Louise Elliot



VIE

DE MADAME LOUISE DE FRANCE,

RELIGIEUSE CARMÉLITE,

FILLE DE LOUIS XV.

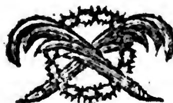
Par M. l'Abbé Proyart, de plusieurs Académies.

Gloria Filiæ Regis ab intus. Ps. 44, ℣. 15.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée par l'Auteur, de divers Ecrits de Madame Louise.

TOME PREMIER.



A LYON,

Chez Rusand et Comp.ie, Libraires, rue Merciere.

1805.

On trouve chez les mêmes Libraires, les Méditations Eucharistiques, composées par Madame Louise, 1 vol. in-12, imprimé en 1789.

A
MADAME ELISABETH,
SŒUR DU ROI LOUIS XVI.

MADAME, (*)

Un ordre de Providence, dont vous nous apprenez si bien à adorer les justes rigueurs, ne me permet pas de m'honorer de votre agrément, en vous faisant hommage de la Vie de Madame Louise. *Mais tout me répond, MADAME, de l'accueil que recevra l'Ouvrage, quelle que soit la main officieuse qui se charge de l'introduire dans la solitude que vous habitez. L'histoire d'une Princesse chérie de la France, d'une ame courageuse*

(*) Cette Epître dédicatoire fut imprimée avec la Vie de Madame LOUISE, en 1793, à Bruxelles, où l'Auteur s'étoit réfugié; on a dû la laisser subsister dans cette nouvelle édition. (*Note de l'Editeur.*)

qui étonna son siecle par la générosité de son sacrifice ; et qui déjà connue dans le monde par l'éclat de ses vertus, devint plus célebre encore dans la demeure obscure où l'Esprit de Dieu l'avoit conduite. Voilà, MADAME, ce qui prête à des rapprochemens qui, pour échapper aux yeux de la piété modeste, n'en seront pas moins saisis, avec l'intérêt le plus touchant, par tous les Cœurs françois. Vivez donc, Ange de la France, digne émule de l'Ange du Carmel, vivez. Vivez pour vous, vivez pour la patrie; vivez pour les têtes précieuses que le bon LOUIS vous recommandoit en mourant. Remplissez la tâche glorieuse que le Ciel vous impose, de perpétuer les vertus héroïques dans la maison de S. LOUIS.

Je suis avec le plus profond respect,

DE MADAME ELISABETH,

Le très-humble et très-obéissant Serviteur,

L'abbé PROYART.



VIE DE MADAME LOUISE, RELIGIEUSE CARMÉLITE.

LIVRE PREMIER.

Les événemens les plus inattendus se succedent et se poussent avec une telle rapidité devant nous que, souvent, nos pensées, en un seul jour, ont vieilli d'un siecle entier. C'est ainsi que quelques réflexions, que me suggéroit hier (*) mon sujet sur l'existence précaire des Religieuses en France, ne se trouvent déjà plus aujourd'hui dans la sphere de l'à-propos. Mais, parce que d'autres circonstances peuvent

(*) *L'Auteur écrivoit ceci en 1793.*

les y replacer demain, je les laisse subsister.

Parmi les contradictions en tous genres dont nous rend témoins la Scene du jour, il en est une bien prononcée sans doute. C'est au moment où l'on proclame avec emphase LES DROITS DE L'HOMME par toute la France, que l'on y voit l'état religieux perdre jusqu'au droit à son existence. C'est du même Conseil que sortent et les loix qui promettent liberté à tous, et la loi qui la ravit à plusieurs; loi qui frappe de stérilité la Terre des Saints, le séjour de l'Innocence et des Vertus; séjour de paix et de délices si pures, pour certaines Ames, qu'elles sacrifient, sans regret, au bonheur de se le procurer, les jouissances de la fortune, les promesses et toute la gloire du Monde. Nous ne parlons ici que des Religieuses, parce que tout a été dit, et fort bien dit, dans la cause des Religieux.

Par quel crime commis contre l'Etat, nos Religieuses auroient-elles pu provoquer l'arrêt qui les proscrit? aucun Mandat de nos Provinces ne le sollicitoit, nous le savons. Quels ont donc été leurs Accusa-

teurs ? La loi leur donnoit le droit de les connoître. Mais, comment la loi, en contradiction avec elle-même, a-t-elle pu les condamner sans que personne les accusât ; ou, comment ont-elles pu être condamnées par des Juges accusateurs ? Si c'est un crime de lever continuellement les mains au Ciel, pour en attirer les bénédictions sur l'Empire et sur ceux qui le gouvernent, il faut l'avouer, c'est le crime des Religieuses. Si c'en est un de réunir à la pratique des préceptes divins celle des conseils évangéliques, les Religieuses en sont aussi coupables. Si c'est un crime, enfin, aux yeux de l'Etat, de mener une vie pauvre et frugale, une vie laborieuse et partagée entre les devoirs que l'humanité impose et ceux que prescrit la Religion, que l'Etat punisse les Religieuses, car ce crime est encore le leur.

Mais, s'il est de principe, et généralement avoué, que le but essentiel de tout sage Gouvernement c'est le bonheur public, n'est-il pas d'une égale évidence que ce bonheur public n'est plus qu'une chimère, dès que celui des particuliers n'en

découle pas, comme résultat ordinaire ? et ne devons-nous pas conclure que l'Etat le plus sagement organisé est celui dont le législateur a le mieux saisi les moyens d'applanir pour tous les routes du bonheur, sans les obstruer pour aucun ; embrassant ainsi, dans son respect pour les droits sacrés de l'Homme, le vaste champ de ses inclinations, diversifiées à l'infini dans l'immensité de la nature? mais, proscrire en France un genre de vie honnête, auquel habituellement plusieurs Françoises aspirent; mais, fermer indistinctement pour toutes l'entrée du Cloître, c'est évidemment fermer à plusieurs la porte du bonheur, qui est placé pour elles dans l'éloignement des agitations du monde, et qu'elles ne sauroient trouver ailleurs. Il suffira, pour nous rendre la chose sensible, de jeter un coup-d'œil sur nos Communautés de Religieuses. De trente Sujets, dont on peut les supposer formées, dix, qui se trouvoient sans proches parens et comme étrangeres dans leur patrie, s'estimoient heureuses d'avoir pu entrer, par adoption, dans une famille dont les mœurs douces et pures convenoient à

leurs inclinations. Un égal nombre, disgraciées de la nature, avoient apporté un cœur reconnoissant au sein d'une société de Sages, où cette disgrace est comptée pour rien, quand elle est rachetée par des vertus; et les autres, enfin, condamnées à l'indigence dans le naufrage de la fortune, bénissoient avec transport la religieuse prévoyance de nos Peres, qui leur avoit ménagé la ressource d'une Terre hospitaliere, où de foibles moyens réunis, et de petits biens mis en commun font éclorre l'aisance générale, sous l'empire de la charité. Voulez-vous actuellement disperser ces trente Sujets et les tenir isolés dans la grande Société ? vous violentez leurs inclinations, vous attentez à leur bonheur, vous dévouez leur existence à des maux incalculables. Mais les maux qui pesent sur les particuliers ne sont-ils pas aussi les maux du Corps politique, dont ces particuliers sont membres. Non, certes, nos Religieuses ne furent jamais un fardeau pour l'Etat; et nous ne ferons qu'énoncer une vérité sensible et sentie jusqu'à nos jours, en disant que, s'ils n'existoient pas ces Etablisse-

mens respectables ; si nos sages Ancêtres n'en eussent pas fait les frais, la Nation s'immortaliseroit en les créant aujourd'hui ; en semant sur la surface d'un vaste Empire, des ressources pour l'indigence, des ports pour la disgrace, d'utiles Censeurs de la licence publique, des Temples de l'humanité, des Sanctuaires privilégiés des plus pures vertus. Et, tous ces bienfaits versés sur l'Etat, que coûtent-ils à l'Etat ? L'Impiété même, qui se nourrit de calomnies, n'oseroit le calculer. Possédant peu, nos Religieuses en France ont toujours su se contenter de peu ; et, riches de leur sobriété, jointe à un travail que le Ciel bénit, elles nous étonnent par leurs largesses, par une abondance de secours et une sorte de pain miraculeux dont elles ne laissent jamais manquer le pauvre et la veuve.

J'ai beau interroger le Peuple, ce Peuple qui ne ment point dans ses rapports comme le Philosophiste ; j'ai beau chercher chez lui des accusateurs de nos Religieuses, je n'y trouve que des Panégyristes. Dans ce nombre immense de Familles, qui ont

donné leur Religieuse au Cloître, je demande qu'on m'en cite une seule qui ait eu lieu de se repentir de cette pieuse offrande; et voici qu'aussi-tôt on m'en produit des milliers qui n'ont cessé de s'en applaudir, et l'on commence par le palais de nos Rois. En effet, séparée de corps de la maison paternelle, la pieuse habitante du Cloître ne s'y reporte-t-elle pas en esprit par la charité la plus tendre? n'y reparoît-elle pas, par l'influence de ses sages conseils, comme un Ange de paix; pour y maintenir la concorde, pour y encourager la foible vertu, pour y verser, dans le besoin, les plus solides consolations? Diversement occupées de divers besoins du Corps politique, toutes nos Religieuses lui sont utiles, à leur maniere, par les fonctions qu'elles y remplissent. Toutes, au nom de la Nation entiere, et comme députées d'elle auprès du Trône de l'Eternel, y traitent nos plus grands intérêts avec autant de zele que de désintéressement; et plusieurs branches particulieres de leur nombreuse et charitable Famille rendent d'autres services encore à la Société, si-

non plus importans que ceux-ci, du moins plus sensibles et mieux aperçus du vulgaire. Eh ! qui pourroit donc nous dire par où elles auroient démérité de la patrie, ces pieuses Héroïnes qui ensevelissent leur existence dans ces tristes demeures appelées Hôpitaux, servantes perpétuelles de tous les Membres souffrans de l'Humanité ? Qui pourroit nous apprendre encore par quel crime elles ont pu provoquer leur proscription, ces Religieuses qui s'appliquent avec tant de zele et de succès à préparer, par l'éducation, des meres-de-famille vertueuses pour l'ornement de l'Etat ? FRANÇOIS, la Postérité nous jugera ; et faudra-t-il donc qu'à la honte éternelle de la Génération actuelle, elle dise de nous, que, libres de disposer des soins gratuits et empressés de la Vertu, nous avons mieux aimé livrer à des soins mercénaires la tendre innocence de nos enfans et les derniers momens du pauvre délaissé ?

Autre inconséquence, qui accuse également l'insigne corruption de nos mœurs ; on applaudit aveuglement à ceux qui s'é-

levent contre le célibat religieux, et l'on pardonne à ces calomniateurs d'être des célibataires eux-mêmes ; et quels célibataires ! tels que l'étoit un Voltaire, tels que le sont un Raynal, et ceux qui, les premiers dans l'Assemblée de la Nation, se sont portés pour dénonciateurs de la profession religieuse; de cette profession sainte et sociale, qui unit le Ciel à la Terre et qui fait des heureux. Mais, seroit-il donc si difficile, en opposant l'expérience et les faits à leurs spéculations chimériques, de prouver à ces déclamateurs frivoles, que le célibat embrassé par nos Religieuses prépare véritablement autant de Meres-de-famille à la Société, et plus peut-être qu'il ne lui en enleve en apparence ? Qui oseroit soutenir que toutes nos Vierges chrétiennes, si elles fussent restées dans le monde, y eussent été des Meres-de-famille ? Mais, ce qu'on ne sauroit contester, et ce que nous voyons tous les jours, c'est que, de deux jeunes personnes de famille honnête, quoique peu fortunée, qui seroient condamnées l'une et l'autre à garder dans le Monde un célibat de

convenance ou de nécessité, l'une venant à embrasser la vie religieuse, l'autre aussitôt trouve un époux. Que faites-vous donc, en fermant les portes du Cloître ? vous interdisez à ces deux individus l'exercice le plus naturel de leur liberté ; vous les privez du bonheur de la vie ; et, pour ne pas vouloir donner une Vierge à la Religion, vous enlevez une Mere de famille à la Société.

Mais, si la Liberté n'est pas une chimere en France, pourquoi donc cette jeune personne, cédant à des goûts décidés et à des inclinations vertueuses, n'auroit-elle pas le droit de se dévouer, dans la retraite, à un célibat qu'elle a le droit de garder dans le Monde, et que tant d'autres y gardent ? eh quoi! tandis qu'au milieu de nous, et sous les yeux de l'Autorité complice, les Victimes encouragées du libertinage sont libres, et usent de la liberté d'afficher le mépris de toutes les décences ; de corrompre notre Jeunesse ; de se former même en sociétés pour professer plus savamment la débauche, et offrir à un peuple dépravé un assortiment de crimes plus complet,

faudra-t-il que nos concitoyennes et nos Sœurs ; que des Françoises, dans un Etat qui se dit chrétien, n'ayent pas la liberté inverse de professer des mœurs pures ; de se vouer à un genre de vie que Rome païenne elle-même honoroit d'une sorte de culte dans la personne de ses Vestales ; un genre de vie consacré par la foi catholique, et dont le suprême Législateur des Chrétiens nous a donné tout à la fois le conseil et l'exemple ? Comment donc définir, ou de quel nom qualifier cette prétendue tolérance qui, d'une main, caresse ainsi le Vice et ses monstrueux scandales, et de l'autre, étouffe les plus nobles élans de la Vertu ?

Les écouterons-nous avec plus de patience, ces zélateurs ardens des droits de l'humanité ; droits sacrés, qui ne furent jamais plus indignement outragés que par ceux qui s'en font aujourd'hui les patrons hypocrites ? Incapables qu'ils sont, ces hommes de mauvaise foi, de s'élever eux-mêmes jusqu'à la hauteur de la pure vertu, ils en contestent jusqu'à la possibilité dans les autres ; ils leur envient les divins

moyens d'ÿ parvenir. A les entendre, et comme s'ils en avoient l'expérience, « cette Religion trop vantée, où se sont » réfugiées nos Religieuses, n'est en effet » qu'une Terre ingrate qui dévore ses ha- » bitans : ces retraites solitaires, où l'on » prétend que résident le bonheur et la » paix, ne sont que le séjour des noirs » chagrins et des cruels repentirs : on ne » sauroit trouver, sous le voile de la Vir- » ginité, que les dupes indiscretes d'un » zele momentané, ou d'infortunées vic- » times, immolées par des parens inhu- » mains à des considérations d'intérêt. » Les insensés ! c'est ainsi qu'ils blasphement ce qu'ils ignorent. Egalement au dessous et de leur origine et de leur destinée, ils n'apprécient les vertus des Ames célestes que par les inclinations rampantes d'un cœur abâtardi. Non, sans doute, il n'est rien de si saint et de si sacré dont les passions ou la foiblesse humaine ne puissent abuser et n'abusent quelquefois. Et, lorsque le Monde n'est rempli que d'épouses malheureuses et de femmes qui déplorent leur état, pourquoi faudroit-il

que le Cloître eût le singulier privilége de n'avoir jamais à gémir de l'inconstance d'une Vierge folle ? Mais, est-il vrai pour cela, et peut-on dire sans calomnie que le Cloître soit un séjour de malheur et d'esclavage ? Ce n'est plus un problême équivoque, il est enfin jugé ce procès fameux, intenté par la perversité de notre Siecle à ces vertus angéliques, cachées devant la face du Seigneur ; et un scandale affligeant a du moins servi à mettre au grand jour une édifiante vérité. Depuis long-temps le Philosophisme, en feignant de s'appitoyer sur le sort de nos Religieuses, publioit par toute la France que le même jour, qui offriroit à ces VICTIMES CLOÎTRÉES l'option entre leurs chaînes et la rentrée dans le Monde, les verroit à l'envi déserter leurs solitudes. Cependant une loi solemnelle proclama cette option, et le résultat de cette épreuve philosophique, à la honte de ceux qui l'avoient sollicitée, fut le triomphe éclatant de la fidélité de nos Vierges. Le creuset rendit à peine une écume imperceptible. Celles dont on s'étoit flatté de provoquer l'in-

constance ; celles aux yeux desquelles une officieuse perfidie s'étoit efforcé de colorer l'invitation au parjure et à l'apostasie, nous les vîmes reculer d'horreur, et s'enfoncer plus avant que jamais dans l'ombre de ces retraites chéries, dont la violence seule a pu depuis les arracher. Elles étoient donc toujours libres, ces prétendues Captives ? oui, sans doute, elles l'étoient de toute l'étendue de liberté qui plaisoit à leur vertu et suffisoit à leur bonheur.

Mais le récit dans lequel nous allons entrer deviendra une sorte de réfutation de tous les genres de calomnies dirigées contre le Cloître ; et, aux yeux du vrai Sage, l'apologie la plus complette du saint et utile état que professent nos Religieuses.

Le plus grand mérite de l'Auteur, dans l'Histoire de Md. LOUISE, sera l'exactitude ; et toute ma crainte, en l'écrivant, doit être d'altérer la touchante simplicité des Mémoires qui m'ont été fournis par des témoins oculaires et les plus dignes de foi ; par les vertueuses Compagnes de la vertueuse Princesse ; par les Supérieurs géné-

raux de l'Ordre des Carmélites, et surtout par le Supérieur particulier de la Maison de St.-Denis, M. l'Abbé *Bertin*, frere de l'ancien Ministre de ce nom. Le travail de ce respectable Ecclésiatique m'a été du plus grand secours. Voici comment il le conclut : « Tels sont les faits
» et les détails dont j'ai été témoin, ou
» dont la vérité m'est assurée, et que je
» crois devoir attester avant de mourir,
» comme je les atteste devant Dieu et de-
» vant les hommes.... Tel est l'hommage
» de justice que je dois aux vertus de
» Mad. LOUISE, dont le zele ardent, la
» ponctualité et la constance, toujours
» soutenues, m'ont paru vraiment héroï-
» ques. Tel est le témoignage que je me
» suis cru obligé de rendre, de la maniere
» dont la divine Providence a conduit
» cette Ame précieuse, depuis le moment
» où une grace surnaturelle l'arracha au
» monde par gradation, en accroissant sa
» ferveur pour tous les devoirs de son
» état. Cette ferveur nous parut sur-tout
» étonnante, depuis dix-huit mois avant
» sa mort, jusqu'au moment où nous la

» vîmes consommée dans la tranquillité,
» la joie et l'empressement de se réunir
» à Dieu. »

» Ce que je signe et certifie dans toute » la droiture de mon cœur, comme Su- » périeur, et par devoir, de moi même et » sans aucun égard aux invitations qui » pourroient m'en avoir été faite. A Châ- » tou, ce 11 Janvier 1789. BERTIN, » Conseiller d'Etat et Supérieur. »

J'avouerai néanmoins que les précieux Mémoires qui m'ont été fournis, et qui m'étoient de toute nécessité pour les détails, ne m'ont rien offert, quant au fonds des éminentes vertus de Madame LOUISE, que je ne connusse déjà. Des relations particulieres que j'avois depuis long-temps avec l'Abbé Du Terney son Confesseur ; un séjour de quinze mois que j'avois fait à St.-Denis ; quelques audiences dont la Princesse avoit daigné m'honorer ; le zele avec lequel elle se porta à faire lever les obstacles qui s'opposoient à la publication de *la Vie du Dauphin* son frere ; la complaisance affectueuse avec laquelle elle me parloit des vertus

de la feue Reine ; le vif intérêt enfin qu'elle marquoit, dans les occasions, pour tout ce qui tenoit à la Religion, tout cela m'avoit pénétré de tant de respect et d'admiration pour la sainte Princesse, que les particularités qui m'ont été communiquées depuis sur sa vie, en confirmant en moi ces sentimens, n'ont pu rien y ajouter.

Dans les vues de la Providence, qui ne fait rien en vain, la Vie de Mad. LOUISE peut être regardée comme un bienfait du Ciel pour tous les âges et tous les états de la Société. Le Monde profane y verra une vertu courageuse qui l'accusera ; le Monde chrétien, un grand exemple qui l'édifiera, et le Monde religieux, un puissant modele qui l'encouragera.

Pour suivre un ordre dans cet Ouvrage, nous le divisons en quatre Livres, dont le premier fera connoître l'enfance et la jeunesse de Mad. LOUISE ;

Le second, les particularités de son entrée dans l'Ordre des Carmélites, et la maniere dont elle s'y conduisit dès son noviciat ;

Dans le troisieme, nous verrons com-

ment la Princesse remplit, sous les yeux de ses sœurs, les différens emplois religieux auxquels l'obéissance l'attacha;

Le tableau des principales vertus qui la firent constamment admirer et chérir de sa Communauté fera la matiere du quatrieme.

LOUISE-MARIE de France, fille du Roi LOUIS XV, et de la Reine MARIE Princesse de Pologne, naquit à Versailles le 15 de Juillet 1737. Elle étoit encore au berceau lorsqu'elle fut conduite à l'Abbaye de Fontevrault, qui étoit alors sous la direction de la Dame de Roche-Chouart, fille d'un vrai mérite. Elle y arriva en même temps que deux des Princesses ses sœurs, Mesdames Victoire et Sophie, et fut confiée aux soins particuliers de Madame de Soutlanges, Religieuse de la même Abbaye, et depuis Abbesse de Royal-Lieu. C'est de cette respectable Institutrice que nous tenons la plupart des détails relatifs au premier âge de son auguste Eleve.

La jeune Princesse connoissoit à peine la vie, lorsqu'un funeste accident pensa la lui ravir. Impatiente, un jour, de ce que sa femme-de-chambre ne venoit pas la lever, elle monte sur la balustrade de son lit, glisse, tombe sur le carreau, jette un cri et reste évanouie. On court à l'instant chez le chirurgien du village, homme peu habile, et qui n'avoit gueres que le talent de bien saigner, pourvu qu'il eût bien bu. Comme c'étoit le matin qu'on l'appeloit, on eut soin de remplir auprès de lui la condition nécessaire, et il réussit fort bien dans la saignée qu'il fit. Là, devoit se borner le ministere du Docteur villageois; mais il se mêla de répondre en outre que, d'après son opération, la chute ne pouvoit avoir aucune suite fâcheuse, et l'on aima à se le persuader. Ce ne fut que long-temps après et trop tard, qu'on s'aperçût que la taille de la jeune Princesse se dérangeoit.

Mad. Louise essuya encore, pendant son enfance, une longue et cruelle maladie qui la conduisit aux portes du tombeau. Les médecins ayant déclaré qu'ils

avoient perdu toute espérance de guérison, on lui fit suppléer les cérémonies du Baptême, qu'il est d'usage de séparer du Sacrement, pour les Enfans de France. Dans cette extrémité, et dans la douleur de voir mourir entre leurs mains la fille de leur Roi, les Religieuses du monastere eurent recours à Dieu; et, dans la ferveur de leurs prieres, elles firent, sous les auspices de la Sainte Vierge, un vœu particulier, dont une des conditions étoit que, si la jeune Malade guérissoit, elle porteroit, pendant une année entiere, un habit blanc en l'honneur de sa Libératrice. Elle guérit, et fut revêtue de l'habit blanc. Cette époque remarquable de l'enfance de Mad. Louise ne sortit jamais de sa mémoire. Et ne pourrions-nous pas présumer que, dans les dispositions admirables de la providence de Dieu sur ses Elus, cette espece de consécration religieuse, à laquelle la Princesse eut alors si peu de part, devint cependant, par les réflexions qu'elle occasionna dans la suite, le principe de ce sacrifice éclatant qu'elle devoit un jour offrir au Seigneur,

avec tant de mérite de son côté, et une si grande édification pour le Monde chrétien ? au moins est-il certain qu'elle se croyoit redevable à la Sainte Vierge de la conservation de sa vie ; et que, dans un âge plus avancé, on lui entendit quelquefois dire, qu'elle étoit plus obligée qu'une autre d'employer au service de Dieu des jours qu'elle devoit à une protection spéciale de sa providence.

Heureux les enfans, dans quelque rang qu'ils soient nés, dont les parens connoissent le prix de l'éducation ! utile à tous les hommes, elle est sur-tout nécessaire aux Enfans des Rois, dont les vertus ou les vices ont, pour l'ordinaire, un grand caractere, et toujours une influence plus marquée sur les mœurs publiques. Nous ne discuterons pas ici l'axiôme moderne : *que les hommes naissent égaux*. Ce qu'on ne peut raisonnablement contester, c'est que cette égalité prétendue n'est plus qu'une chimere, si ceux qu'on suppose naître égaux en droit ne naissent encore égaux en moyens pour faire valoir ces droits. Mais l'inégalité de ces moyens,

tant au physique qu'au moral, est de l'ordre immuable de la nature, et constitue essentiellement, parmi les hommes, cette inégalité graduée à l'infini, qui devient elle-même le fondement nécessaire et le garant de l'Ordre social. Quoi qu'il en soit, la nature et l'éducation devoient également concourir à former dans notre jeune Princesse, non le Sujet vulgaire de l'égalité, mais un rare modele pour son Siecle. Son institutrice reconnut bientôt que le fonds qu'elle avoit à cultiver étoit excellent. Soit qu'elle voulût planter, ou qu'il lui fallût arracher, jamais elle ne vit son travail infructueux auprès de son Eleve.

Ce qui caractérisa la jeune Louise, dès sa premiere enfance, ce fut un principe de vivacité extraordinaire, qui se manifestoit dans tout son extérieur, et surtout dans l'action de la parole. Elle eut voulu, dans son empressement à s'énoncer, qu'un seul mouvement de ses levres eût été tout un discours; et que, pour rendre sa pensée, les phrases eussent coulé de sa bouche plus vîte que les mots. Bien-

tôt on découvrit en elle un esprit pénétrant, beaucoup de discernement et une prudence qu'on admira souvent. Elle saisissoit parfaitement le caractere des personnes qu'elle voyoit; et leurs ridicules, s'ils en avoient, ne lui échappoient pas. Elle auroit même eu quelque penchant à la causticité; mais, dès qu'on lui eût fait connoître qu'on ne pouvoit pas, sur-tout dans un rang élevé, se jouer avec cette arme sans blesser cruellement ceux qui en étoient atteints, elle ne se permit plus que des plaisanteries innocentes; et s'il lui en échappoit quelqu'une qui pût mortifier, elle le reconnoissoit aussi-tôt et s'en punissoit elle-même. Une des femmes qui la servoient lui faisoit une sorte de reproche d'une chose que véritablement elle n'avoit pas faite, et cette femme avoit mal à un œil: « Si » vous mettiez vos deux yeux, lui dit la » Princesse, vous ne me verriez peut-être » pas faire ce que je ne fais pas.—J'ai assez » d'un œil, Madame, répliqua la servante, » pour voir qu'au moins vous êtes bien » orgueilleuse. » Mad. Louise, à l'ins-

tant, s'approche d'elle, et, d'un ton plein de bonté, « vous avez bien raison, » lui dit-elle, ce n'est que par orgueil » que je puis vous parler de la sorte : me » le pardonnez-vous ? Hèlas ! il faudra » aussi que j'en demande pardon à Dieu » et que je m'en confesse. »

Elle aimoit à dire des choses gracieuses à toutes les personnes qui l'approchoient, et se faisoit un devoir de ne jamais répondre à un mauvais procédé par un semblable. Une jeune Demoiselle, qui étoit admise dans sa société, en avoit agi à son égard d'une maniere assez mal-honnête : elle ne lui fit aucun reproche ; elle avoit l'air de ne s'en être pas aperçue. Elle dit seulement à sa Gouvernante : « Mademoi» selle N. n'est pas trop polie ». Dans une autre occasion, où elle voyoit une des Princesses ses sœurs, un peu plus âgée qu'elle, dans une grande affliction, sur ce qu'on lui avoit enlevé l'attirail de ses poupées, comme ne convenant plus à son âge, son bon cœur la porta à s'approcher de sa sœur ; et, entre autres motifs de consolation, elle lui représente que, comme on lui permet

permet encore, à elle, ce genre d'amusement, elle lui en abandonnera volontiers l'usage toutes les fois qu'elle viendra dans son appartement. Mais les grandes douleurs s'irritent des consolations; et l'Aînée, humiliée sans doute de la leçon que lui fait sa Cadette, ne voit plus dans une offre obligeante qu'une injure, à laquelle elle répond par un outrage. La petite Louise ainsi maltraitée, sans crier à l'injustice, sans marquer ni ressentiment ni humeur, se retire en silence, et, se trouvant auprès d'une personne de confiance, elle lui dit, sur le ton grave de la raison: « Souvenez-vous de ce que je vous » dis: si on ne suit pas de près l'éducation » de ma sœur N., elle aura les défauts » des enfans-gâtés. »

La discrétion, qui est rarement la vertu de l'enfance, fut de bonne heure celle de la Princesse. Si elle avoit entendu quelque propos de nature à porter atteinte à la réputation de quelqu'un, ou à lui faire la moindre peine, elle s'imposoit la loi de ne pas le répéter. Elle ne souffroit pas qu'on parlât mal des absens en sa pré-

sence; et une confidence qui ne respectoit pas assez la charité chrétienne lui étoit odieuse. Ennemie de toute espece d'adulation, elle ne le laissoit pas ignorer aux jeunes personnes qui auroient été tentées d'en prendre le ton auprès d'elle. Elle leur pardonnoit volontiers un manquement d'égards, mais difficilement une flatterie. Le personnage de flatteur lui paroissoit si méprisable, qu'à l'âge d'environ huit ans, elle s'avisa, pour le ridiculiser, d'écrire à la Gouvernante d'une des Princesses ses sœurs, sous le nom d'une personne qui cherchoit à être placée par son entremise auprès de son auguste Eleve. Elle avoit si bien imité le caractere fade et rampant de l'adulation auprès de celle dont elle invoquoit la protection, qu'il y avoit à s'y méprendre.

Douée d'un cœur sensible et généreux, la jeune Princesse ne pouvoit voir souffrir quelqu'un sans chercher à le consoler; et la plus douce de ses jouissances étoit de pouvoir soulager un malheureux. Tout ce qu'elle avoit étoit le patrimoine des pauvres, et elle aimoit à le leur distribuer

elle-même. Elle apprit si bien, à l'école de la Religion, à fuir l'ostentation des bonnes œuvres que, dès l'âge le plus tendre, elle connoissoit tout le prix du secret qui distingue la charité chrétienne de la bienfaisance pharisaïque. Les besoins des pauvres étant souvent plus étendus que ses moyens, dans plus d'une occasion où l'argent lui manquoit, elle demanda à sa Gouvernante, et en obtint quelquefois la permission de faire, en faveur de ceux qui lui paroissoient les plus misérables, le sacrifice des bijoux qui amusoient son enfance.

La bonté de son cœur se produisoit en toute occasion. Elle apprit un jour qu'à defaut de payement d'une somme due, des Créanciers du monastere qu'elle habitoit en avoient fait saisir les revenus. Désolée de cette nouvelle, elle court aussitôt à son cabinet, y prend plusieurs effets de prix, les apporte à sa Gouvernante, en lui disant : « Tenez, faites vendre tout » cela pour la Maison; je suis bien sûre que » le Roi et la Reine ne le trouveront pas » mauvais. » Le sacrifice de ce qu'elle avoit

de plus précieux lui paroissoit doux ; ce qui lui fit une vraie peine, ce fut de voir qu'on n'acceptât pas son offre. Sensible à tous les soins qu'on prenoit de son enfance, elle portoit la reconnoissance jusqu'à une sorte d'excès, s'il peut y en avoir dans une si belle vertu. Les moindres services qu'on lui rendoit étoient payés de mille marques de bonté ; aussi toutes les personnes qui la servoient le faisoient-elles avec une singuliere affection.

Dans l'âge de la frivolité, la jeune Princesse montroit un caractere solide, et de la constance dans ses goûts. Elle examinoit avant de se décider ; mais une fois son parti pris, elle en changeoit difficilement. Il falloit avoir gagné son estime pour parvenir à son amitié ; mais les personnes qui avoient su la mériter étoient sûres de la conserver. Sa Gouvernante fut de ce nombre ; et, quoiqu'elle la reprît sans ménagement de ses défauts, et qu'elle contrariât souvent ses inclinations, elle ne l'en aimoit pas avec moins de tendresse et comme une seconde mere. S'il arrivoit qu'elle montrât quelque ré-

pugnance pour l'étude ou pour tout autre devoir, sa Gouvernante lui faisoit faire les efforts les plus courageux, en lui disant: « Vous voulez donc, Madame, qu'on » me reproche un jour d'avoir négligé » votre éducation et de vous avoir laissé » ignorer vos devoirs? » Cette Religieuse étant tombée dangereusement malade, sa jeune Eleve, désolée du danger où elle la voyoit, ne cessoit de prier pour sa conservation; et, dans le vif désir de l'obtenir, elle fit à Dieu la promesse de réciter tous les jours, pendant un an, l'Office de la Providence, si sa bonne Maîtresse recouvroit la santé. Elle la recouvra, et la Princesse fut fidelle à son engagement. Elle n'avoit consulté que son cœur pour le prendre, elle l'accomplissoit aussi sans en parler à personne. Ce ne fut que long-temps après, et non sans peine, qu'on lui tira le pieux secret de son amitié.

La jeune Louise avoit dans le caractere un grand fonds de gaîté et d'enjouement, que la Religion consacra bientôt, et que nous lui verrons conserver parmi

toutes les austérités du Cloître. Elle étoit d'une humeur toujours égale, et sur-tout d'une droiture admirable. L'apparence du mensonge lui faisoit horreur. Si elle faisoit une faute, elle l'avouoit sans détour : il ne lui venoit pas même dans la pensée d'employer le déguisement. Son goût pour le vrai étoit si décidé, que ces Romans innocens, imaginés pour fixer par le merveilleux l'imagination de l'Enfance, cessoit de l'amuser et de lui plaire, dès qu'elle savoit qu'ils ne contenoient que des fictions. « Ne me racontez jamais que » des histoires vraies, disoit-elle à sa » Gouvernante ; ou bien, quand ce ne » seront que des fables, avertissez-moi » en commençant. » Elle croyoit tout ce qu'on lui disoit, et n'imaginoit pas même qu'on pût jamais chercher à la tromper. Elle étoit fort jeune encore, lorsqu'une des femmes qui la servoient lui dit, qu'il venoit de naître un grand Prince en Europe, et lui ajouta que ce Prince devoit être son époux. La jeune Princesse crut que c'étoit une affaire décidée ; et ce conte, par lequel on avoit

prétendu l'amuser, la désola jusqu'à lui faire verser bien des larmes. Sa Gouvernante lui ayant demandé d'où venoit son chagrin ? Elle lui répondit : « N'en ai-je » pas bien sujet, puisqu'on me destine » un époux, à moi, qui n'en veut point » d'autre que Jesus-Christ ? » Il fut aisé de désabuser sa simplicité, mais pas également de lui faire rendre son estime à la personne qui l'avoit trompée par un mensonge. Elle n'oublia jamais ce trait, et elle disoit à cette occasion, que ceux qui mentent aux enfans lui paroissoient plus coupables encore que ceux qui le font à des personnes moins crédules. Le mensonge, en effet, est pour l'enfant, qui le découvre bientôt, une leçon de défiance, de fourberie et de duplicité ; et, si une grande droiture de caractere le garantit de ces vices, il conservera toujours un fonds de mépris pour ceux qui l'auront exposé à les contracter.

Avec de si heureuses inclinations, le cœur de la jeune Princesse s'ouvrit de bonne heure à la piété, dans une Maison où tout lui en parloit le langage et lui

en offroit l'exemple. Dès sa plus tendre enfance, elle se montra capable de recevoir les leçons de la Religion, et sa raison précoce les sollicitoit quelquefois par des questions qui étonnoient. Elle n'avoit pas encore quatre ans, lorsqu'un jour elle dit à sa Gouvernante : « Vous savez bien, » Mimie, que j'aime Dieu, et que tous » les jours je lui donne mon cœur : mais » dites-moi donc, est-ce que Dieu, à » son tour, ne me donnera jamais rien ? » Le moment étoit venu de donner une grande leçon, la sage Maîtresse n'y manqua pas : « Eh quoi ! Madame, répondit-» elle à son Eleve, est-ce que vous ne » savez pas encore que tout ce que vous » avez et tout ce que vous pouvez jamais » avoir vient de Dieu ? N'est-ce pas Dieu » qui vous a mise au monde et qui vous » y conserve ? Si vous êtes née la fille » d'un Roi, au lieu d'être celle d'un pau-» vre paysan, n'est-ce pas à Dieu que » vous devez cette faveur ? Si nous vous » instruisons, si nous vous soignons, » c'est parce que Dieu veut que nous » fassions cela pour vous. La nourriture » que vous prenez tous les jours, c'est Dieu

» qui vous l'envoie : les hommes ne sont » pas capables de faire du bled, des fruits » et tout ce qui nous nourrit. Il en est » de même de vos vêtemens : c'est Dieu » qui vous les donne. Le linge que vous » portez est fait d'une plante que Dieu » fait croître pour vous dans la campa- » gne, et qu'on appelle le lin. Les belles » étoffes qu'on vous envoie de Versailles, » pour vous faire des habits, c'est Dieu » qui les a fait filer pour vous par un » insecte qu'on nomme le ver-à-soie. En » un mot, Madame, tout ce que vous » êtes et tout ce que vous avez, c'est de » Dieu que vous le tenez. Vous lui de- » vez l'air que vous respirez et la lumiere » qui vous éclaire; la terre qui vous porte » et le ciel qui vous couvre. Ce cœur » même, que vous lui offrez tous les » jours, c'est un cœur qu'il vous a donné, » et qu'il ne vous a donné que pour le lui » offrir. Mais tout ce que Dieu vous a déjà » donné, sans parler de ce qu'il doit vous » donner encore sur la terre, tout cela » n'est rien en comparaison de ce qu'il » vous réserve, et qu'il vous donnera

» certainement dans le Ciel, si vous
» l'aimez toujours. Croirez-vous encore,
» après cela, Madame, que Dieu ne vous
» donne rien pour le cœur que vous lui
» offrez tous les jours ? »

Cette leçon, une de celles que le Philosophe de Geneve voudroit qu'on réservât pour des jeunes gens de quinze ans, fut entendue d'un enfant qui n'en avoit que quatre ; fit sur lui une impression durable, fixa son attention sur les bienfaits du Créateur, si bien que, depuis ce temps-là, la jeune Princesse, appliquant elle-même le principe suivant les occasions, disoit à sa Maîtresse : « Il faut encore
» remercier Dieu de ceci ; c'est encore
» Dieu qui nous a donné cela. » Un jour que le tonnerre grondoit assez fort ; « Est-
» ce que Dieu, dit-elle, a fait aussi ce
» tonnerre qui me fait tant de peur ?
» Oui, Madame, lui répondit sa Gou-
» vernante, Dieu tonne au-dessus de la
» tête des pécheurs par bonté pour eux,
» et pour les avertir de revenir à lui, s'ils
» ne veulent pas être écrasés par ses fou-
» dres. Plus on a la conscience en mau-

» vais état, plus on doit avoir peur du » tonnerre ; mais, quand on aime Dieu » de tout son cœur, on ne doit pas le » craindre, parce que Dieu ne fait pas de » mal à ses amis. » Comme, dans la suite, la jeune Princesse attribuoit à sa mauvaise conscience, la peur qu'elle avoit encore du tonnerre, il fallut, pour soulager ses scrupules, lui faire la distinction de deux sortes de peurs causées par le tonnerre, l'une involontaire, suite naturelle de la délicatesse de nos organes, l'autre réfléchie et fondée sur le mauvais état de la conscience, joint à la possibilité d'être frappé de la foudre dans cet état.

On ne remarqua jamais dans la Princesse le dégoût que l'Enfance annonce souvent pour les exercices de religion. Elle aimoit à assister aux Offices de l'Eglise, et ne se plaignoit jamais de leur longueur. Elle faisoit ses prieres avec tout le recueillement et le respect qu'on pouvoit attendre de son âge. Un jour qu'elle prioit seule dans son oratoire, elle dit à une femme-de-chambre qui restoit assise, « Mettez-vous donc aussi à genoux pour

» prier pour moi ; alors Notre-Seigneur
» se trouvera au milieu de nous. »

Ces heureuses inclinations et ces vertus précoces n'étoient cependant pas sans quelque mélange d'imperfections dans la jeune Princesse. L'orgueil paroissoit être son défaut capital : il est ordinairement celui des personnes qui en ont le moins d'autres. Sentant trop bien l'élévation de sa naissance, elle ne pouvoit souffrir qu'on parût quelquefois l'oublier. Elle connoissoit le cérémonial qu'on devoit suivre auprès d'elle, et elle entendoit qu'on s'y conformât. Sa sage Gouvernante eut souvent à lui représenter qu'elle devoit mériter des égards, mais qu'il étoit ridicule de les commander ; qu'il lui étoit permis de se rappeler la hauteur de son rang, mais seulement pour y voir l'obligation de faire mieux que les autres, sous peine d'être plus exposée à la censure publique. Quelquefois aussi, suivant les circonstances, elle appuyoit ses avis par des leçons de pratique. C'est ainsi qu'un jour où son Eleve avoit marqué de la hauteur aux femmes qui la servoient, elle leur re-

commanda d'affecter de s'asseoir, contre l'usage, dans le temps qu'elle boiroit. Ce manque d'égards ne pouvoit lui échapper. Elle discontinua de boire, et dit d'un ton de Maîtresse : « Debout, s'il vous plaît, » Madame Louise boit. » Sa Gouvernante, suivant le même ton, répondit que Mad. Louise pouvoit boire tout à son aise, mais que ses femmes resteroient assises, parce qu'elles avoient ordre d'oublier qu'elle fût Princesse, toutes les fois qu'elle-même oublieroit qu'une Princesse ne doit point avoir de hauteur, ni affecter le ton impératif avec les personnes qui ont la bonté de lui rendre des services.

Par une suite du même défaut, la jeune Princesse étoit sujette à la colere. Sa gouvernante, parmi les moyens qu'elle employa pour l'en guérir, n'en trouva pas de plus efficace que d'introduire auprès d'elle une personne en qui elle avoit beaucoup de confiance, et qui, comme sans dessein, fit tomber la conversation sur les dangers de la colere, lui fit une longue énumération de ses suites fâcheuses, qu'elle termina par le récit d'une mort

tragique, occasionnée par un accès de colere. La Princesse fit à ce sujet beaucoup de questions, dont les réponses lui donnerent à conclure qu'elle ne pouvoit prendre de trop justes ni de trop promptes mesures pour réprimer jusqu'aux moindres mouvemens d'une si violente et si dangereuse passion.

Mais, ce qu'on put toujours regarder comme un présage certain que les défauts de la Princesse disparaîtroient avec l'enfance, c'est que son bon esprit se montroit constamment à côté de ses torts. Elle cédoit volontiers à une bonne raison, et ne s'obstinoit point à soutenir la mauvaise cause de son orgueil humilié. S'imaginant qu'une femme, qui travailloit dans son appartement, l'avoit offensée, elle lui dit avec humeur : « Ne suis-je pas la fille » de votre Roi? Et moi, Madame, répond » froidement cette femme, ne suis-je pas » la fille de votre Dieu » ? Frappée de la » réponse, vous avez raison, dit la jeune » Princesse, c'est moi qui ai tort; je vous » en demande pardon. »

Cependant, les efforts que la raison,

l'amour-propre ou le bon naturel faisoient faire à la Princesse, pour la correction de ses défauts ou la pratique de ses devoirs, ne furent bien constans et pleinement efficaces, que lorsqu'ils furent commandés par les motifs plus impérieux et plus purs que suggere la religion. Elle s'étoit montrée docile à ses leçons dans un âge où elle ne pouvoit encore qu'en entrevoir l'importance; bientôt elle ne se conduisit plus que par son impression. Parvenue à sa dixieme année, elle n'auroit pas fait la moindre faute sans se la reprocher. Sa délicatesse de conscience s'alarmoit de la seule apparence du mal. On lui avoit dit que, dans le tribunal de la pénitence, elle devoit se faire connoître telle qu'elle se connoissoit elle-même et que Dieu la connoissoit. Partant de ce principe, et pour n'avoir aucun reproche à se faire, elle préparoit ses confessions avec un soin extraordinaire; et, comme on lui disoit un jour, qu'elle employoit trop de temps à cette préparation : « Il » faut bien, répondit-elle, que je tâche » de connoître ma conscience telle que » Dieu la connoît. »

On remarquoit alors en elle, non plus seulement des inclinations vertueuses, mais ces vertus proprement dites qui, plus voisines de la première innocence, rendent un jeune cœur si agréable à Dieu. Elle étoit venue à bout, à force de combats, de modérer sa légéreté, et de surmonter la répugnance naturelle qu'elle avoit pour l'étude et pour toute espece d'application suivie. Ses fautes étoient plus rares, et sa piété plus marquée. Elle faisoit ses prieres avec recueillement; elle édifioit dans le lieu saint : toute sa conduite étoit exemplaire. On crut devoir l'entretenir alors de sa premiere communion et des dispositions prochaines qu'elle devoit y apporter : elle avoit environ onze ans. La premiere fois qu'on lui parla de cette grande action : « Il n'est pas » encore temps pour moi d'y songer, » répondit-elle. » Et plusieurs fois, dans la suite, à la même proposition, elle fit la même réponse. Sa Gouvernante crut devoir lui faire un reproche de cette espece d'indifférence pour un bonheur auquel elle devoit, lui dit-elle, s'esti-

mer trop heureuse de pouvoir aspirer. « A Dieu ne plaise, répondit la Prin- » cesse, que ce soit par indifférence que » je veux différer ma première commu- » nion; mais je sens trop combien je » suis indigne d'une si grande grace. » Parmi les raisons qu'elle alléguoit de cette indignité, la plus décisive à ses yeux, étoit qu'elle ne savoit pas encore assez bien son catéchisme. On la rassura sur ce qu'il lui restoit encore du temps pour sa préparation; et sur-tout, parce qu'il suffisoit, pour qu'elle fût jugée assez instruite des vérités de la religion, qu'elle les comprît de maniere à pouvoir en rendre un compte fidelle, sans qu'il fût nécessaire d'employer toujours, pour cela, les termes précis du catéchisme. Ainsi encouragée, elle ne songea plus qu'à se préparer à la grâce du Sacrement, et elle le fit avec une ardeur et un ensemble de pieux sentimens qu'on ne pouvoit assez admirer dans un âge si tendre. Tout son regret étoit de croire qu'elle n'avoit encore rien fait pour le Dieu qu'elle alloit recevoir, comme sa résolution fut de ne plus vivre désormais que pour lui seul.

La confession générale qui précéda la première communion fut pour elle une très-importante affaire; et la grace, agissant déjà puissamment dans son cœur, lui découvroit de grands maux, dans ce que les jeunes personnes de son âge ont coutume d'appeler de petits péchés. Après s'être long-temps et sérieusement examinée, elle écrivit le détail de sa confession; et, craignant encore qu'il ne lui échappât quelque défaut dans son accusation, elle pria une religieuse, en qui elle avoit beaucoup de confiance, d'examiner sa confession, avant qu'elle la fît, et de lui donner ses avis sur ce qui pouvoit encore l'inquiéter. Ce fut avec tant d'instances qu'elle demanda cette grâce, qu'il eût été impossible de la lui refuser. Elle commença donc à lire sa confession à sa confidente. Parvenue à un endroit, elle hésita et passa un article. La religieuse, s'en étant aperçue, lui fit recommencer la lecture de la page, et remarqua qu'elle faisoit encore la même omission. Elle lui demanda alors, si elle avoit lu fidellement? La Princesse lui

avoua qu'elle passoit un article qu'elle n'osoit lire. « Eh! pourquoi vous gêner » avec moi, Madame, lui dit la Reli- » gieuse? Que ne réservez-vous votre » confession toute entiere pour votre con- » fesseur? Je vous ai déjà prié de ne m'en » rien faire connoître. » Mad. Louise alors voulut lire l'article qu'elle avoit omis; il étoit conçu en ces termes : « Je » m'accuse d'avoir désiré, par vanité, » d'être née Turque. » Sa Directrice lui ayant demandé quel pouvoit être le motif d'un désir si bizarre, et comment elle pouvoit y attacher de la vanité : « C'est, » répondit la Princesse, que je me figu- » rois un grand plaisir à faire une abjura- » tion éclatante du Mahométisme, pour » embrasser la foi chrétienne. » On lui fit à ce sujet la réflexion qu'elle n'oublia jamais dans la suite : que, sans être Turque, elle auroit tout lieu de signaler un jour son zele pour la religion, en abjurant à la Cour les maximes et la conduite de la plupart de ceux qui l'habitent.

Au temps marqué pour sa premiere communion, elle la fit de la maniere la

plus édifiante ; et la grace du Sacrement ne resta pas stérile dans une ame si bien préparée. Sa piété, dès-lors, prit de nouveaux accroissemens ; et, jusqu'à sa sortie de Fontevrault, qui n'eut lieu que quelques années après, elle mérita, par l'ensemble de sa conduite et de sa fidélité à tous ses devoirs, d'être proposée pour modele à toutes les jeunes personnes qui habitoient le monastere. « Il me seroit dif-
» ficile, dit son Institutrice, de vous
» rendre les sentimens de ferveur avec
» lesquels elle fit sa premiere communion ;
» et depuis, le même esprit l'animoit.
» Chaque fois qu'elle s'approchoit des
« Sacremens, elle donnoit quelques jours
» d'avance au recueillement et à la re-
» traite pour s'y préparer. »

De retour à la Cour, dans sa quatorzieme année, Mad. Louise y montra une conduite plus que réguliere ; elle étoit édifiante, aux yeux même d'une Reine, dont les rares vertus édifioient tout le royaume. La Princesse, cependant, racontoit depuis elle-même que le moment de son entrée dans le monde n'avoit pas

été favorable à sa piété. Il est aisé d'imaginer, en effet, jusqu'à quel point doit être périlleux, pour une jeune personne, le passage d'une Ecole de vertus, habitée depuis l'enfance, sur le théâtre enchanteur de la Cour la plus brillante. Elle avouoit que, malgré les bonnes résolutions qu'elle avoit formées, et le soin qu'elle prenoit encore d'y être fidelle, sa vertu étoit continuellement exposée à des combats qui l'affoiblissoient. Souvent elle se sentoit sollicitée à faire ostentation des dons ou des talens qu'elle avoit reçus du Ciel; plus souvent encore elle étoit tentée de rétracter le sacrifice qu'elle avoit fait à la Religion de toute recherche dans les ajustemens et les parures mondaines. Aujourd'hui c'étoit le respect humain qui l'ébranloit; demain, c'étoit l'ardeur de son caractere qui l'emportoit. Son attention cependant à réprimer les saillies de la nature, empêchoit qu'il ne parût rien au dehors de cette guerre intestine qui la fatiguoit : et chacun à la Cour se louoit de sa régularité, excepté elle-même qui ne se pardonnoit pas la moindre infidé-

lité. On peut juger, par le trait suivant, qu'elle n'avoit encore rien perdu de sa délicatesse de conscience. La compassion qu'elle avoit montrée pour les pauvres, dès sa plus tendre enfance, n'avoit fait que s'accroître à la Cour, avec les moyens de les soulager; en sorte que tout ce qu'elle recevoit pour ses menus plaisirs, elle le leur destinoit sans la moindre réserve. Sa Dame d'honneur, qui étoit en même temps Intendante de sa cassette, connoissoit si bien ses intentions à cet égard que, dès qu'elle avoit reçu pour Mad. Louise, elle versoit aussi-tôt entre les mains des pauvres, sans se donner la peine de lui rien offrir à elle-même pour les besoins particuliers qu'elle pourroit avoir. Cependant la jeune Princesse s'étant un jour permis, au préjudice des pauvres, une dépense de fantaisie, dont elle n'osoit faire l'aveu à sa Dame d'honneur, usa de stratagême pour tirer d'elle la modique somme d'un louis, à laquelle se portoit cette dépense. Elle imagina de composer elle-même un placet pour Mad. Louise et de le faire présenter à sa Dame

d'honneur, au nom d'une personne qui avoit le plus pressant besoin d'un louis pour payer ses dettes. Elle devoit en effet cette somme à une femme de chambre. La Dame d'honneur, sans rien soupçonner, donna le louis, qui fut remis à la Princesse. Cette petite supercherie lui laissa un grand remords, et fut pour elle le sujet d'un sérieux repentir.

Le nouveau genre de vie qu'elle étoit obligée de mener, la contrarioit en plusieurs points, et ce qu'il pouvoit lui offrir d'agrémens lui paroissoit acheté par trop de gêne et de contrainte. Elle n'aimoit aucun des amusemens, ni des jeux sédentaires qui plaisent le plus aux personnes de son sexe, et, lorsque la complaisance l'obligeoit à jouer, elle perdoit presque toujours, parce qu'elle ne donnoit qu'une demi-attention au jeu. Elle avoit, au contraire, un goût décidé pour tous les exercices violens. Les voyages lui plaisoient : elle ne craignoit pas les courses à cheval, et ne préféroit aucun divertissement à celui de la chasse, que Louis XV lui donnoit quelquefois. Un jour qu'elle

suivoit le Roi dans la forêt de Compiègne, le cheval qu'elle montoit se cabra si violemment qu'il l'a jeta à vingt pas de distance. Elle tombe au milieu du chemin, et presque sous les pieds des chevaux d'un carrosse qui suivoit au plus grand train. Par un bonheur particulier qu'elle appeloit depuis un miracle, elle échappe saine et sauve à ce double danger; et, sans paroître déconcertée, elle veut continuer sa course. En vain l'engage-t-on à monter dans sa voiture, elle rejette ce conseil timide; il faut que son écuyer lui ramène son cheval indocile. Elle saute dessus, le pousse, le presse, le réduit au point de lui faire perdre l'envie de se cabrer. De retour au château, et en rentrant dans son appartement, elle apprit son aventure à une femme-de-chambre, en lui disant : « Remerciez bien la Sainte Vierge » avec moi, car je lui dois de nouveau la » vie. Mon cheval m'a jetée par terre : le » carrosse de mes Sœurs n'avoit plus qu'un » pas à faire pour me rouer. Je me suis » tournée vers la Sainte Vierge ; j'ai eu » le temps de me relever, et me voilà. »
C'est

C'est ainsi que, dans sa plus grande vivacité, la piété parloit toujours à son cœur.

A la suite de ces exercices violens, auxquels la jeune Princesse se livroit sans ménagement, le délassement lui eût été nécessaire; mais les passe-temps d'étiquette à la Cour l'empêchoient d'en prendre. Voici comment elle le racontoit elle-même à une personne de confiance. « Je sentois le besoin que j'avois de repos; » mais l'heure du jeu étoit venue; j'allois » au jeu par complaisance. Suivoit ensuite » l'heure du Spectacle; la complaisance » me conduisoit au spectacle, où je m'en» dormois de lassitude. Ce train de vie, » si opposé à celui que je menois au cou» vent, les veilles surtout, me fatiguoient » excessivement et m'échauffoient le sang. » Mais j'étois à la Cour; il falloit faire » comme on fait à la Cour, et je le fai» sois sans me plaindre, contre mon incli» nation et au préjudice de ma santé. »

Cependant la pieuse éducation qu'avoit reçue la Princesse lui retraçoit sans cesse ses devoirs, et ne lui permettoit pas de

s'écarter des sentiers de la vertu. Jusqu'au milieu de la dissipation de la cour, elle étoit exacte à remplir les exercices de piété qu'elle regardoit comme les plus essentiels dans la vie chrétienne, tels que la méditation des vérités du salut, et surtout le fréquent usage des Sacremens. Sa fidélité en ce point ne se démentit jamais, et lui mérita, sans doute, la fidélité à la grace qui l'appela bientôt à un genre de vie plus parfait. C'est Madame Louise elle-même que nous allons entendre ici, traçant l'histoire de sa vocation à une personne qui la lui demandoit au nom de la Religion, et à laquelle elle ne pouvoit rien refuser.

« Il me venoit souvent en pensée, surtout lorque j'avois le bonheur de communier, que je faisois, pour complaire au monde, bien des sacrifices pénibles dont Dieu ne me tiendroit aucun compte. J'admirois souvent comment la Reine, qui avoit de grands devoirs à remplir, et auxquels elle étoit très-fidelle, avoit su se mettre en liberté et vivre comme une Sainte au milieu de

la Cour. J'aurois souvent désiré d'être plus long-temps et plus particulièrement avec elle; mais il y a des usages à la Cour auxquels il faut faire plier jusqu'aux sentimens de la nature. J'aurois voulu lui ressembler; mais ma volonté n'étoit point assez courageuse, et je n'étois pas contente de moi-même; en sorte que j'entendois toujours au fond de mon cœur, une voix qui me disoit que je ne faisois pas pour Dieu ce que Dieu demandoit de moi. Mais, alors même, il me sembloit que je craignisse, comme Augustin, que Dieu me parlât trop clairement, et que je fusse obligée de m'engager trop avant à son service.»

« J'avois encore un beau modele sous les yeux. HENRIETTE vivoit comme la Reine. Tout le monde disoit que c'étoit une Sainte, et ce que nous en voyions nous le disoit aussi. Quand elle étoit forcée d'aller à la comédie, elle y prioit Dieu. Sa mort me fit la plus grande impression. Je sentois combien il étoit doux de mourir aussi saintement qu'elle; mais ma vie étoit bien différente de la sienne, et j'avois

grande peur de mourir avant d'avoir commencé à mieux vivre. J'avois même, dès-lors, des velléités pour la vie religieuse. »

« Ce fut à peu-près vers ce même temps que la *comtesse de Rupelmonde* quitta la Cour pour entrer dans notre couvent de la rue Grenelle. Cette premiere démarche ne fit sur moi qu'une légere impression, parce que tout le monde nous assuroit qu'elle n'auroit pas de suite; mais tout le monde se trompa. Après le temps d'épreuve ordinaire, la Comtesse prit l'habit. La Reine, qui ne laissoit échapper aucune occasion de s'édifier, voulut aller à sa vêture et nous y conduisit. Elle aimoit beaucoup la Comtesse, qui le méritoit et qui avoit été une de ses Dames du Palais. Devenue veuve fort jeune encore, elle se trouvoit libre et possédoit tout ce qu'il faut pour plaire dans la société et se procurer les agrémens de la vie présente. Son dévouement généreux, vu de près, me fit faire de profondes réflexions sur la nécessité du salut et sur le néant de tout ce qui flatte nos sens. « Voilà du courage, » me disois-je à moi-même : voilà comme

» on ravit le ciel. » J'étois alors dans ma seizieme année. Pendant la cérémonie, et avant de sortir de l'Eglise, je pris la résolution de demander tous les jours à Dieu qu'il me donnât les moyens de briser les liens qui me retenoient dans le monde, et de pouvoir être un jour, sinon Carmélite, car je n'osois me flatter d'en avoir la force, du moins Religieuse dans une maison bien réguliere; car j'ai toujours tremblé, pendant la trop longue épreuve de ma vocation, de rencontrer une maison relâchée, me disant à moi-même que ce ne seroit pas la peine de faire tant de frais pour n'aboutir qu'à se damner en religion. »

» A peine fûmes-nous de retour à la Cour que j'entendis répéter de nouveau tous les propos anti-chrétiens qu'on s'étoit permis lors de l'entrée de la Comtesse chez les Carmélites. « Quelle indiscrétion, » disoient les plus modérés! ne pouvoit-» elle pas se sanctifier dans le monde? Elle » y auroit eu le mérite de plus d'édifier » les autres. Pourquoi tant d'éclat, disoit-» on encore, qui va se dissiper en fumée?

» Quelques mois encore de la vie triste et
» austere des Carmélites auront bientôt
» épuisé son zèle. Et, quand même son
» zele persévéreroit, sa santé pourroit-elle
» le seconder ? Est-ce à une femme qui
» n'a vécu qu'à la cour à vouloir être
» Carmélite ? On peut bien parier à coup
» sûr qu'on ne lui verra pas faire sa Pro-
» fession. » Le ton de confiance avec lequel on nous débitoit ces propos m'ébranloit encore un peu, je l'avoue, et je mourois de peur qu'on vînt m'annoncer, un beau jour, que *la sœur Thaïs* avoit laissé la bure du Carmel, pour reprendre les habits de cour de la Comtesse de Rupelmonde. Le Roi, la Reine et mon Frere étoient presque les seuls qui ne désapprouvassent en rien sa démarche. Ils soutenoient, au contraire, qu'elle avoit pris le bon parti, et qu'on avoit grand tort de vouloir blâmer celle qui cherchoit à mettre son salut en assurance. Ce qui me donnoit dès-lors quelque confiance qu'un jour aussi ils pourroient consentir à ce que je suivisse ma vocation, si j'avois le bonheur d'y être fidelle. Arriva enfin le

jour fixé pour cette Profession, sujet de tant de propos, et ma sœur Thaïs donna le démenti à tous les prophêtes de la Cour. Elle fit son sacrifice avec un courage et une joie inexprimables. Elle nous assura toujours, depuis, qu'elle étoit vraiment heureuse de l'avoir fait; et il étoit aisé de voir qu'elle parloit le langage de son cœur. »

« J'avois pris, dès-lors, quelques renseignemens sur la vie que menent les Carmélites; et, sans avoir encore de volonté exclusive pour l'ordre dans lequel je me consacrerois au Seigneur, j'étois néanmoins assez décidée pour le leur, à moins que des difficultés insurmontables ne m'en fermassent l'entrée. Cependant, les obstacles que je prévoyois à l'accomplissement de mon dessein, ne me permettant pas de le découvrir aux personnes même en qui j'avois le plus de confiance pour tout le reste, je tâchois de m'en distraire, ou du moins de m'en occuper sans trop d'empressement, jusqu'à ce que je visse le moment favorable de le mettre au jour. Mais toutes les occasions réveil-

loient mon désir ; et la Reine, sans s'en douter, contribuoit plus que personne à le nourrir. Elle aimoit tout-particulierement les Carmélites, surtout celles de Compiegne, qu'elle alloit voir très-souvent pendant les voyages. Elle avoit même un petit appartement dans leur maison, où elle passoit les journées entieres, suivant tous leurs exercices de piété. Par respect pour leur solitude, elle nous permettoit rarement de l'accompagner, mais elle nous parloit de leur joie et de leur contentement en des termes qui me faisoient soupirer après le moment où je pourrois en essayer moi-même. Quelque confiance néanmoins que j'eusse dans la piété de la Reine et sa résignation aux volontés de la providence, je n'osai jamais lui ouvrir mon cœur, bien persuadée qu'elle m'objecteroit mon peu de santé ; car elle n'ignoroit pas qu'habituellement je crachois le sang. D'un autre côté, M. l'Archevêque qui avoit le secret de mon projet, parce que je m'étois fait un devoir de le consulter avant de l'arrêter, craignoit toujours qu'il n'échouât, si je le déclarois avant le temps ; et il m'exhortoit

à prier et à prendre patience. Survint ensuite la maladie de mon pauvre frere, puis sa mort, qui conduisit au tombeau la Dauphine et la Reine. Tout cela nécessita de nouveaux délais de ma part, au bout desquels M. l'Archevêque me demandoit encore de nouvelles réflexions, dans la crainte que je ne me compromisse par une démarche que je n'aurois pas la force de soutenir. Je les vis enfin arriver ces heureux momens de la Providence, après lesquels je soupirois depuis tant d'années, priant tous les jours sainte Thérese de les faire accélérer. Le Seigneur, malgré mon indignité, daigna m'exaucer et briser mes liens. C'est une grace dont je sens tout le prix. Heureuse, hélas ! si j'étois aussi fidelle que je dois l'être à en bénir la divine miséricorde. »

Nous devons en croire, sans doute, celle qui nous révele ainsi elle-même le secret de sa vocation, que le monde profane chercha en vain à découvrir dans des causes profanes. Le précis des motifs qui porterent Mad. Louise à embrasser la vie religieuse se trouve également consigné

dans une lettre qu'elle écrit à une jeune personne aujourd'hui Carmélite, qui la consultoit sur sa vocation. « Je n'ai ja-
» mais écrit de lettres de direction, lui
» dit-elle, et je ne m'aviserai jamais de
» décider de l'état de personne ; mais je
» vais vous dire les motifs qui m'ont
» engagée à quitter le monde, quelque
» brillant qu'il pût être pour moi ; et quoi-
» que je ne fusse pas à portée, par mon
» rang, d'y courir certains dangers où
» d'autres peuvent se trouver. Ces motifs
» ont été mes péchés ; ce qu'il en a coûté
» à Jesus-Christ pour nous sauver ; la né-
» cessité de la pénitence en cette vie ou
» dans l'autre ; pénitence qu'il est bien
» difficile de faire dans une vie commode,
» sur-tout aimant autant mes aises que je
» les aimois ; la parabole du chameau, qui
» passeroit plutôt par le trou d'une éguille
» qu'un riche n'entreroit dans le royaume
» du Ciel ; le précepte de l'aumône,
» qui doit s'étendre sur tout le superflu,
» et ce superflu pour moi étoit immense ;
» enfin, le désir de posséder mon Dieu
» éternellement, et de jouir de la cou-

» ronne qui nous est préparée dans le Ciel ;
» voilà, Mad., ce qui m'a décidée. »

Mad. Louise, très-peu de temps après son retour de Fontevrault à la Cour, avoit confié, sous le sceau du secret, à la Dame qui avoit pris soin de son enfance, le dessein où elle étoit de se faire religieuse. N'étant encore alors décidée pour aucun Ordre, elle excluoit seulement ceux où il y avoit des Abbesses, et paroissoit avoir du goût pour celui de la *Visitation*. Elle en avoit étudié les constitutions, qui lui plaisoient, à un article près, l'éducation de la jeunesse; emploi pour lequel elle se sentoit alors une extrême répugnance. Le jour qu'elle assista à la prise d'habit de la comtesse de Rupelmonde, elle se sentit prise de tant d'affection pour les Carmélites, qu'aussitôt après la cérémonie, elle se ménagea un entretien avec la Sous-prieure du couvent, Mad. d'Avré, à laquelle elle fit des questions si précises et si détaillées sur les constitutions des Carmélites, leurs austérités, l'ordre de leurs exercices, que la religieuse lui dit en plaisantant : « On

» croiroit que Madame voudroit se faire
» Carmélite. » A quoi la Princesse, suivant le sentiment de sa vocation naissante, qu'elle savoit bien qu'on ne soupçonneroit pas, répondit sur le même ton : « Hé ! pourquoi pas, puisque les Car-
» mélites sont si heureuses. »

Depuis cette époque surtout, son parti de se faire religieuse, et Carmélite, si elle le pouvoit, fut si déterminément pris, qu'elle ne se seroit pas pardonné d'hésiter sur le choix entre une couronne et un voile ; c'est ce qu'elle prouva dans une occasion : l'Ambassadeur d'un Prince étranger s'étoit rendu à la cour de Versailles, muni de pouvoirs pour chercher une épouse à son maître. Mad. Louise prit les mesuses les plus justes pour empêcher que le Ministre ne songeât à lui faire des propositions, qu'elle étoit bien résolue de ne point accepter. Elle étoit alors âgée de dix-huit à dix-neuf ans.

Exacte à tous ses devoirs et fidelle à Dieu dans tous les points, sans s'appuyer sur les mérites encore incertains d'une

perfection en désirs, la Princesse travailloit à l'œuvre de sa sanctification par tous les moyens actuels que la Providence laissoit en son pouvoir. Sa vertu simple et sans ostentation, jointe à un caractere plein de franchise et de gaîté, la faisoit plus aimer que remarquer à la Cour; quoique rien ne soit plus remarquable que le spectacle d'une Princesse, d'un esprit excellent et à la fleur de l'âge, qui, placée par sa naissance sur le théâtre le plus séduisant des vanités du siècle, a le courage de ne pas même ieur sourire, toute occupée de soins sublimes, dont elle dérobe l'importance aux yeux des mondains qui l'environnent.

Docile à la voix intérieure qui l'appeloit à des vertus peu communes, elle faisoit une guerre implacable à ses moindres défauts; et, aussi sévere pour elle-même qu'elle étoit indulgente envers les autres, elle ne vouloit pas que le monde, qui se pardonne ses crimes, eût à pardonner des foiblesses à sa piété. Elle eût long-temps à combattre, et il lui en coûta beaucoup pour réprimer l'extrême

vivacité de son caractere, mais elle y parvint à un point édifiant. Une personne attachée à son service, témoin d'un trait de patience de sa part, qui lui parut héroïque, ne put s'empêcher de lui dire: « Je trouve, Madame, que cela est admi-» rable; Dieu récompensera votre vertu. » Il faut bien, répondit-elle, que je tâche » de me vaincre ainsi en tout; mais ce » ne sera pas sans peine, ni l'ouvrage » d'un jour. »

Connoissant mieux le prix du temps que la plupart des jeunes personnes, de celles surtout qui sont nées au sein de l'opulence, elle consacroit, par des motifs surnaturels, celui dont son rang et la dépendance ne la laissoient pas maîtresse, et régloit avec soin celui dont elle pouvoit disposer. Elle en mettoit les moindres momens à profit, et chaque heure de la journée répondoit à quelque occupation louable. Ses exercices de dévotion, son travail et ses délassemens, tout étoit sagement prévu; et elle étoit d'une exactitude scrupuleuse à remplir des devoirs qu'elle-même s'étoit prescrits. Elle ne

manqua jamais, le matin, de donner une demi-heure à la méditation des vérités du salut; et, tous les soirs, elle se rendoit à elle-même un compte exact de sa journée et de l'état de son ame devant Dieu. Elle s'édifioit par des lectures de piété, et en faisoit régulierement deux chaque jour. Son profond recueillement dans le lieu saint étoit une leçon habituelle pour le courtisan dissipé. Elle s'estimoit heureuse lorsqu'elle pouvoit prolonger ses prieres au pied des tabernacles. Prier étoit de tous les exercices de sa journée le plus doux pour son cœur; et cette portion précieuse de la vie, qu'une jeunesse frivole prostitue souvent à des lectures qui corrompent, ou à des divertissemens qui fatiguent, la Fille d'un Roi de France, une Princesse de dix-huit ans l'employoit à bénir le Seigneur, auquel elle offroit tous les jours le même tribut de prieres que les vierges qui lui sont consacrées. Mais, entre les moyens par lesquels Mad. Louise s'efforçoit d'échapper aux écueils de la cour et du jeune âge, elle mettoit sur-tout sa confiance dans le saint et fréquent usage

qu'elle faisoit des Sacremens; et c'étoit sans doute dans cette source divine qu'elle puisoit la lumiere et la force dont elle avoit besoin pour remplir, comme elle faisoit, ses autres devoirs avec cette fidélité et cette grace touchante qui, en faisant chérir sa personne, rendoient encore sa piété respectable.

Fille tendre et affectionnée, elle ne se contentoit pas d'éviter avec soin tout ce qui auroit pu occasionner le plus léger déplaisir au Roi ou à la Reine; elle ne respiroit que pour leur satisfaction, elle ne connoissoit de volonté que la leur, et elle leur donna, dans tous les temps, des marques effectives de ce vif et respectueux attachement que des parens ne cherchent jamais en vain dans un enfant bien né, dont ils ont soigné l'éducation. Louis XV, modele des peres de famille, envers ses enfans, avoit pour eux les sentimens de la plus affectueuse tendresse; et, comme la nature ne parle pas autre- à un Roi pere qu'au pere de Benjamin, ce Prince aimoit Mad. Louise comme les peres ont coutume d'aimer le plus jeune

de leurs enfans. Nous verrons bientôt qu'elle ne lui fut pas moins chere sous la bure de Ste. Thérese que sous la pourpre royale. La Reine, cette Princesse incomparable, dont les vertus feront époque dans les fastes de la Monarchie, pouvoit mieux que personne apprécier le mérite de Mad. Louise; aussi, disoit-elle dans la joie de voir ses vertus reproduites dans sa Fille : « Je n'aime pas seulement » LOUISE, je la respecte encore. » La jeune Princesse, en effet, trouvant dans la Reine un modele accompli, l'étudioit avec complaisance et s'efforçoit de le retracer dans sa conduite. Entre les vertus qui caractérisoient sa pieuse mere, celle qu'elle admiroit le plus c'étoit une humilité sans bornes, et telle qu'elle portoit cette Princesse à dérober la plupart de ses bonnes œuvres et ses vertus les plus héroïques à la connoissance même de ses enfans. Je tiens cette particularité de Mad. Louise elle-même, qui me fit l'honneur de me dire un jour : « Ce que » j'ai vu des vertus de la Reine n'appro- » che pas de ce que j'en ai appris; et j'en

» ai plus appris encore après sa mort que
» pendant sa vie. » Mad. Louise, cependant, par les considérations dont nous avons déjà parlé, ne s'ouvrit jamais à la Reine sur la résolution qu'elle avoit formée d'embrasser la vie religieuse. Mais les yeux d'une telle mere sont bien clairvoyans sur ce qui se passe dans le cœur d'une telle Fille. Le pieux secret que la jeune Princesse cachoit avec tant de soin, la Reine le devina si bien qu'elle dit un jour au Pere Biéganski, Jésuite Polonois, son confesseur : « Vous verrez que ma
» Louise finira par vouloir se faire Car-
» mélite; mais, avec sa santé, la pauvre
» enfant n'y tiendra pas. »

Les différentes relations de la Princesse, soit dans l'intérieur de sa famille ou au dehors, faisoient également l'éloge de son cœur et mettoient de jour en jour quelque nouvelle vertu en évidence. Dans la société qu'elle formoit avec le Dauphin, ce Frere si digne d'elle, et les Princesses ses Sœurs, elle étoit, au jugement de tous, un modele de tendresse, de discrétion et de complaisance, que tous chérissoient

également. Les personnes qui approchoient Mad. Louise, celles sur-tout qui avoient l'avantage d'être attachées à son service, lui étoient singuliérement affectionnées; et il n'étoit pas difficile de s'apercevoir que cette affection s'adressoit à sa personne plutôt qu'à son rang. On se trouvoit si heureux auprès d'elle qu'on eût volontiers acheté à prix d'argent le plaisir de la servir. Sa retraite de la Cour offrit une preuve bien touchante de ce que nous avançons. Cet événement plongea toute sa Maison dans le deuil, et ses fidelles serviteurs en resterent inconsolables, malgré la faveur qu'elle leur procura de leur assurer, en les laissant libres, le même traitement qu'ils avoient en la servant. Ce qui méritoit à la Princesse ce généreux dévouement de la part de ceux qui l'approchoient, c'étoit sa grande facilité, une bonté encourageante, un air toujours satisfait, une égalité d'humeur à toute épreuve. Cette derniere qualité, fruit de sa vertu, lui étoit devenue si propre qu'un valet de chambre attaché à son service, depuis son retour de Fonte-

vrault à la Cour jusqu'à son entrée à St.-Denis, n'avoit jamais oublié que, pendant ce long espace de temps, deux fois elle lui avoit parlé d'un ton plus élevé que de coutume. Curieux d'en savoir la raison, ce vieux domestique étant venu tirer sa révérence à sa bonne Maîtresse, devenue Carmélite, prit la liberté de lui rappeler ces deux circonstances qu'il avoit encore sur le cœur. » Je m'en souviens fort bien » aussi, lui répondit Mad. Louise : C'est » que vous vous êtes présenté pour votre » service dans des momens où je lisois la » regle de Ste. Thérese, et que j'eusse été » au désespoir que qui que ce fût eût pu » deviner de quoi je m'occupois alors. »

En effet, il n'étoit pas de précautions que ne prît la Princesse pour dérober au monde le secret de sa vocation, et celui des moyens qu'elle employoit pour l'éprouver et s'y affermir. Tous les jours elle lisoit la regle de Ste. Thérese; et, après avoir médité, dans son Oratoire, ce Livre, qui devenoit, de jour en jour plus cher à son cœur, elle l'enfermoit sous la clef dans un petit coffre, revêtu de lâmes

d'argent en forme de Reliquaire, sur lequel on lisoit : *Relique de Ste. Thérese.*

Il faut un grand courage, sans doute, pour combler l'espace immense qui s'épare une Princesse d'une Carmélite, et Mad. Louise l'avoit ce courage ; mais, comme elle possédoit, de plus, la prudence nécessaire pour le diriger, elle crut devoir se familiariser, par divers essais, avec le genre de vie qu'elle se proposoit d'embrasser, et voulut autant qu'il lui seroit possible commencer à la Cour le noviciat qu'elle devoit faire dans le Cloître.

Quoique la Princesse eût aimé la vertu dans tous les temps, elle n'étoit cependant pas de ces Caracteres si heureusement nés qu'ils la pratiquent comme naturellement et sans efforts. Ses victoires lui avoient coûté des combats, et ses vertus les plus marquées étoient entées sur des défauts vaincus. Elle n'avoit plus, à la vérité, à combattre le penchant qu'elle avoit autrefois montré pour la parure et les vains ajustemens de son sexe ; elle avoit sacrifié à la Religion toutes les prétentions de l'orgueil ; elle avoit assujetti l'impétuo-

sité de son caractere aux loix de la douceur. Mais la fille d'un grand Roi, nourrie dans le Palais de son Pere, et comme naturalisée avec les aises et les commodités de la vie, avoit de la peine à s'en détacher ; et nous ne disconviendrons pas que c'étoit par cet endroit que sa vertu, déjà révérée, payoit encore tribut à l'humanité. Une personne de considération, qui le sentoit comme moi, me demandoit comment je ferois pour montrer ce foible dans une si belle vie ? « Ce que je ferai, » lui répondis-je, je dirai, tout uniment » et sans détour, qu'il fut un temps, où » Mad. Louise, à la Cour, aimoit et re» cherchoit ses aises; je dirai qu'étant d'une » foible complexion, cette Princesse s'étoit » insensiblement accoutumée à se faire des » besoins de ces ménagemens excessifs de » la délicatesse, plus propres à consom» mer la ruine d'un tempérament altéré » qu'à le rétablir ; je dirai enfin que, Mad. » Louise, à la Cour, avoit la réputa» tion d'être très-difficile pour le service » de sa table. Mais, quand j'ajouterai : » *Et Mad. Louise, cependant, se fit Car-*

» *mélite ;* ce foible, ou si l'on veut, ce » défaut disparoîtra, pour ne plus laisser » apercevoir que l'héroïsme du sacri- » fice qui l'immola sans retour. » Nous devons dire néanmoins, pour la vérité de l'histoire, que ce sacrifice, quoique plus tardif que les autres, avoit été fait par la Princesse, long-temps avec sa retraite de Versailles. Mais, contente de n'avoir que Dieu pour témoin de ce qu'elle faisoit pour Dieu seul, souvent elle couvroit ses mortifications actuelles du manteau de sa délicatesse passée; et ses cuisiniers se plai-gnoient encore de ne pouvoir rien apprêter à son goût, dans le temps même que, s'essayant pour le nouveau genre de vie qu'elle méditoit, elle se privoit, par mor-tification, de ce qu'il y avoit de plus dé-licat et de mieux apprêté sur sa table.

Depuis plusieurs années, elle s'exerçoit, suivant les saisons, à supporter le chaud et le froid, comme le font les Carmélites; et, pendant les plus grandes rigueurs de l'hiver, elle se privoit de feu durant des heures entieres. Sachant que les filles de Ste. Thérese portent, au lieu de linge,

des tuniques de serge, et que leurs draps de lit sont de même étoffe, il lui parut important de s'assurer, par l'essai, si elle pourroit s'accoutumer à ce genre d'austérité, elle qui, toute sa vie, n'avoit fait usage que de ces linges fins et précieux, tissus exprès pour les enfans des Rois. Son embarras étoit de connoître l'espece de serge en usage chez les Carmélites, sans se permettre des informations directes qui eussent pu faire naître des soupçons et compromettre son secret. La circonstance d'une prise d'habit chez les Carmélites de Compiegne, lui parut favorable à son dessein. Comme elle connoissoit assez particuliérement la Prieure du Couvent, elle lui écrivit en ces termes : « J'ai une grace » à vous demander, mais sous le plus » grand secret, et de sorte que qui que ce » soit ne le sache : c'est que vous veuillez » bien m'envoyer la chemise de serge que » votre Novice portoit hier à sa prise d'ha» bit. Je serois très-fâchée qu'on le sût, » parce que bien des gens en riroient, et » d'autres le trouveroient extraordinaire. » Pour moi, je vous avoue que je regarde

presque

» presque comme une relique la tunique
» que porte une novice à ce premier sa-
» crifice qu'elle fait d'elle-même. Vous
» pourrez me l'envoyer un matin, par
» votre Tourriere, enveloppée d'un pa-
» pier bien cacheté, avec ordre que le pa-
» quet me soit remis à moi en personne.»
D'après cette lettre, Mad. Louise fut servie à souhait, sans que personne soupçonnât le moins du monde ses intentions. En possession de cette tunique, plus précieuse à ses yeux qu'un manteau royal, elle s'empressa d'en faire usage, et son zele lui fit bientôt conclure qu'elle pourroit s'engager à porter la grosse serge toute sa vie. Elle avoit également su, par d'innocens artifices, se procurer d'autres instrumens de pénitence dont on fait usage au Carmel. Mais l'on étoit, sans doute, bien éloigné de soupçonner à la Cour qu'une Princesse, dont le caractere ne paroissoit respirer que la gaîté et l'enjouement, portât les vêtemens de l'austérité sous la pourpre extérieure qui la couvroit.

Cependant, Mad. Louise, dans les diverses épreuves qu'elle faisoit de la vie

religieuse, rencontra la matiere du sacrifice le plus pénible, dans ce qui n'en est pas même une ombre pour les autres. Elle ne pouvoit supporter l'odeur du suif, elle en avoit horreur, au point qu'elle se seroit trouvée mal à la fumée d'une chandelle. Les bougies, cependant, ne sont pas d'usage chez les Carmélites. La Princesse, décidée à se vaincre en tout, chargea une bonne femme, étrangere à son service et incapable de soupçonner son dessein, de lui procurer un paquet de chandelles; et le soir, lorsque son monde étoit retiré, elle substituoit le suif à la cire. Tout ce qu'elle put faire, les premiers jours, fut d'en supporter l'odeur dans son appartement. Elle commença ensuite à tenir une chandelle allumée pendant quelques minutes, puis un peu plus long-temps, jusqu'à ce qu'elle fût parvenue à pouvoir faire indifféremment usage du suif ou de la bougie.

La Princesse, déjà Carmélite dans le palais de Versailles, n'osoit cependant se flatter de l'être un jour dans le Cloître; et, dans un testament que lui dictoit la crainte de mourir dans les chaînes qui la retenoient à la Cour, elle supplie le Roi

d'ordonner qu'elle sera enterrée au couvent des Carmélites de la rue Grenelle. Mais, toujours inébranlable dans sa résolution, et plus admirable, peut-être, dans sa persévérance à attendre le moment de suivre sa vocation, que dans sa vocation même, sans se décourager d'un seul instant, elle combat les obstacles toujours renaissans qui s'opposent à ses desseins, par l'ardeur de ses prieres et par une infinité de bonnes œuvres auxquelles elle se dévoue, et dont elle fait encore partager le mérite à toutes les personnes vertueuses qu'elle connoît dans le monde ou dans le Cloître. Toute entiere à Dieu, elle ne délibere devant aucun sacrifice; elle immole toute espece de réserve; elle vend ses bijours; elle se dépouille de tout en faveur des Pauvres; elle multiplie ses exercices de piété; elle rapproche ses Communions; elle prolonge ses oraisons jusque fort avant dans la nuit.

A ces divers moyens, constamment employés par sa piété pour se rendre le Ciel propice, elle en ajoute un dernier, dans lequel elle paroit mettre la plus

grande confiance : elle s'efforce d'intéresser, dans sa cause, la Ste. Fondatrice de l'Ordre dans lequel elle desire de se sanctifier; et tous les jours, dans cette intention, elle adresse à Ste. Thérese une priere qu'elle même a composée pour la rendre analogue à sa situation. C'est la voix d'une tendre fille qui, dans le sentiment pressant de ses besoins, épanche familierement son cœur dans celui d'une mere, dont elle connoît toute l'affection pour elle et tout le crédit auprès de Dieu. La piece, quoique d'une certaine étendue, nous paroît d'un si grand intérêt que nous nous ferions scrupule d'en dérober un seul mot à l'édification de nos Lecteurs; persuadés que ceux d'entr'eux, sur-tout, qui n'avoient que des notions incertaines sur les vertus de la Princesse avant son entrée en Religion, seront charmés de voir dans cette priere, comme dans un miroir fidele, le tableau des sentimens qui la pénétroient alors; et de recueillir en quelque sorte, les accens attendrissant de sa douleur sur la durée de son exil, et les soupirs animés de sa foi, de sa confiance en Dieu et de son amour pour lui.

« I. Me voici encore à vos pieds, ô ma sainte mere, et toujours pour obtenir la grace que je sollicite depuis tant d'années. Mes espérances sont augmentées ; mais hélas ! ce ne sont encore que des espérances. Je suis toujours dans le monde ; toujours je suis loin de vos saints asyles, et je ne vois pas même encore de route certaine pour y arriver.

» Je persiste, ô mon Dieu ! à me soumettre sans réserve à votre sainte volonté. Je ne demandois que de la connoître ; et, eût-elle été opposée à mes vœux, vous le savez, sur le champ je m'y serois soumise. Oui, j'aurois renoncé à mes plus chers desseins, et me serois fixée dans l'état où votre adorable Providence m'auroit retenue. Mais soyez-en loué à jamais, ô mon Dieu ! votre miséricorde n'a point rejeté les vœux de mon cœur. Votre Oracle même à parlé (1) : vous avez agréé mon sacrifice ; et il ne me reste plus qu'à attendre le moment que

(1) Son premier Pasteur, l'Archevêque de Paris.

vous avez marqué. Je l'attends, ô mon Dieu ! et c'est avec autant de soumission que d'empressement; car vous nous permettez de prier, et vous ne prenez pas nos sollicitations pour des révoltes. Hâtez donc, ô mon Dieu ! hâtez, précipitez cet heureux moment.

» II. O ma bonne mere, joignez vos instances à celles d'un enfant que vous ne pouvez plus désavouer. Jettez les yeux sur moi; voyez l'esclavage où je suis, et dans quelle agitation je vis : mes prieres gênées, mes méditations coupées, mes dévotions contrariées. Voyez les affaires temporelles dont je suis assaillie; voyez comment le Monde seme sous mes pas ses pompes, ses jeux, ses spectacles, ses maximes, ses délices, ses vanités, ses méchancetés, toutes ses tentations, sans que je puisse ni fuir, ni me détourner. Voyez les dangers que je cours, et les épines sur lesquelles je marche. Soyez touchée de mes fautes et du peu de bien que je fais. Voyez mes désolations, mes tristesses, mes ennuis. Ayez

pitié de moi, obtenez-moi enfin la sainte liberté des Enfans de Dieu.

» III. Ne suis-je pas encore assez éprouvée, ma sainte mere ? Ne connoissez-vous pas à fonds le vœu de mon cœur ? Après tant d'années de constance, douteriez-vous encore de ma résolution ? Ai-je varié un seul instant ? Ne m'avez-vous pas toujours vue tournée vers la voix qui m'appelle ; tendant à elle de toutes mes pensées, de tous mes desirs, de toutes mes forces ; soupirant sans cesse après le bonheur de la suivre, et, quelquefois, fondant en larmes de me voir ainsi renvoyée d'années en années ? Oui, c'est dans toute l'ardeur et la sincérité de mon ame, que je conjure Dieu de briser mes liens ; que je vous presse, que je vous sollicite de m'aider à les rompre, et que j'emploie, pour vous rendre propice à mes vœux, l'intercession de vos plus cheres filles. N'ai-je donc pas assez connu le monde pour le détester à jamais, et ne jamais le regretter ? J'ai considéré assez long-temps, et l'une après l'autre, toutes les douceurs de l'état auquel je

veux renoncer, et vous m'êtes témoin, ô mon Jesus! qu'il n'en est aucune que j'aie balancé à vous sacrifier. Vaines douceurs, douceurs perfides et pleines d'amertumes: fussent-elles mille fois plus pures, je leur préfere le calice de mon Sauveur. Ne me dites pas, ô ma bonne mere! que je ne connois pas assez encore votre sainte regle. Ah! ne m'avez-vous pas vue la lire, la méditer, la porter sur moi et en faire mes délices! Non, je ne me suis rien déguisé. Abaissemens, pauvreté, austérités de toute espece, privations de toutes sortes, solitude, délaissement, contradictions, humiliations, mépris, mauvais traitemens, j'ai mis tout au pis; et, par la grace de Dieu, rien ne m'a effrayée. J'ai comparé l'état de Princesse à l'état de Carmélite, et toujours j'ai prononcé que celui de Carmélite valoit mieux: jamais mon cœur ne rétractera ce jugement. Je l'ai vue, ô mon Jesus! et je l'ai pesée la Croix dont je vous prie de me charger. Ah! que n'est-elle aussi pesante que la vôtre.

» IV. O ma sainte mere! que voulez-

vous donc de moi, et que vous faut-il de plus? Mes jours se dissipent, mes années s'écoulents. Hélas! que me restera-t-il à donner à mon Dieu? Ouvrez-moi donc enfin, ô ma mere, ouvrez-moi la porte de votre Maison. Tracez-m'en la route, frayez-m'en le chemin, applanissez-moi tous les obstacles. Pour faire le premier pas, j'ai besoin de tout votre secours; j'en ai besoin pour me déclarer à celui dont le consentement m'est nécessaire. Faites-moi naître une occasion favorable; préparez son cœur; disposez-le à m'écouter; défendez-moi de sa tendresse, défendez-moi de la mienne. Donnez-moi le courage de lui parler, et mettez dans ma bouche des paroles persuasives qui triomphent de toutes ses répugnances. Oui, mettez-moi sur les levres ce que je dois lui dire, et ce que j'aurai à lui répondre; parlez-lui vous-même pour moi, et que ce soit vous qui me répondiez pour lui. Vous obtîntes autrefois tant de graces pour rompre les liens qui vous retenoient dans le monde, vous en obtenez tant de semblables pour vos filles! intercédez donc aussi pour

moi, ma mere, et, avant que je sorte d'ici, dites à mon cœur que je puis parler quand je voudrai, et que le cœur du Roi est prêt à se rendre à mes vœux... Mais, ma sainte mere, le Roi apprendra-t-il ma résolution, y consentira-t-il, la verra-t-il s'exécuter sans être aussi touché de Dieu, sans se tourner entierement vers lui? Moi Carmélite, et le Roi tout à Dieu, quel bonheur! Dieu le peut; Dieu le fera, ô ma sainte mere, si vous le lui demandez. Hélas! il le feroit même à ma priere, si ma foi répondoit à mes desirs. Ah! je crois, ô mon Dieu, je crois... ô ma bonne mere, présentez ma foi aux pieds de votre divin Epoux; qu'elle croisse, qu'elle s'augmente entre vos mains; qu'elle égale la vôtre, et qu'elle puisse, comme elle, mériter des miracles. Après cela qu'aurai-je à désirer, et ne serai-je pas bien heureuse de mourir; de mourir Carmélite, en laissant ici-bas toute ma famille dans le chemin du Ciel?

» V. Mais, s'il me faut encore acheter, par quelques délais, une si grande grace, Ah! du moins, ma sainte mere, aug-

mentez-en le pressentiment dans mon cœur. Faites-y luire le plein jour de la volonté de Dieu ; daignez sans cesse me certifier ma vocation. Mais, sur-tout, ne me laissez pas perdre cet intervalle, quelque long qu'il puisse être. Aidez-moi à me défaire, dès aujourd'hui, de tous les attachemens contraires à cette vocation. Hélas ! à quoi ne s'attache pas notre cœur, et presque toujours sans que nous nous en doutions ? Parens, amis, honneurs, richesses, appartemens, meubles, habits, bijoux, bonne-chere, commodités, habitudes, consolations humaines, que sais-je encore, vous le voyez, faites-le moi voir. Arrachez de mon cœur tout ce que je ne dois pas porter chez vous ; n'épargnez rien au-dedans de moi-même. Mais au-dehors, ô ma bonne mere ! retenez ce bras terrible qui a déchiré mon ame par tant de funestes coups. O mon Dieu ! conservez la Reine : donnez lui, avant sa mort, la consolation de me voir au nombre de ses cheres Carmélites. Conservez toute ma famille, conservez tous ceux que j'aime. Ne me détachez

d'eux que par votre grace. Non, je n'y serai pas rebelle; je foulerai aux pieds toutes mes inclinations, pour suivre votre voix. Mais, ô ma sainte mere! pendant que je travaille à déraciner mes anciennes attaches, ne permettez pas que j'en contracte de nouvelles; protégez-moi contre toutes les occasions, contre tous les pieges qu'on me tend.

» VI. A mesure que mon cœur se videra de toutes les affections de la Terre, il se remplira de celles du Ciel. O ma bonne mere! dilatez-le ce cœur; appelez dans mon ame toutes les vertus religieuses. Que, dès-à-présent, j'en pratique tout ce qui m'est possible. Ménagez-moi des occasions fréquentes d'obéir, de me mortifier, de m'humilier, de me confondre avec mes inférieurs, de descendre même au-dessous d'eux; de fouler aux pieds le Monde et ses vanités; de glorifier Dieu sans respect humain; d'embrasser, sans honte, la Croix de Jesus-Christ; de confesser hautement sa Religion et son Eglise, de renoncer à moi-même et à toutes mes affections; de goûter les contradictions,

les délaissemens, la privation des consolations humaines; de souffrir le froid, le chaud, la faim, la lassitude; de me dépouiller de ma propre volonté, de me résigner à celle de Dieu; de m'élever à lui, de le prier, de converser avec lui; de l'aller visiter au pied de ses Autels; de participer dignement à sa Table sainte, d'entendre souvent annoncer sa parole et chanter ses louanges. Multipliez pour moi ces occasions, et que je n'en perde aucune. Que par-tout, et jusque dans les lieux les plus soumis à l'empire du monde, je porte un cœur crucifié, un cœur de Carmélite; que toutes mes pensées y soient dignes de vous.

» VII. Soyez toujours à mes côtés, ô ma sainte mere, pour me dire sans cesse: *songez à votre vocation, songez à former une Carmélite: une Carmélite ne penseroit pas, ne diroit pas, ne feroit pas cela.* Ah! qu'avec cette assistance j'aurois lieu d'espérer de former en moi, dès à présent, et au milieu même du monde, une parfaite Carmélite, à laquelle il ne manqueroit plus que le Cloître et l'habit! dai-

gnez donc ma sainte mere, si vous me laissez encore dans le monde, daignez ne me pas perdre de vue un seul instant. Veillez sur moi comme sur une de vos filles, soyez mon soutien, soyez ma sûre garde, soyez mon conseil assidu.

» VIII. Je vous recommande, non-seulement mon cœur, pour que vous le formiez à toutes les vertus et à toute la perfection de votre Regle, mais aussi mon corps, pour que vous le trouviez en état d'en soutenir toutes les austérités. Je ne demande pas une santé parfaite; je voudrois, ô ma sainte mere! vous ressembler en tout; je voudrois ressembler à Jesus-Christ, mon divin modele, et porter ma Croix dans mon cœur et sur mon corps jusqu'au dernier soupir. *Ou souffrir ou mourir* sera ma devise, comme ce fut la vôtre. Mais, qu'au milieu des douleurs et des infirmités mon tempérament se fortifie, afin que sa foiblesse ne soit pas un obstacle à ma vocation, quand, par la miséricorde de Dieu, les autres obstacles seront levés.

» IX. Mais, tandis que je m'ocupe de

mon futur état, que je m'en propose les vertus et que je m'y exerce, ne permettez pas, ô ma sainte mere ! que je néglige celles de l'état ou la Providence me retient encore, quelque peu de temps qu'elle doive m'y retenir. Rappellez-m'en tous les devoirs; obtenez-moi de les remplir aussi ponctuellement, avec autant d'exactitude et de perfection que si je devois être toute ma vie ce que je suis à présent. Multipliez aussi, sous mes mains, les occasions de faire le bien propre de mon état actuel, le bien que je ne pourrai plus faire étant dans le Cloître. Hélas! qu'ai-je fait jusqu'ici, Seigneur, pour répondre aux vues de votre Providence, et la justifier de m'avoir placée et tenue plus de trente ans dans ce rang d'élévation? Remplissez ô mon Dieu ! le peu de jours qui me restent de cette grandeur; et que de leur plénitude soit comblé tout le vide de ma vie passée. Donnez-moi, dans ce court espace de temps, la grace de servir la Religion, l'Eglise et l'Etat; de tirer les Malheureux de la misere; de soutenir, de ranimer,

d'encourager la piété ; de protéger l'innocence opprimée ; d'imposer un silence éternel à la calomnie et aux médisances ; de vous gagner toute ma Maison ; d'édifier toute la Cour ; et, avant de m'enfermer dans la solitude, pour travailler uniquement à mon salut, d'avoir contribué à celui de tous ceux à qui l'élévation dont je descendrai me donnera en spectacle. Ainsi soit-il. »

De tels sentimens, sans doute, n'ont pu être rendus avec une si touchante simplicité que par le cœur vertueux qui les éprouvoit ; et, au sein d'une Cour frivole et dissipée, peut-être ont-ils droit de nous étonner autant que des miracles dans un Cloître.

Cependant, l'Archevêque de Paris consulté, à peu-près à l'époque de la mort de la Dauphine, avoit déclaré qu'il reconnoissoit tous les caracteres d'une vocation surnaturelle dans celle de Mad. Louise, et néanmoins il exigea que la Princesse différât encore d'un an à demander au Roi la permission de se retirer de la Cour. La Reine alors étoit malade, et le pieux

Prélat pouvoit craindre que, dans cette circonstance, l'éloignement d'une telle fille ne soumît à une trop cruelle épreuve le cœur d'une mere déjà victime de sa tendresse, et toujours inconsolable de la mort d'un fils qui promettoit à la France le regne de St. Louis, dont il retraçoit les vertus. Mais pendant cette année, qu'une pieuse obéissance obligeoit Mad. Louise d'ajouter à tant d'années d'épreuves, la Reine mourut, et, par cet événement, il ne lui resta plus, pour parvenir au terme de ses désirs, qu'un seul obstacle à vaincre, la tendresse du Roi son Pere pour elle. Quoiqu'elle en connût toute l'étendue, elle avoit toujours espéré de triompher de ce sentiment du Prince, par ce sentiment même, et ne fut pas trompée dans son attente. Rendre sa fille heureuse et obéir aux ordres de la Providence furent des motifs auxquels le cœur de Louis XV ne put résister.

Ce ne devoit pas être, cependant, un petit embarras que celui d'annoncer au plus tendre des Peres la résolution où

étoit sa fille de se séparer de lui, de rompre tous les liens qui l'attachoient au Monde et à la Cour, pour s'ensevelir dans une obscure solitude et s'immoler aux plus rudes austérités de la pénitence. Aussi Mad. Louise, après avoir consulté Dieu et son cœur, crut-elle devoir supplier l'Archevêque de Paris de porter, en son nom, des paroles qu'elle craignoit que son respect et sa tendresse ne fissent expirer sur ses levres. Quelque peu agréable que dût être la commission, l'Athanase de la France ne refusa pas de s'en charger. Admis à une audience secrette qu'il avoit demandée au Monarque, il lui dit: « Sire, je suis chargé d'apprendre à » Votre Majesté une nouvelle, qu'elle re- » cevra sans doute avec sa Religion ordi- » naire: Mad. Louise, après les plus lon- » gues et les plus sérieuses épreuves, a » reconnu que Dieu l'appeloit à la Vie » religieuse, et désire que Votre Majes- » té lui permette d'être heureuse, en sui- » vant sa vocation. » Le Roi, à ces paroles, recula d'étonnement et s'écria: Quoi! c'est cette nouvelle, M. l'Ar-

» chevêque, et c'est vous qui me l'appor-
» tez ! » Puis, s'appuyant sur le dos d'un fauteuil, la tête penchée entre ses mains, il ajouta, avec toute l'émotion de la douleur, « que cela est cruel ! que cela est
» cruel ! » Mais, après quelques instans d'un profond silence, ce Prince, naturellement religieux, faisant céder le sentiment de sa tendresse au sentiment plus impérieux encore de sa foi, répondit à M. de Beaumont : « M. l'Archevêque, si
» c'est Dieu qui me la demande, je ne
» dois ni ne puis contrarier sa volonté.
» Je répondrai dans quinze jours. » Alors le Prélat, que la premiere réponse du Roi avoit un peu déconcerté, ajouta que la Princesse donnoit la préférence à l'Ordre des Carmélites, disposée néanmoins à entrer dans telle maison de cet Ordre qu'il plairoit à sa Majesté de lui assigner. Mais le mode du sacrifice n'étoit pas ce qui pouvoit arrêter Louis XV qui disoit, au contraire, que, puisque sa fille se faisoit Religieuse, il aimoit mieux la voir Carmélite qu'Abbesse ou Religieuse mitigée.

Il est aisé d'imaginer combien dût paroître long à Mad. Louise, cet espace de quinze jours fixé par le Roi, pour donner sa réponse. Ce Prince, pendant tout ce temps, ne dit pas un seul mot en particulier à sa fille. Il la voyoit seulement, suivant son usage, à des heures où elle étoit réunie avec les Princesses ses Sœurs. Mais tous les soirs, au moment de la quitter, il se sentoit attendri jusqu'aux larmes, et détournoit les yeux de dessus l'objet qui les faisoit couler. Ces entrevues étoient déchirantes pour le cœur de Mad. Louise qui, dès qu'elle se trouvoit libre, entroit dans son Oratoire, et, prosternée au pied de son Crucifix, conjuroit le Ciel d'unir le sacrifice du Roi au sien, pour leur salut commun.

Au terme précis des quinzes jours, Louis XV fit appeler l'Abbé du Terney et le chargea de remettre à la Princesse, dont il étoit le Confesseur, la Lettre suivante, écrite de Versailles, en date du 20 Février 1770. « M. l'Archevêque, » chere fille, m'ayant rendu compte de » tout ce que vous lui avez dit et man-

» dé, vous aura sûrement rapporté exac-
» tement tout ce que je lui ai répondu.
» Si c'est pour Dieu seul, je ne puis m'op-
» poser à sa volonté ni à votre détermi-
» nation. Depuis dix-huit ans, vous de-
» vez avoir fait vos réflexions : ainsi je
» n'ai plus à vous en demander. Il paroît
» même que vos arrangemens sont faits.
» Vous pouvez en parler à vos Sœurs,
» quand vous le jugerez à propos. Com-
» piegne n'est pas possible : par tout ail-
» leurs, c'est à vous à décider, et je se-
» rois bien fâché de vous rien prescrire
» là-dessus. J'ai fait des sacrifices forcés;
» celui-ci sera volontaire de votre part.
» Dieu vous donnera la force de soutenir
» votre nouvel état; car, la démarche
» faite, il n'y a plus à en revenir. (1) Je
» vous embrasse de tout mon cœur,
» chere fille et vous donne ma bénédic-
» tion. » LOUIS.

La Princesse ne put lire cette Lettre

(1) Louis XV, qui n'étoit pas à la hauteur philosophique de son siecle, croyoit, comme l'on voit, que les vœux religieux étoient indissolubles, même pour sa fille.

sans l'arroser de ses larmes. Elle court, à l'instant, se prosterner au pied de son Crucifix; et, dans la joie qui la transporte, elle se répand en actions de grace envers cette miséricordieuse Providence, qui tourne à son gré le cœur des Rois, et dispose tout dans la Nature pour le salut de ceux qui mettent en elle leur confiance, fideles à attendre ses momens.

Libre de choisir, pour sa retraite, telle maison des Carmélites qui lui plairoit le plus, il paroissoit naturel qu'elle donnât la préférence à celle de la rue Grenelle de Paris. Mais, au moment d'opter, elle fit réflexion qu'elle connoissoit particuliérement plusieurs Religieuses dans cette maison; que cette maison, étant dans la Capitale, pourroit lui attirer des visites préjudiciables à l'esprit de retraite. Il lui vint sur-tout en pensée que, comme on tiroit le canon toutes les fois que le Roi entroit dans Paris, cette bruyante annonce deviendroit, pour elle et pour sa Communauté, un sujet de distraction à chaque visite que lui feroit le Monarque. Ces considérations, fruit de sa grande foi,

suffirent pour lui faire faire le sacrifice d'une Maison qu'elle affectionnoit comme le berceau de sa vocation. Aucun motif humain, sans doute, n'influa sur la préférence qu'elle donna au Monastere de St.-Denis. Elle ne le connoissoit nullement, et la seule chose qu'elle eût jamais ouï dire de cette maison, en apprenant qu'elle existoit, c'est qu'elle étoit très-pauvre et très-réguliere. Ce fut sous ces deux rapports qu'elle lui plût. Elle voulut seulement savoir si le Roi n'auroit pas quelque répugnance à l'aller voir dans un lieu si voisin du tombeau des Rois de France. Et, dès que le Prince l'eût assuré qu'il l'y verroit aussi volontiers que par-tout ailleurs, son parti fut irrévocablement pris. Ils étoient bien respectables, sans doute, ces motifs qui déterminoient là Princesse! Mais, dans ce changement d'inclination et cette résolution subite de sa part, d'aller se fixer dans un Monastere pauvre et inconnu, les Carmélites de St.-Denis ont toujours cru reconnoître le trait marqué d'une Providence particuliere sur leur maison:

et voici le fondement de cette pieuse croyance. En 1770, la maison des Carmélites de St.-Denis se trouvoit dans la derniere détresse, au point qu'elle ne pouvoit plus fournir à ses pauvres habitantes le nécessaire le plus indispensable. Depuis long-temps les Religieuses s'étoient condamnées à des réductions et des retranchemens sur leur nourriture, déjà très-frugale. Elles ne buvoient plus de vin au réfectoire; elles mangeoient très-peu de poisson, et n'achetoient, dans tous les genres de comestibles, que les plus communs. Mais, malgré ce plan sévere d'économie; malgré les secours généreux de M. l'Abbé Bertin et de quelques autres Ecclésiastiques charitables, la maison obérée ne pouvoit parvenir à appaiser ses créanciers. Aujourd'hui c'étoit le Boulanger qui, à défaut de payement, refusoit de fournir le pain à la Communauté; demain c'étoit le marchand de bois, qui lui faisoit signifier une saisie de ses revenus. Tous les jours étoient marqués par quelques nouveaux embarras; et la suppression de la maison, que

que toutes les Religieuses redoutoient comme le dernier des malheurs, paroissoit inévitable.

Dans cette extrémité, la Prieure du Monastere (1) assemble sa Communauté; et, sans rien dissimuler à ses Filles de la triste situation du temporel de la maison, elle les exhorte à ne pas perdre courage, et à se souvenir que Dieu n'abandonne jamais ceux qui esperent en lui. « Vous vous rappellez, leur dit-elle, » que déjà le Seigneur nous a secourues, » d'une maniere bien spéciale, par l'en- » tremise de la Sainte Vierge. Son bras » n'est pas racourci; ce qu'il a fait une » fois, il peut le faire encore, et il le fera, » pourvu que nous ayions la foi. » Encouragées par ce discours, toutes les Religieuses conviennent avec leur Prieure de

(1) La Mere *de St.-Alexis*, Religieuse d'une éminente vertu, dont la mémoire est en vénération dans le Monastere de St.-Denis. M. l'Abbé Bertin, dans les Mémoires qu'il m'a remis, atteste, à l'occasion de ce trait marqué de la Providence, qu'il a été témoin d'un autre de même nature, à la suite d'un semblable vœu, que la foi de cette Religieuse avoit conseillé à ses saintes Filles.

s'adresser de nouveau à la Sainte Vierge, et de la conjurer de leur obtenir de Dieu que quelque sujet, dont la fortune accompagne la vocation, vienne s'unir à elles pour détourner le coup dont elles étoient menacées. Dans cette intention, le 8 de Février, après en avoir obtenu la permission de leur Supérieur, ces saintes filles commençent une Neuvaine de prieres, de Communions et de bonnes œuvres en l'honneur de la sainte Vierge, accompagnée de la promesse que, si elles sont exaucées, elles érigeront en son honneur un Oratoire dans l'intérieur du Monastere. Or, il n'y a point de doute que ce sujet, dont le crédit et la fortune pouvoient conserver leur maison, ne leur eût été donné dans la personne de Mad. Louise, et il est également digne de remarque que l'époque de la Neuvaine, indiquée pour solliciter de Dieu cette faveur, concourt avec celle des quinze jours que Louis XV avoit pris, pour se déterminer sur le consentement que lui demandoit sa fille. La lettre du Monarque, en date du 20 Février 1770, en fait

foi. Aussi les Carmélites, en reconnoissance du bienfait signalé, ne négligerent-elles pas, aussitôt après l'entrée de Mad. Louise dans leur Monastere, d'y faire ériger, en l'honneur de la Sainte Vierge, un Oratoire, qui offre, dans son ensemble, l'expression touchante et du vœu qu'elles avoient fait, et de la maniere dont le Ciel l'exauça.

Cependant, Mad. Louise n'avoit pas plutôt été assurée du consentement du Roi, qu'elle avoit mis tout en œuvre pour accélérer son départ de la Cour, et, quoiqu'elle fût autorisée à faire part de sa détermination aux Princesses ses sœurs, elle crut qu'il seroit plus prudent de leur épargner et de s'épargner à elle-même les combats de l'amitié et la scene attendrissante d'une séparation, qui ne pouvoit que les affliger réciproquement; en sorte que la premiere annonce qu'elle leur fit du dessein de se dévouer à l'austérité du Cloître fut datée du Cloître même.

Munie des autres permissions, nécessaires pour son admission dans le Cou-



vent de St.-Denis, elle n'avoit plus à se procurer que celle du Supérieur immédiat de la maison. Elle fut charmée d'apprendre que ce fût M. l'Abbé Bertin, qu'elle connoissoit, et charmée encore, dans son empressement d'accomplir aussitôt la volonté de Dieu, de savoir qu'il se trouvât alors à Versailles. Elle le fait appeller, lui ordonne de s'asseoir, parce qu'elle veut avoir une longue explication avec lui; et aussi-tôt, avec sa vivacité ordinaire: « Je vais me faire Carmélite, » lui dit-elle, et ce sera dans le Couvent » de St.-Denis, dont vous êtes Supé- » rieur; il me faut votre permission pour » y entrer, et je veux y entrer sans dé- » lai. » M. l'Abbé Bertin, à ces paroles, se croit presque dans l'illusion d'un songe; et, malgré ce qu'il entend, il trouveroit encore de la présomption à se flatter que la fille du Roi dût être le sujet sollicité par les prieres de ses pauvres Carmélites de St.-Denis, pour devenir la Restauratrice de leur maison. Madame Louise, en effet, dont tout le monde connoissoit l'humeur vive et enjouée,

étoit, de quatre Princesses qui habitoient alors la Cour, celle que l'on eût nommée la derniere, si l'on eût eu à deviner laquelle devoit se dévouer à un genre de vie si austere. Cependant, vaincu par l'évidence, et ne pouvant plus douter de la résolution de celle qui lui parloit, M. l'Abbé Bertin ne crut pas pouvoir omettre, en sa faveur, les précautions de prudence qu'ont coutume d'employer les Supérieurs des maisons religieuses, pour épargner aux sujets qui en demandent l'entrée les désagrémens d'une démarche irréfléchie. Il jugea même, que le rang sublime que Mad. Louise tenoit dans le monde étoit pour lui un motif de plus de s'appliquer à connoître les caracteres de sa vocation; et, pour y parvenir, il fit subir à son Auguste Postulante un examen très-détaillé, dont on ne sera pas fâché de trouver ici le précis, avec les réponses de la Princesse.

« Je pense, lui dit M. l'Abbé Bertin, qu'un projet de cette conséquence pour MADAME doit être mûri par les plus longues et les plus sérieuses réflexions. — Je

pense comme vous, M. l'Abbé, lui répond la Princesse ; mais, ces réflexions sérieuses, voilà dix-huit ans que je les fais, sans que ma vocation pour la vie religieuse, toujours traversée depuis ce temps-là, ait jamais varié d'une minute.-- Vous avez déjà, Mad., dans une si longue épreuve, un grand préjugé en faveur de votre vocation ; mais, de mon côté, je n'oserois prendre sur moi de décider, sans conseil, sur une démarche de la part de MADAME, qui va faire tant de bruit dans le monde. —Ne craignez rien, M. l'Abbé : ceux qui, depuis dix-huit ans, m'ont tenu la place de Dieu ont approuvé mon dessein : mon premier Pasteur, M. l'Archevêque, l'approuve aujourd'hui, il est bien temps que je l'exécute : mes plus beaux jours se passent, je n'ai plus à délibérer. — J'avoue que MADAME peut regarder comme les interprêtes de la volonté de Dieu sur elle les hommes éclairés et vertueux qui, depuis son retour à la Cour, ont dirigé sa conscience ; j'avoue sur-tout que le suffrage de M. l'Archevêque de Paris est d'un poids à ne

plus laisser de doute sur sa vocation à la vie religieuse ; mais, pour suivre cette vocation, Mad., une chose vous est absolument nécessaire, et l'obtiendrez-vous aisément ? Je veux dire le consentement du Roi. — Je l'ai M. l'Abbé ; oui, je l'ai ce consentement. Les larmes me viennent aux yeux, quand je songe à ce qu'il en a coûté à son cœur pour me l'accorder ; mais la Religion l'a emporté sur sa tendresse. Il consent à ce que je sois Religieuse, à ce que je sois Carmélite, à ce que j'aille où je voudrai, excepté à Compiegne, et je m'en tiens à St.-Denis. — Il est possible, Mad., que l'on ait une véritable vocation pour la vie religieuse, sans que l'on soit appelé, pour cela, à mener la vie extraordinairement dure que menent les Carmélites. MADAME pourroit, par exemple, entrer dans l'Ordre moins austere des Bénédictines, qu'elle connoît particuliérement. — Cela est vrai, M. l'Abbé, je vous dirai même que je n'ai pas caché à Mad. de Soutlanges mon goût pour l'état religieux ; mais je lui ai fait voir, et elle est convenue avec moi,

que, vu ma tendre amitié pour elle, il pourroit se glisser quelque chose de trop humain dans mon sacrifice, si j'entrois dans son Ordre. Comme, d'ailleurs, je ne me fais pas Religieuse pour commander, mais pour obéir toute ma vie, et faire mon salut, je serois fâchée de m'exposer à l'embarras de refuser des Abbayes, ou à la tentation de les accepter. —Mais, sans entrer dans un Ordre où l'on puisse être appellé à des Dignités d'éclat, MADAME pourroit faire choix d'un autre, dont le régime moins austere seroit plus analogue à la délicatesse de son tempérament, et au genre de vie qu'elle a mené jusqu'à présent; car, de la Cour au Carmel, le passage est immense. —Je le sais, M. l'Abbé; et, à raison de ma foible santé, j'aurois songé à me faire fille de St. François de Sales, si son Institut n'eût renfermé l'instruction de la Jeunesse, dont je ne me sens pas capable; mais, quand Dieu nous appelle, ne devons-nous pas plus compter sur sa grace que sur nos forces naturelles? J'ai peu de santé ici, on ne sera pas surpris que

j'en aie peu chez les Carmélites. — Mais l'Ordre des Carmélites, Mad., est un Ordre si universellement austere ! le jeûne y est de la plus grande partie de l'année ; le maigre habituel, et mal apprêté ; la solitude profonde, l'obéissance sans bornes, la priere et le travail continuels. — Je sais tout cela, M. l'Abbé, et bien des choses encore que vous ne dites pas. J'ai médité à loisir les constitutions de sainte Thérese, et j'espere que Dieu me fera la grace de pouvoir les pratiquer. J'ai même fait, à cet égard, quelques essais qui m'encouragent ; et puis, j'aurai encore, pour m'éprouver, le temps du Noviciat, auquel le Roi veut qu'on ajoute trois mois de plus pour moi que pour les autres. — Je vois bien que MADAME est décidée à être fille de sainte Thérese. Me sera-t-il permis de lui faire quelques observations encore sur la maison de l'Ordre qu'elle veut adopter ? En ma qualité de Supérieur, je la connois mieux que personne. Cette maison n'offre pas, pour les bâtimens, les avantages de quantité d'autres ; et, pour le tem-

porel, elle est plongée dans la derniere misere. — Eh ! tant mieux, M. l'Abbé, il sera doux pour moi de venir à son secours ; et, à défaut de grandes vertus, de lui porter du moins les bontés du Roi pour moi. — Ce n'est pas tout, Mad. ; cette maison, la plus pauvre qu'il y ait en France, est peut-être aussi la plus austere. Car, outre qu'on y est fidele aux Constitutions, on y suit encore un nombres de pieuses observances qui ne sont en usage que dans ce Monastere, mais dont les bonnes Religieuses ne se dispensent jamais. En un mot, Mad., on appelle St.-Denis *la Trappe du Carmel*. — Tant mieux encore, M. l'Abbé; car toute ma crainte, depuis que je pense à me faire Religieuse, a toujours été de tomber dans une maison relâchée; et je dois bénir la Providence, qui me sert à souhait, en me conduisant à St.-Denis : c'est sûrement mon bon-Ange qui m'a suggéré ce choix. — Il ne m'est plus permis de douter que la vocation de MADAME ne soit de Dieu ; trop heureux si je puis lui être de quelque utilité dans les moyens

qu'elle va prendre pour l'effectuer; et, pour cela, je commencerai par lui observer qu'il est indispensable que nous ayions par écrit le consentement du Roi, pour pouvoir lui ouvrir la porte du Monastere. — Cette nouvelle demande au Roi, M. l'Abbé, va renouveller toute sa douleur : ne pourriez-vous donc pas vous contenter du consentement verbal qu'il m'a donné, et sur lequel il ne reviendra sûrement pas? — Non, Mad., cela ne suffiroit pas, pour nous mettre à l'abri de tout reproche. Nous devons exiger de toute postulante qu'elle nous présente le consentement écrit de ses parens : c'est à Madame à juger si nous pourrions négliger cette sage précaution à l'égard de la fille du Roi. — Hé bien, M. l'Abbé, puisqu'il faut ce consentement écrit, je ne me présenterai pas à St. Denis sans l'avoir. »

En effet, comme le Roi, pour faire diversion à la douleur que lui causoit le prochain départ de sa fille, s'étoit retiré à Choisy, la Princesse lui écrivit, pour le prier de faire expédier le consentement

exigé pour sa réception ; et le Monarque le lui adressa, avec ce billet, daté du 5 Avril 1770. « Je vous embrasse de tout mon cœur, chere fille : je vous envoie l'ordre dont vous me parlez, pour votre départ, et j'exécuterai ce que vous desirez pour vos domestiques et tous vos autres arrangemens ?... Vous n'aurez qu'un mot de moi ce soir, mon petit cœur, car il est tard. » C'est sur ce ton que le bon Louis XV, traitoit avec ses Enfans.

Pourvu de la Piece nécessaire, Mad. Louise, dans une seconde audience qu'elle assigna à M. l'Abbé Bertin, concerta toutes choses avec lui pour son entrée, qu'elle fixa au mercredi suivant, 11 Avril. « Le mercredi matin seulement, lui dit-elle, vous préviendrez vos filles que je me propose d'aller entendre la Messe dans leur Chœur. Je ferai en sorte d'être à la porte du Couvent entre neuf heures et neuf heures et demie. Si j'arrive plutôt à St.-Denis, j'irai prier Dieu sur le tombeau de la Reine. La Messe finie, je resterai devant le St. Sacrement ; et, pendant ce temps-là, vous assemblerez

les Religieuses pour leur annoncer le dessein qui m'amene chez elles. » M. l'Abbé Bertin pria la Princesse de lui donner ses ordres sur ce qu'elle désiroit qu'on fît pour son logement. « Je n'ai besoin pour logement, lui répondit-elle, que d'une Cellule qui soit conforme en tout à celles des autres Religieuses. Mais, comme je suis accoutumée à ne monter et descendre que des escaliers faciles, ayant toujours un Ecuyer à mes côtés, s'il n'y avoit pas de rampes à ceux qui seront à mon usage à St.-Denis, je vous prie d'y faire mettre des cordes, de peur que je ne me casse le cou, car mon étourderie ne vieillit pas. »

M. l'Abbé Bertin se conforma en tout à ces instructions ; et Mad. Louise, au jour et à l'heure marqués, arriva chez les Carmélites, accompagnée de très-peu de monde. Elle prévint la Princesse de Ghistel, sa dame d'honneur, que, pour ne pas troubler la solitude de ces saintes filles, elle entreroit seule et sans suite dans leur maison, où elle alloit entendre la Messe, après quoi elle la rejoindroit.

Le Supérieur reçut Mad. Louise en dehors, tandis que les Religieuses, qu'il venoit d'avertir, se mettoient en devoir de venir la recevoir à la porte de clôture. Le cérémonial à suivre, pour cette réception extraordinaire et imprévue, demanda quelques instans : ces instans parurent des heures à celle qui les mesuroit sur son empressement ; et son attitude ressembloit assez à celle d'une personne qui craint qu'un ennemi qui la poursuit n'arrive avant qu'elle ait pu se mettre hors de la portée de ses traits. « Je pourrois, au besoin, dit-elle à M. l'Abbé Bertin, certifier l'exacte clôture de vos filles, qui est telle que, par vos ordres même et vous présent, on a bien de la peine à pénétrer chez elles. » Enfin la porte s'ouvre ; et la Princesse, en franchissant le seuil, se figure, comme elle le disoit depuis, qu'elle met un pied dans le Ciel. Elle s'entretint un instant avec les Religieuses, qu'elle charma par toutes sortes de marques de bonté. « Il paroît, dit-elle à la Prieure, que votre Communauté n'est pas des plus nombreuses. — Non,

Mad., lui répond la Religieuse, et il y en a une raison bien naturelle. — Eh! quelle raison donc? — C'est, MADAME, que nous sommes excessivement pauvres. — Avez-vous des Novices? — Aucune, Mad., depuis plusieurs années. — Et des Postulantes? — Nous en avons deux. — Sont-elles bien âgées? — L'une est fort-jeune, et l'autre a quarante ans. Elles doivent précisément se présenter aujourd'hui. — Aujourd'hui? c'est fort heureux. Je voudrois bien, par l'amitié que j'ai pour les Carmélites, vous porter bonheur en vous venant voir. — L'honneur que nous fait MADAME, est déjà un grand bonheur pour nous. — Il faut espérer qu'il se présentera quelques autres sujets encore, et que votre maison se rétablira. — Dans nos plus grands embarras, Mad., nous n'avons jamais désespéré un instant de la divine Providence. — Vous avez bien raison, reprend la Princesse, en levant les yeux aux Ciel, cette Providence est admirable pour ceux qui mettent en elle leur confiance. Mais, Mesdames, c'est l'heure de votre Messe, et je suis

venue pour l'entendre avec vous. Nul dérangement, je vous prie, suivez vos usages et vos cérémonies, sans songer à moi que pour me recommander à Dieu. Je prie celles d'entre vous qui auront le bonheur de communier à cette Messe de le faire à mon intention. »

La Messe finie, et Mad. Louise étant restée devant le St. Sacrement, le Supérieur, ainsi qu'elle en étoit convenue avec lui, fait assembler la Communauté au Parloir; et, sans que rien ait pu la préparer à cette nouvelle, il lui annonce que la Princesse, qui est entrée dans la maison, n'en doit plus sortir, et qu'elle n'y est venue que pour se faire Carmélite. Les Religieuses, à ces paroles, se regardent dans l'étonnement, levent les mains au Ciel, et ne peuvent exprimer que par des soupirs et des larmes l'excès de joie qui les transporte. Quelques-unes, moins par doute que pour obtenir des détails confirmatifs, demandent à leur Supérieur s'il est possible qu'il leur parle sérieusement? « Oui, reprend M. l'Abbé Bertin, c'est une affaire très-décidée; Mad. Louise

veut être Carmélite, elle veut l'être ici, le Roi y consent; et, ce qui doit augmenter encore votre joie, c'est que la Princesse m'a chargé de vous prévenir qu'elle vouloit être Carmélite sans adoucissement et sans distinctions, et que le plus grand chagrin que vous pourriez lui donner, seroit de lui faire sentir que vous vous souvenez du rang élevé d'où elle ne descend que pour être en tout votre égale et vivre en vraie fille de Sainte Thérese. Ce sentiment d'humilité est tellement dans son cœur qu'elle vouloit exiger de moi que je vous fisse un devoir de la traiter en tout comme une autre Postulante. Au reste, vous allez l'entendre elle-même, cette Auguste Compagne, et vous apprendrez de sa bouche les motifs de sa retraite parmi vous. Je suis convenue avec elle que je la ferois avertir lorsque vous seriez assemblées.»

La Prieure, à l'instant, accompagnée de quelques Religieuses, se rend au Chœur; et Mad. Louise, dès qu'elle l'aperçoit, se leve et la suit. Cependant, la pensée d'un évenement si consolant pour la Reli-

gion; le contraste frappant de l'état actuel de leur maison avec celui de la veille ; ce double miracle de la Providence, affectant toujours également les esprits et les cœurs, les larmes continuoient de couler de tous les yeux. C'est en ce moment que Mad. Louise, conduite par la Prieure, entre dans l'assemblée, et que, se jetant aux pieds des Religieuses, qui se prosternent de leur côté, elle leur dit, d'un ton ferme et affectueux : « Je vous supplie toutes, Mesdames, de me faire la grace de me recevoir parmi vous ; de me regarder comme votre Sœur ; d'oublier ce que j'ai été dans le monde, et de prier Dieu pour le Roi et pour moi. Je desire de tout mon cœur d'être Carmélite, et je tâcherai, avec la grace de Dieu et le secours de vos prieres, de devenir bonne Carmélite. » A ce moment les pleurs redoublent, les soupirs éclatent de toutes parts. La Princesse, aussitôt, s'approche des Religieuses, les releve l'une après l'autre, les embrasse tendrement et leur dit : « Hé bien, Mes» dames, c'est donc moi, c'est ma bonne

» humeur qui rend vos pleurs intarissa-
» bles ? » Puis , s'avançant jusqu'à la grille, « Et vous aussi, M. le Supérieur ? » dit - elle à M. l'Abbé Bertin, attendri lui-même par ce spectacle, au point de ne pouvoir répondre à la Princesse, ni proférer une seule parole.

A cette scene touchante en succéda une autre également vive, mais moins agréable pour Mad. Louise. Elle fit appeler au Parloir extérieur sa Dame-d'honneur et son Ecuyer, qui étoient fort éloignés de soupçonner le but de son voyage, et, après les précautions oratoires qu'elle croit les plus propres à adoucir la nouvelle à des personnes dont elle connoissoit tout l'attachement pour elle, elle leur déclare qu'elle est entrée dans le Couvent pour n'en plus sortir : et, en leur montrant l'ordre, signé du Roi, de lui obéir en tout comme à lui-même, elle les exhorte à reprendre le chemin de Versailles. La Dame-d'honneur et l'Ecuyer, comme accablés de ce qu'ils entendent, restent quelque-temps dans la stupeur, versent ensuite des tor-

rens de larmes ; et, mêlant aux accens de la douleur les expressions exagérées du désespoir, ils accusent Mad. Louise de les avoir trompés. Mad. la Princesse de Ghistel ne vouloit plus retourner à la Cour : « Comment me présenter devant le Roi ? que lui dirai-je ? que dirai-je à Mesdames, que cette nouvelle fera mourir de douleur ? Est-ce donc ainsi, Mad. qu'on quitte une Famille dont on est chérie ? Votre départ de la Cour ressemble à une évasion ; et vous voulez que j'en sois regardée comme la confidente et la complice ? Ah ! Mad., je vous ai toujours aimée, et vous ne m'aimez pas. Non, je ne retourne pas à la Cour sans vous ; je ne puis y retourner ; jamais on ne m'y reverra. » C'étoit un office bien douloureux et un vrai supplice pour Mad. Louise que d'avoir à consoler des personnes qui n'étoient inconsolables que par le plus vif attachement pour elle. Envain leur rappeloit-elle que tout se faisoit du consentement du Roi ; envain leur disoit-elle que s'ils avoient besoin de lettres de créance pour la Cour,

celles dont elle les chargeroit pour les Princesses ses sœurs leur en tiendroient lieu : rien ne faisoit impression sur des cœurs fermés à tout autre sentiment qu'à celui de la douleur. Ils refuserent même d'abord d'être porteurs des lettres que la Princesse vouloit adresser à Versailles ; et ce ne fut qu'après bien des raisonnemens, que leur fit Mad. Louise, qu'enfin la raison et la Religion leur firent un devoir de se soumettre aux ordres de la Providence, et de prendre eux-mêmes leur part du sacrifice auquel se dévouoit leur bonne maîtresse.

Mad. Louise, en les quittant, alla oublier auprès de ses nouvelle Compagnes ce que cette entrevue avoit eu de déchirant pour son cœur. La Prieure, en lui adressant la parole, l'appeloit MADAME. « *Madame !* reprit la Princesse avec vivacité, que dites-vous, ma révérende mere ? Je sais qu'une Postulante, chez les Carmélites, ne s'appelle point *Mad.* mais *ma sœur ;* et je vous prie de ne pas oublier que c'est bien sérieusement et sans retour que je viens de renoncer entre vos

mains à tous les titres et distinctions qui peuvent flatter la vanité dans le monde. Lorsque j'aurai mérité une mortification, vous pourrez me le faire comprendre en m'appelant *Mad.* Mais, à propos de nom, continua-t-elle, je crois me rappeler que c'est lorsqu'on entre chez les Carmélites qu'on change celui qu'on portoit dans le monde. — C'est l'usage que nous suivons, MADAME, (car on ne s'accoutuma pas aussi-tôt qu'elle l'eût voulu à supprimer cette dénomination) — Hé bien, quel nom voulez-vous me donner? — Mad., est bien la maîtresse de choisir celui qui lui plaira le plus. — Tout nom qui ne rappelera pas ce que j'étois ci-devant me sera à peu près égal. Si j'avois quelque inclination, ce seroit pour celui de Thérese; mais, comme je ne voudrois pas en priver celle qui pourroit déjà le porter dans la maison, et que, d'ailleurs, en cela comme dans tout le reste, je ne dois avoir ici de volonté que celle de la révérende mere, je m'en remets à tout ce qu'elle ordonnera. — Mad. aimeroit-elle aussi celui de St. Augustin? — J'ai

beaucoup de dévotion à St. Augustin, mais j'avoue qu'il ne me seroit jamais venu en pensée de demander son nom. Pourrois-je savoir, ma révérende mere, pourquoi vous voudriez me le donnez ? — C'est, Mad., parce que c'est celui de M. notre Supérieur, et que nous nous étions proposé de le donner à la premiere Postulante qu'il nous conduiroit. — C'est donc moi qui serai ici la premiere fille de M. l'Abbé Bertin ? — Oui, c'est Mad. — Oh ! cela étant, il est juste que j'aie son nom. Mais, comment le nom *d'Augustin* s'ajustera-t-il avec celui de *Thérese* ? — Rien, Mad., de plus facile : on dira *Thérese-de-St.-Augustin*. — C'est à merveille ; me voila baptisée *sœur-Thérese-de-St.-Augustin*. Vous m'avez parlé, en entrant, de deux Postulantes que vous attendiez, sont-elles arrivées ? — Il n'y en a encore qu'une, Mad. — Est-ce la vieille ? — Non, Mad., c'est la petite de St. Germain : nous attendons que la seconde arrive, afin de n'ouvrir qu'une fois notre porte de clôture. — Cette attention est bien réguliere. »

Cependant, la réflexion de Mad. Louise sur les Postulantes, en fit faire une autre aux Religieuses, qui avoient presque oublié celles qu'elles attendoient, tout occupées qu'elles étoient de celle qui étoit arrivée étant si peu attendue. Il leur vint alors en pensée, que, comme il s'agissoit de donner ces deux Postulantes pour compagnes habituelles à la fille du Roi, il pourroit être de la prudence de différer leur entrée, pour s'assurer si leur naissance, ou du moins leur éducation permettoit qu'on les associât à une si grande Princesse, comme elles se communiquoient leur embarras, et que Mad. Louise étoit dans l'endroit où elles délibéroient, la Princesse découvrit le sujet de leur inquiétude, et, à cette occasion, elle donna à la Communauté une leçon qui ne sauroit être trop méditée par ces personnes qui, sous l'habit de l'humilité, conservent encore le fol orgueil des prétentions mondaines. Elle interrompit la délibération ; elle en marqua vivement sa peine ; et, représentant aux Religieuses combien ces ménagemens humains seroient

seroient opposés à l'esprit de sainte Thérese, elle les pria de vouloir bien, sans attendre même la seconde Postulante, ouvrir aussitôt la porte à celle qui étoit arrivée. Sur le champ la jeune personne fut introduite; et, dès qu'elle parut, Mad. Louise l'embrassa, lui donna mille marques d'amitié, et lui dit : « Je dois » vous fêter comme ma premiere Cama» rade. » Il s'agissoit de donner un nom à cette nouvelle Postulante; la Prieure en déféra le choix à la Princesse, qui lui donna celui *d'Adélaïde*. Depuis ce temps-là, le Roi et d'autres personnes de la Famille Royale étant venu voir Mad. Louise, elle leur conduisit sa compagne sous le bras, et la leur présenta, en disant : « Voici ma sœur Adélaïde. »

Tandis que Mad. Louise, au comble de la joie, s'applaudissoit d'avoir rompu tous les liens qui l'attachoient au monde, et de se trouver enfin dans l'heureuse liberté après laquelle elle avoit si long-temps soupiré, sa retraite produisoit à Versailles des sentimens bien différens. Les Princesses ses Sœurs, à la nouvelle

que leur en donna le Roi, tomberent évanouies : tous ses domestiques désolés pleuroient comme ils eussent fait au jour de ses funérailles : les Courtisans les plus frivoles gardoient un silence de respect et d'admiration sur une démarche dont l'héroïsme les étonnoit ; et la Princesse de Ghistel qui, le matin, avoit laissé la Cour dans la joie, la trouva, à son retour de St.-Denis, tout disposée à partager la tristesse qui l'accabloit. La Dame, après avoir rendu compte au Roi du voyage de Mad. Louise, remit à leurs adresses les lettres dont la Princesse l'avoit chargée pour toutes les personnes de sa famille, auprès desquelles elle excusoit le secret gardé sur sa retraite, par le motif de leur épargner des chagrins anticipés et des adieux attendrissans.

Dès le même jour Mad. Louise vit arriver un courrier extraordinaire, que lui dépêchoit sa famille, pour lui marquer ses sentimens et tous ses regrets. Comme nous avons sous les yeux les lettres qu'elle reçut en cette circons-

tance, (1) nous ne priverons pas nos Lecteurs du plaisir d'y admirer des sen-

(1) « Tu peux mieux te figurer que je ne puis t'exprimer ce qui s'est passé et ce qui se passe encore dans mon cœur. Ma douleur égale mon étonnement ; mais, tu es heureuse, cela me suffit. Prie Dieu pour moi, mon cher cœur : tu connois tous mes besoins ; ils sont plus pressans aujourd'hui que jamais. J'irai certainement te voir, dès que je le pourrai, que j'en aurai la force, et que tu voudras me recevoir sans te déranger. Adieu, mon cher cœur, je m'en vais à Ténebres, où j'ai peur d'être un peu distraite. Aime-moi toujours, et crois que je te le rends bien. » ADÉLAÏDE.

11 *Avril* 1770.

« Si je ne t'ai pas reparlé, mon cher cœur, de l'envie que je te soupçonnois de te faire Religieuse, c'est que je croyois que tu ne l'effectuerois jamais. Je te pardonne de tout mon cœur, de ne m'en avoir rien dit. Ton sacrifice est beau, parce qu'il est volontaire. Mais crois-tu que celui que tu me fais faire en nous quittant, et qui n'est pas volontaire, soit moins fort à soutenir ? Enfin, la volonté de Dieu. Sois bien sûre, mon cher cœur, que je t'aime, que je t'aimerai toute ma vie, et que je t'irai voir, quand tu le permettras, avec bien de l'empressement. Je t'embrasse de tout mon cœur. »

SOPHIE.

Madame Victoire, non contente d'une lettre à Madame Louise, que nous n'avons pas recouvrée, en écrivit deux autres, l'une à sa Prieure, la seconde à sa Maîtresse de Noviciat.

timens également honorables pour les cœurs qui les produisoient et pour la Princesse qui les excitoit.

« Je vous prie, Madame, de vouloir bien remettre ces deux Lettres, l'une à *Louise*, l'autre à Madame *des Roches*. J'ai un grand désir de faire connoissance avec vous. Je vous prie donc de m'écrire et de me donner des nouvelles de *Louise* exactement. Je l'aime jusqu'à l'excès, je l'avoue; jugez de l'état où je suis de notre séparation. Il n'y a que pour Dieu que je puisse la soutenir, en lui disant: *fiat volontas tua*. Je suis obligée en conscience de vous avertir, que *Louise* est très-foible, d'une complexion très-délicate; qu'elle a mauvaise poitrine et crache souvent le sang. Je ne doute pas de vos soins pour elle. Je vous avertis qu'elle s'en impatientera; mais ressouvenez-vous que vous êtes sa Supérieure. Adieu, Madame; je vous prie d'être bien persuadée de tous mes sentimens pour vous. » VICTOIRE.

« Je suis ravie, Madame, que vous vous soyiez trouvée dans la maison que *Louise* a choisie pour se faire Religieuse. C'est une grande consolation pour moi; pour moi qui suis désolée, je l'avoue, mais soumise à la volonté de Dieu, qui me paroît bien marquée dans cette occasion. J'ai la plus grande grace à vous demander: c'est de vouloir bien me donner des nouvelles de Louise, et très-souvent, sur-tout dans ces commencemens où son zele sera plus grand que ses forces.... Enfin, Madame, ne me cachez rien, sur-tout sur l'article de sa santé. Je vous le demande pour Dieu, et un peu pour

Quoique le Roi eût déjà été informé de l'entrée de Mad. Louise aux Carmélites, par le retour de sa Dame-d'honneur, la Princesse lui en rendit compte elle-même par une lettre particuliere, à laquelle le Monarque fit cette réponse, datée de Versailles, du 12 Avril 1770. « L'Abbé Bertin, ma chere fille, m'a remis votre lettre ce matin, au retour

---

moi indigne. Soyez sûre, je vous prie, Madame, de tous mes sentimens pour vous. » VICTOIRE.

A Versailles, le 16 *Avril* 1770.

« Ma chere Tante, je suis au désespoir de notre séparation, et rempli d'admiration en considérant le courage que vous avez eu de quitter le monde pour vous attacher uniquement à Dieu. Si je ne craignois de vous troubler dans vos saintes occupations, ce seroit avec le plus grand plaisir que j'irois vous voir, et vous marquer les sentimens de vive tendresse et de vénération que j'ai et que j'aurai toute ma vie pour vous. Je vous prie, ma chere Tante, d'avoir toujours la même amitié pour moi, et de me donner quelque part à vos bonnes et saintes prieres. Je vous embrasse de tout mon cœur, ma chere Tante. » LOUISE-AUGUSTE.

Les autres Princes, Neveux de Madame Louise, ainsi que les Princesses ses Nieces, s'empresserent comme le Dauphin leur Frere, de marquer à une Tante qu'ils chérissoient, leur admiration pour ses vertus, et leurs regrets de son absence.

de la Cene; et, depuis la Messe, j'ai eu une longue conversation avec lui. Je vous ai obéi, quoique votre Supérieur de plusieurs façons; c'est à vous aujourd'hui d'obéir à la Supérieure de la Maison que vous avez choisie pour retraite. L'Abbé Bertin m'en a dit du bien, ainsi que de toutes ses Religieuses. Elle fera bien de vous ménager dans les commencemens, pour aller jusqu'au but que vous vous êtes proposée en nous quittant. Soyez sûre de mon amitié, chere Louise, ou Sœur Thérese-de-St.-Augustin. Ma santé est très-bonne. Ma nuit précédente avoit été un peu agitée; et ma visite du matin, à vos sœurs, n'avoit pas été aussi agréable que de coutume. »

LOUIS.

Déjà le Roi avoit donné ordre à son Ministre d'informer officiellement les Ambassadeurs des Cours étrangeres de la retraite de Mad. Louise (1); et bien-

---

(1) « La piété respectable de Madame Louise, Fille du Roi, Monsieur, lui a inspiré, depuis plusieurs années, le projet de se retirer aux Carmélites. Elle a éprouvé au sein de la Cour sa vocation;

tôt la nouvelle de sa courageuse démarche, passant de la Capitale dans les Provinces, devint la matiere de tous les entretiens. Chacun, on se le rappelle encore, raisonnoit sur le sujet selon qu'il étoit affecté. Les gens de bien, comptant sur la persévérance de la Princesse, dont ils n'ignoroient pas les pieuses dispositions, remercioient la Providence de ce qu'au milieu d'un siecle irréligieux, elle offroit encore à la terre des leçons éclatantes et des prodiges de miséricorde. Mais le monde est plein de petites ames qui ne sauroient croire aux grandes vertus, parce que leur cœur ne leur en offre point d'image. « Quelle apparence, disoient les uns, qu'une Princesse, élevée dans la pourpre, puisse s'accommoder et de la bure et du cilice, et des jeûnes

---

et, après avoir obtenu l'agrément de sa Majesté, elle s'est renfermée hier dans un Monastere de cet Ordre à St.-Denis, où elle compte faire Profession comme simple Religieuse ; s'étant séparée absolument de tout ce qui pouvoit tenir au monde et à sa Dignité. Le Roi m'a chargé de vous mander cet événement exemplaire et attendrissant. »

Le DUC DE CHOISEUL.

et des travaux, et de toutes les austérités d'une Carmélite ? Non, sans doute, reprenoient les autres, d'un ton plus confiant et en gens mieux instruits, la fille du Roi ne peut pas être Carmélite comme une simple particuliere : Mad. Louise sera dispensée de ce que la regle de sainte Thérese a de plus austere. Il est décidé qu'elle sera Supérieure perpétuelle ; elle portera, d'ailleurs, des habits moins grossiers ; elle habitera une cellule plus commode et moins pauvre ; elle aura une table mieux servie que le commun des Religieuses. » Ainsi jugeoit un monde qui, dominé par l'empire des sens, connoît peu celui de la grace. Le monde des impies et des libertins alloit plus loin encore ; car, quels efforts ne fait point un cœur dépravé pour éteindre la lumiere qui le blesse ? Une grande Princesse, et une Princesse de beaucoup d'esprit, vraie Carmélite, et Carmélite volontaire, étant aux yeux de ces hommes pervers, un Prédicateur trop imposant de la vérité d'une Religion qu'ils voudroient anéantir, ils s'efforcerent de

répandre des nuages sur les motifs et sur la liberté même de la retraite de Mad. Louise ; et, comme la Cour, où la Princesse étoit trop bien connue, n'eût pas été un théâtre favorable au progrès de la calomnie, c'est par des libelles adressés à la crédulité provinciale qu'ils s'efforcerent de déprécier le mérite d'un sacrifice, qui auroit été respectable encore quand même il n'eût été qu'un sacrifice d'expiation ; mais qui étoit vraiment héroïque, à la suite d'une vie dont tous les jours avoient été passés dans l'innocence et consacrés par des vertus.

Informée, dans le plus grand détail, de ces imputations grossierement absurdes, Mad. Louise, sans avoir besoin, pour s'en consoler, de méditer la Maxime : « Que ceux qui veulent vivre avec » piété en Jesus-Christ souffriront la » persécution », étoit la premiere à en plaisanter ; et, la seule peine qu'elle en ressentît étoit de ne pouvoir douter que de pareilles noirceurs ne fussent de grandes offenses de Dieu. Aussi, toujours tranquille, ne voulut-elle jamais

d'autre apologie que celle qu'elle trouvoit au fond de sa conscience. Elle savoit quel étoit l'Esprit qui l'avoit conduite dans la solitude ; et, à peine y fut-elle entrée, qu'elle le prouva, en devenant le modele de toutes celles qu'elle s'étoit donnée pour compagnes.

Fin du Livre premier.

VIE
DE
MADAME LOUISE,
RELIGIEUSE CARMÉLITE.

LIVRE SECOND.

ARRIVÉE au Couvent de St.-Denis, Mad. Louise y montra tout le contentement d'un voyageur qui, après une longue et périlleuse navigation, se voit enfin en sûreté, dans le port qu'il désiroit. Toute sa vie, désormais, sera consacrée au souvenir des bienfaits du Ciel; et, après l'avoir vue gémir comme l'Israélite captif sur le bord des fleuves de Babylone, nous la verrons actuellement, comme l'Israélite reconnoissant, après le passage de la Mer-rouge, célébrer la merveille du Seigneur

par de continuelles actions de grace. La Priere suivante, composée par la Princesse aussitôt après son entrée en Religion, fut trouvée à sa mort parmi ses Ecrits de dévotion. Elle la récitoit comme le Cantique de sa délivrance.

« Quelles graces n'ai-je pas à vous rendre, ô mon Dieu! pour m'avoir conduite en votre sainte maison! c'est donc au pied de vos saints Autels que mes jours vont s'écouler désormais; c'est là que j'habiterai jusqu'au dernier soupir de ma vie. Quel bonheur! est-ce trop pour vous en remercier, Seigneur, que de vous faire l'offrande de tout moi-même, sous le joug de la sainte regle que je suis venue embrasser! Pourrois-je regretter ce que j'ai quitté? Ce que j'ai quitté n'est rien, comparé à ce que j'ai trouvé, puisque c'est vous-même que j'ai trouvé, ô mon Dieu! ô mon tout! Désormais la pauvreté fera mon trésor, et quel trésor, puisqu'il m'acquerra votre Royaume! quelle proportion entre quelques jours de pénitence et un poids immense et éternel de gloire? Oui, mon Jesus, j'embrasse votre Croix,

et je l'embrasse de tout mon cœur. Faites que je ne m'en sépare jamais. Accordez-moi, Seigneur, toutes les graces qui me sont nécessaires pour que je parvienne à être votre Victime. Votre *Victime !* ah ! Jesus, quel beau titre ! et que je m'estime honorée de quitter les vains titres du Monde pour celui de votre Victime ! »

Ces sentimens étoient si vrais dans la Princesse, que le plus grand et le seul de ses chagrins, pendant les jours destinés à ses épreuves religieuses, fut de voir que, malgré ses désirs si bien manifestés d'être en tout confondue avec les autres, on s'obstinât à lui offrir des distinctions que son cœur repoussoit. C'est ainsi qu'elle souffroit beaucoup, dans les commencemens, de ce que les Religieuses ne vouloient pas l'appeler du nom de *Sœur*. Elle requit, en quelque sorte, du Supérieur, de leur enjoindre la fidélité à cet usage, lorsqu'elles lui parloient. Mais le Supérieur lui répondit, qu'il les laisseroit libres sur ce point jusqu'à ce qu'elle eût pris l'habit de l'Ordre ; et, jusqu'à

cette époque, on l'appela MADAME. Elle en étoit si affectée qu'elle en marqua sa peine au Roi, qui lui répondit : qu'il n'étoit pas surpris de la répugnance des Religieuses à l'appeler *Sœur :* mais qu'elle devoit également se résigner et à se voir privée aujourd'hui de cette dénomination, qui lui plaisoit, et à en recevoir une autre, dans la suite, qui ne lui plairoit pas. Le Prince entendoit celle de *Mere*, prévoyant assez, dès-lors, que ses vertus la porteroient un jour à la supériorité.

Ecrire au Roi étoit la ressource de la Princesse, lorsque ses représentations auprès du Supérieur et des Religieuses ne suffisoient pas pour écarter les distinctions adressées à un rang qui n'étoit plus pour elle ; et ce bon Prince, qui avoit en toutes choses les vues très-droites, jugeoit souvent que sa fille avoit raison. C'est ainsi, par exemple, qu'il trouva peu convenable qu'on voulût continuer à lui donner un tapis dans l'Eglise, et la premiere place dans la Maison, où elle n'étoit pas en qualité de Princesse, mais

comme une postulante, qui, à ce titre, devoit être au dernier rang par-tout. Voici la réponse qu'il lui faisoit à ce sujet, huit jours après son entrée dans le monastere. « J'ai reçu hier, chere Fille, une de vos lettres, en sortant de la Messe. Elles ne peuvent jamais m'importuner, pourvu que je ne vous réponde que quand il me sera possible. Il est difficile qu'on oublie ce que vous êtes. On ne peut pourtant pas vous traiter comme une fille des rues. Le tapis, après une première fois, est de trop; et, quand vos Sœurs iront vous voir, sur-tout qu'on ne leur en donne pas, non plus que la procession. Vous savez leur façon de penser à cet égard, et combien peu aussi j'aime ces réceptions. A la Communion et au Réfectoire, vous pouvez dire qu'on vous mette après les Religieuses, pourvu que vous obéissiez à la Supérieure, sur tout ce qu'elle vous commandera. Et prenez garde qu'en faisant trop, vous ne vous mettiez hors d'état de remplir votre vocation. »

Ce dernier avis du Monarque étoit d'autant plus sage, que sa Fille, dès les

premiers jours de son entrée dans le monastere, voloit aux exercices de la vie austere des Carmélites, avec toute la vivacité d'un zele long-temps captif. Elle avoit une connoissance si précise des regles et des constitutions, qu'il eût été difficile de lui donner le change sur les fonctions particulieres attachées à la qualité de postulante. Elle savoit par exemple qu'une postulante, chez les Carmélites, doit lire et servir au réfectoire; qu'elle doit se trouver la premiere à tous les exercices communs; que c'est à elle à ouvrir et à fermer la porte du chœur; à éclairer les Religieuses dans les corridors, lorsque le soir elles passent d'un exercice à un autre; à montrer par-tout enfin, qu'elle est venue pour servir et non pour être servie. Madame Louise étoit de la plus scrupuleuse exactitude à remplir ces divers offices. Il en est d'autres plus dégoûtans ou plus pénibles, auxquels on ne manque pas d'exercer les postulantes, et qu'on eût souvent souhaité de pouvoir lui épargner, comme, par exemple, de balayer et de frotter les planchers; de net-

toyer le suif des chandeliers; de laver la vaisselle, et autres travaux semblables. Mais la Princesse ne prétendoit céder à personne ce qu'elle appeloit ses droits. Elle avoit, au contraire, du penchant à usurper ceux des autres ; et, rien n'étoit plus ordinaire que de la voir s'emparer de quelqu'un de ces sortes d'ouvrages, déjà commencé par une Sœur. C'étoit vers ceux pour lesquels elle éprouvoit la plus grande répugnance qu'elle se portoit avec le plus d'empressement. Un jour qu'une Sœur ne vouloit pas qu'elle nettoyât avec elle le suif des chandeliers : « Hé, de » grace, lui dit-elle, laissez-moi faire : » je ne puis plus manger de mouton que » j'ai toujours beaucoup aimé ; que je » puisse du moins le sentir. » Elle prenoit toutes les formes, elle employoit tous les moyens pour écarter les attentions qu'on lui marquoit. « Vous prétendez, disoit-elle, à ses compagnes de » travail, me donner des marques de » votre amitié, mais vous devriez bien » m'en donner un peu aussi de votre es» time ; car toutes ces mesures que vous

» prenez, pour empêcher que je fasse
» comme vous, semblent me dire que
» vous n'avez pas grande foi au courage
» d'une ci-devant Princesse : » et il falloit la laisser faire comme les autres. Une Sœur, cependant, avec laquelle elle travailloit à la Sacristie, aux ouvrages les plus pénibles, trouva le moyen d'enchaîner pour quelque temps son ardeur, en lui disant sur le ton grondeur : « Cessez,
» je vous prie, Madame, de vous fati-
» guer inutilement, car vous n'y entendez
» rien du tout ; il faut que je revienne sur
» votre ouvrage : contentez-vous de me
» voir faire. » Madame Louise reçut l'avis avec la plus grande docilité, et répondit : « Hé bien, je vais donc examiner avec
» soin, pour faire mieux une autre fois. »

Dès les premiers jours de son arrivée au couvent, elle vouloit se rendre, à son tour, aux travaux de la cuisine ; mais on lui représenta que les Postulantes, en robes de soie comme les siennes, en étoient dispensées, parce qu'il seroit contraire à l'esprit de pauvreté de gâter des habits si précieux, qui pourroient être

utiles pour la Sacristie. Alors, sans perdre de temps, elle écrivit au Roi, pour le prier de lui faire envoyer des habits convenables aux travaux qu'elle avoit quelquefois à faire. Elle reçut d'abord un manteau de lit de taffetas couleur de rose. Le jour venu, où, suivant l'ordre du tableau, elle devoit laver la vaisselle, elle se revêt de cet habit et se rend à la cuisine, où, après avoir examiné quelque temps comment faisoient les Sœurs, il lui semble qu'elle pourra bien en faire autant. Ayant jeté les yeux sur un chaudron fort sale, elle s'en saisit; et prétendant le rendre comme les casseroles, aussi propre en dehors qu'en dedans, elle se met à le frotter extérieurement. Elle le tourne et le retourne de tous les sens; elle s'écorche les mains, elle épuise toutes ses forces. Son manteau de taffetas devient aussi noir que le chaudron, sans que le chauderon en soit plus propre. Enfin, les Sœurs qui, pour la dégoûter des travaux de la cuisine, avoient pris plaisir à jouir quelque temps de son embarras, l'avertissent que les chaudrons

ne se lavent que d'un côté. « Je ne m'en » serois pas douté, répondit-elle ; mais » comme c'est la premiere fois de ma vie » que je lave des ustenciles de cuisine, je » ne pouvois pas deviner qu'il y eût, pour » les chaudrons, une exception à la » regle générale, je m'en souviendrai. » L'habit que portoit la Princesse ce jour-là ne put plus lui servir ; mais la Supérieure voulut qu'il fût conservé dans la maison, pour y attester à jamais, qu'une Fille de France ne dédaigna pas de remplir les derniers offices chez les Carmélites ; et que, ce qui eût été si fort au-dessous de son rang dans le monde, ne fut pas au-dessus de sa vertu dans le cloître.

De concert avec la Prieure, le Supérieur de la maison crut devoir s'opposer, dans ces commencemens, à la disposition où étoit l'auguste Postulante de n'user en tout que de la nourriture commune à toutes les Religieuses; et, dans la crainte fondée que le passage subit de la table de la Cour à celle des Carmélites n'aggravât l'altération déjà notable de sa santé, il lui

enjoignit de continuer l'usage du vin qu'elle buvoit à Versailles, et de souffrir qu'on lui servît tous les jours un plat de poisson. Elle se soumit à l'ordonnance, dans l'appréhension que le moindre dérangement de sa santé ne devînt un obstacle à l'émission de ses voeux; et, parce qu'elle trouvoit dans son obéissance la matiere d'un double sacrifice; car elle avoit une répugnance naturelle pour le poisson dont on vouloit qu'elle fît sa nourriture ordinaire, et elle eût presque toujours préféré le maigre de la Communauté à celui qu'on lui servoit. C'est ce qu'elle laissa ignorer au Supérieur jusqu'à ce qu'elle eût fait ses voeux.

Cette distinction qui, par le fait, n'en étoit qu'une de pénitence pour elle, fut la seule à laquelle elle consentit. Dès le premier jour de son entrée, elle observa religieusement le jeûne. Le jeûne, qui est de huit mois chez les Carmélites, fut sa grande mortification dans tous les temps. Une Religieuse lui marquoit sa surprise de lui voir, dans la matinée, le visage pâle et défiguré : « C'est, lui répondit

» Mad. Louise, une annonce de l'extrême
» impatience avec laquelle mon estomac
» attend son dîner. » Elle avoua, dans plusieurs occasions, que la faim étoit pour elle un vrai tourment. Jamais, cependant, il ne lui vint en pensée qu'elle pût la soulager au préjudice de la regle; et, sur ce qu'on lui proposoit de consulter les Médecins à ce sujet : « Ne savez-
» vous donc pas, répondit-elle, que les
» Médecins sont toujours disposés à nous
» trouver tous les besoins que nous
» croyons avoir, et à nous guérir de tous
» les maux que nous n'avons pas. »

Peu de jours après son entrée aux Carmélites, Mad. Louise y reçut la visite des Princesses ses Sœurs. Cette première entrevue offrit la scene la plus touchante. Les trois Princesses, en embrassant leur Sœur avec toute l'expression de la tendresse, fondoient en larmes, ainsi que toute la Communauté, attendrie par ce spectacle. Mad. Louise, la joie dans le cœur et la sérénité sur le front, s'empressoit de les consoler, leur adressoit les propos de la gaîté et les assuroit qu'elles

n'avoient nul sujet de pleurer sur elle, à moins qu'elles ne lui enviassent le parfait bonheur dont elle jouissoit. On étoit alors au temps de Pâques, temps auquel les Carmélites interrompent leur jeûne. Les Princesses furent curieuses d'assister au souper de leur Sœur, et se rendirent au réfectoire. L'ordre du jour y amena des pommes-de-terre fricassées et du lait froid. Elles virent Mad. Louise faire gaîment et de bon appétit ce repas rustique qui, à la Cour, lui eût causé une indigestion à mourir; et elles en conclurent, qu'ayant son courage et sa piété, elle étoit, en effet, moins à plaindre qu'à féliciter dans sa solitude.

Le Dauphin et toute la Famille Royale firent également une visite à Mad. Louise. Le Nonce du Pape et l'Archevêque de Paris vinrent la féliciter au nom de l'église sur le bonheur qu'elle se procuroit à elle-même et le grand exemple qu'elle offroit au monde chrétien. Clément XIV, dans la joie de voir son Pontificat marqué par un événement si consolant pour la Religion, adressa à la Princesse un Bref par-

ticulier, qu'il accompagna du présent de son portrait. Louis XV, consulté par sa Fille à ce sujet, lui répondit : « J'ai vu le Bref du Pape, chere Fille, qui me paroît bien beau, mais un peu long (1). Je connois la figure du St. Pere... Quand j'irai vous voir, je vous dirai si le portrait qu'il vous envoie est ressemblant à celui que j'ai vu ; ainsi, je vous dispense de me l'envoyer. Surement qu'il faudra que vous fassiez une réponse. M. de Choiseul vous mandera tout cela de ma part. Le Bref ne me paroît s'étendre qu'aux Carmélites de la maison où vous êtes. Cependant, vous en ferez l'usage que les Carmélites ont coutume de faire de pareils Brefs ; quoique celui-ci soit sur un sujet sans exemple. Je vous embrasse, chere Fille. »

LOUIS.

Il y avoit trois semaines que Madame Louise habitoit le Couvent de St.-Denis, lorsque le Roi son Pere lui fit sa premiere visite. Ce Prince la fit prévenir qu'il ne

(1) La remarque du Monarque est très-judicieuse. On trouve dans cette Piece une effusion de mots comme de sentimens affectueux.

vouloit pas qu'on fît la moindre cérémonie pour le recevoir, ni que son entrée dans le Monastere dérangeât le moins du monde l'ordre de la Communauté. Ainsi, Mad. Louise, accompagnée seulement de quelques Religieuses, alla le recevoir à la porte. Il voulut entrer seul, et il dit au Capitaine de ses Gardes : « Vous pouvez m'attendre ici sans inquiétude ; je serai bien gardé par les Carmélites. » Le Prince, en voyant sa Fille, ne put disconvenir que sa santé ne lui paroissoit pas altérée ; d'autres la trouvoient améliorée. Après s'être entretenu pendant une heure avec elle ; après avoir examiné sa pauvre cellule et trouvé son lit bien dur, il visita la maison dans le plus grand détail, et se promit de voir toutes les Religieuses à son premier voyage, qui devoit avoir lieu environ huit jours après. En effet, ce Prince, en allant à la rencontre de la future Dauphine, accompagné des trois Princesses ses Filles et du Dauphin son petit-Fils, s'arrêta à St.-Denis et dîna chez les Carmélites, dans l'appartement du Supérieur. Après son dîner, il voulut

que M. l'Abbé Bertin lui fît voir toute la Communauté. Il parla aux Religieuses avec une extrême bonté, et leur recommanda sa Fille. Comme il savoit qu'on soupoit de bonne heure au Couvent, et qu'il étoit déjà quatre heures, il fut curieux de voir ce qu'on préparoit à la cuisine. Il s'y fit conduire, et fut fort surpris de n'y voir ni feu, ni apparence de souper; et plus encore, quand on lui dit qu'on ne commenceroit à préparer le souper qu'à cinq heures, pour le servir à six. Mais, comme Madame Louise l'assuroit qu'elle se portoit mieux qu'à Versailles, il en conclut que la froide cuisine des Carmélites étoit apparemment celle qui lui convenoit. Ce Prince, naturellement ami du bien, aimoit à entendre dire, dès ces commencemens du séjour de sa Fille à St.-Denis, qu'elle y étoit déjà un modele d'édification pour la maison; et c'est un témoignage que les Supérieurs s'estimoient heureux de pouvoir rendre sur la Princesse, dont le zele alloit toujours croissant.

Sa Maîtresse de noviciat, en la plaçant,

à son arrivée au Couvent, dans une cellule telle qu'elle l'avoit demandée, absolument semblable à celle des autres Religieuses, avoit fait mettre un matelas sur sa paillasse. Madame Louise fit ses représentations sur ce qu'il étoit contre la regle du Carmel de coucher sur des matelas; mais, ne voyant pas sa maîtresse disposée à l'écouter favorablement, elle en appela à la Prieure, devant laquelle elle plaida si éloquemment la cause de la régularité, qu'elle en obtint ce qu'elle désiroit. Elle étoit encore chez la Prieure, lorsque sa maîtresse y arriva. Aussi-tôt elle se jette à ses genoux, en lui disant: « Je vous demande pardon, ma mere, de la démarche que je viens de faire pour me soustraire à votre indulgence; mais convenez, ajouta-t-elle, que c'est dans ces commencemens que je dois m'accoutumer à me plier au joug de la regle, sous peine de la trouver austere toute ma vie. » Sous le matelas, qui fut ôté de son lit, la Princesse trouva une paillasse qui, n'étant pas piquée comme le sont celles des Carmélites, étoit moins dure : elle réitéra ses ins-

tances, et obtint aussi satisfaction sur ce point.

C'est ainsi que Madame Louise, qu'on plaignoit presque autant qu'on l'admiroit à la Cour, ne trouvoit elle-même de vrai contentement que dans la pratique entiere de la regle dont elle faisoit seulement l'essai. Heureuse, en commençant, de toutes les jouissances de la vertu courageuse, elle aimoit à raconter, dans les occasions, les douceurs d'un état que la seule expérience a le droit d'apprécier. Voici comment elle révéloit à l'Amitié les secrets du Pays qu'elle habitoit, le quatrieme jour après y être arrivée : « Tout respire ici la gaîté du Ciel. Je viens de la récréation, où j'ai pensé mourir de rire, quoique j'eusse reçu de tristes lettres qui m'avoient beaucoup attendrie : vois quel pouvoir a la joie de la bonne conscience ! » et, dans une autre Lettre, écrite un mois après, à la même personne : « Tu n'auras aussi, mon cœur, que du pain à chanter pour cachet ; cela m'étant plus commode que l'attirail d'une bougie. Mon lit t'a donc attendrie ? Cependant je ne suis pas si à

plaindre ; je m'y trouve très-bien ; et sans aller plus loin qu'aujourd'hui, j'y ai dormi huit heures. Je t'assure que cela n'est pas si pitoyable, quand on pense à ce que J. C. a fait pour nous. D'ailleurs, cela ne me coûte pas. Je le dis à ma honte : tandis que tout le monde s'en édifie, je suis aussi à mon aise sur ma paillasse piquée que j'étois sur un lit de plumes. Tu sais bien que je n'aime pas qu'on prenne des engagemens qu'on ne puisse pas remplir ; ainsi, tu peux être sûre que, si je suis Carmélite, c'est que j'en aurai la force. C'est pour cela que j'ai pris dix-huit mois d'épreuve, au lieu de quinze qu'ont les autres. Mais je suis si persuadée que c'est la volonté de Dieu, que je n'en ai nulle inquiétude. »

A-peu-près dans le même temps, elle écrivoit à la Prieure des Carmélites de Compiegne : « Je ne suis pas encore revenue de la joie qui s'est emparée de mon cœur, depuis que je suis dans ce Monastere. Je n'ai pas douté, d'un seul instant, de la part que vous prendriez à mon contentement. J'ai bien des pardons à vous

demander de toutes les tricheries que je vous ai faites, pour savoir toutes les particularités de vos saintes pratiques; sans oublier la chemise que je vous ai volée. A présent, vous savez d'où venoient mes questions; et, sûrement, vous m'avez tout pardonné. Adieu, ma révérende Mere; ne m'oubliez pas dans vos prieres, pour que mon sacrifice se consomme selon mes désirs. »

Le grand courage, après la victoire, dit qu'elle n'a rien coûté, et il le croit. Madame Louise, après avoir comblé l'espace immense qui sépare la Fille d'un Roi d'une Fille de Sainte Thérese, disoit: « C'est peu de chose, ce n'est rien. » Et dans les circonstances où le contraste des habitudes du Carmel avec celles de la Cour lui offroit le plus à souffrir, elle n'en faisoit rien paroître; ou, si l'on s'en apercevoit, elle traitoit la chose avec un ton de légéreté et de gaîté le plus propre à en détourner l'attention. Accoutumée à porter, dans le monde, des souliers d'une hauteur démesurée, ce fut un vrai supplice pour elle, lorsqu'il lui fallut faire

usage des pantoufles plates des Carmélites. Ses jambes s'enflerent au point qu'elle pouvoit à peine marcher. Dès qu'on s'en fût aperçu, on lui conseilla de laisser la chaussure; « mais il faudroit, répondit-elle, que » j'y revinsse tôt ou tard; et, dès-lors, » j'aime mieux passer mon mal tout de » suite. » La très-dure couche, à l'usage des habitantes du Carmel, est encore si étroite, qu'il arriva souvent à la Princesse de heurter contre le mur; et elle le fit une fois si violemment, qu'il en résulta une contusion considérable à sa tête. Ayant occasion d'écrire aux Princesses ses Sœurs, elle leur marqua qu'elle s'étoit fait une bosse à la tête, pour s'être frottée trop rudement contre les rideaux des Carmélites. C'est ainsi qu'elle brusquoit dans sa bonne humeur les inconvéniens, de quelque nature qu'ils fussent, qu'elle pouvoit rencontrer dans son nouvel état. Une privation qui, sans lui offrir matiere de sacrifice, étoit pourtant une gêne pour elle, c'étoit l'absence de sa montre, que l'empire de l'habitude lui faisoit continuellement chercher où elle n'étoit plus. On lui observa

qu'elle pouvoit continuer de la porter, tant qu'elle seroit en habits séculiers. « Et » quand je serai revêtue de l'habit de l'or- » dre, reprit-elle ? Alors, lui dit-on, » vous porterez, au lieu de montre, un » chapélet. Hé pourquoi donc, continua » la Princesse, un chapelet ne m'aideroit- » il pas, dès aujourd'hui, à me défaire de » mes habitudes mondaines ? » Elle prit aussitôt le chapelet ; et, toutes les fois que, voulant consulter sa montre, elle le rencontroit, elle faisoit une priere.

Une bien grande preuve de détachement religieux, et la plus grande peut-être que pût donner Mad. Louise à son arrivée à St.-Denis, ce fut de laisser au Supérieur de la maison le soin absolu de décider si elle devoit conserver ou non, pour Confesseur, celui qui avoit été si long-temps le dépositaire et le guide de sa vocation. M. l'Abbé Bertin, édifié du sacrifice qui étoit déjà dans son cœur, mais persuadé que personne ne pourroit diriger plus surement la Princesse, devenue Carmélite, que l'ecclésiastique vertueux et éclairé qui avoit su la conduire de la

Cour au Carmel, l'assura que, loin de trouver le moindre inconvénient à ce qu'elle conservât son Confesseur ordinaire, il y voyoit, au contraire, l'avantage pour la maison, de trouver en lui un homme de confiance et de ressource au-dehors, dans certaines relations que nécessiteroient de sa part ou le bien de la Religion, ou les égards dus à la Famille Royale. Ainsi, l'Abbé du Terney, que l'Archevêque de Paris lui avoit désigné pour confesseur, à l'époque de la dissolution de la société des Jésuites en France, continua de la diriger.

Au bout de quelques mois de séjour dans son monastere, la Princesse y essuya une de ces contradictions qui, sans troubler une Ame forte, affligent néanmoins sa vertu, quand elle est humble et sincere. Ses Compagnes, par le louable motif de perpétuer dans leur maison le souvenir édifiant de la Fille d'un Roi de France, devenue Carmélite, désirerent d'avoir son portrait. Elle n'étoit alors que Postulante. Elle se refusa d'abord à leurs demandes; puis, cédant ensuite à leurs instances réitérées, elle souffrit qu'une

femme entreprit de la peindre. Mais son portrait ne se trouvant pas achevé lorsqu'elle prit l'habit religieux, elle ne voulut plus en entendre parler après cette époque; et elle congédia l'artiste qui y travailloit. A la premiere visite que Louis XV fit à sa Fille, la Prieure du Couvent le supplia de vouloir bien être arbitre du différent entre la Princesse et sa Communauté. Mad. Louise demanda au Roi si se faire peindre ne lui paroissoit pas contraster bien ridiculement avec l'habit et l'esprit du nouvel état qu'elle avoit embrassé? Ce Prince étoit trop bon juge pour décider contre sa Fille la question ainsi présentée. « Je pense, répondit-il, que laisser mettre » la derniere main à votre portrait, déjà » commencé, ne sera de votre part qu'un » acte louable de condescendance. Vous » ne pouvez refuser cette consolation à » vos meres qui la désirent. » Le portrait fut achevé. Mais lorsqu'on vint à le comparer avec le modele, on ne le trouva pas assez ressemblant; et l'on désira qu'il en fût fait un autre par un plus habile Peintre. Nouveau sujet d'inquiétude pour

Mad. Louise qui, persuadée qu'elle avoit porté la complaisance, à ce sujet, aussi loin qu'elle pouvoit aller, s'empressa de se soustraire à de nouvelles instances, en mettant dans ses intérêts le Supérieur de la maison auquel elle écrivoit : « J'ai la conscience fort troublée ; et je pense que vous trouverez que j'ai raison... On m'a fait peindre par une femme, comme vous savez ; et, malgré l'ennui, j'ai laissé finir ; mais on ne me trouve pas assez ressemblante, et l'on veut me faire peindre par un homme. J'y trouve de grands inconvéniens. Cela est, pour le moins, aussi indécent que de se faire friser par un homme, et cela est bien plus long. Jamais Carmélite ne s'est fait peindre ; et je ne serois pas étonnée que les Gens du monde se scandalisassent de ce qu'on veut me faire faire. Je crois qu'il faut y apporter remede.. Je vous prie de réfléchir à cela sérieusement. » Cette représentation procura la tranquillité à celle dont tout le desir étoit, en s'occupant de Dieu, de se voir oubliée des hommes, et, s'il eût été possible, de ses compagnes même,

qui la fatiguoient souvent par les soins charitables qu'elles prenoient de sa santé.

On eut voulu, à certains jours de fêtes, où les offices et les prieres, chez les Carmélites, embrassent la nuit et le jour, engager la Princesse à se dédommager le lendemain de ce dérangement dans son sommeil, et de ce surcroît de fatigues, auxquelles elle n'étoit pas, disoit-on, accoutumée à la Cour. « Suis-je donc venue » ici, répondoit-elle, pour y faire comme » on fait à la Cour; moi qui aurois désiré » de pouvoir faire à la Cour ce que font » ici les Carmélites? » On se rappelle que le Supérieur avoit réglé que, tous les jours à midi, on lui serviroit un plat de poisson frais. Etendant l'indulgence, les Religieuses faisoient encore un choix des légumes qu'on lui servoit, et leur donnoient un apprêt particulier. Elle s'en aperçut bientôt et s'en plaignit à la Prieure, qui fit peu de cas de ses plaintes : elle s'adressa alors au Supérieur, qui ne parut pas disposé à y avoir plus d'égard. Vivement affligée de cette espece de connivence des autorités pour lui adoucir les

abords d'un état dont son cœur embrassoit déjà toutes les austérités, elle va trouver sa Prieure, se jette à ses pieds ; et, les yeux baignés de larmes : « De grace, ma mere, lui dit-elle, à quoi tendent ces distinctions auxquelles vous m'assujettissez ? Voulez-vous que je devienne Carmélite sans avoir appris à suivre la Regle du Carmel ; ou, voulez-vous que je m'engage à suivre cette Regle, sans que je sache ni que vous sachiez vous-même si je pourrai la soutenir, puisque vous me soumettez à des adoucissemens qui m'empêchent d'en faire l'épreuve dans son intégrité ? » Ces paroles, et sur-tout l'abondance des larmes qui les accompagnoit, triompherent enfin de la résolution de la Prieure. Elle supprima des distinctions, qui n'avoient d'autre effet que de fatiguer cruellement la zélée Postulante, et lui permit de manger, comme la Communauté, les gros pois et les légumes grossierement apprêtés qu'on servoit au réfectoire.

Quoique Mad. Louise dût particuliérement ses progrès dans la vie religieuse à ses vertus précédentes, et aux efforts

soutenus qu'elle faisoit pour se perfectionner dans son nouvel état, elle assuroit néanmoins, et sa modestie lui persuadoit que, tout ce qu'elle étoit, elle le devoit aux bons exemples de ses sœurs, et surtout aux sages et courageux avis qu'elle recevoit de l'une d'entr'elles. Il est d'usage, chez les Carmélites, lorsqu'on y admet une Postulante, de charger spécialement une Religieuse, autre que la Maîtresse du noviciat, d'observer sa conduite, pour l'avertir de ses manquemens, ou lui faire connoître ses défauts; et la Religieuse, à laquelle est confié cet office de charité auprès de la jeune personne, s'appelle son ANGE. La sœur Julie, dite dans le monde *de Mackmahon*, fut chargée de remplir ce ministere auprès de Mad. Louise. Cette Religieuse, à toutes les vertus propres de son état, joignoit un bon esprit, beaucoup d'aménité dans le caractere, et une franchise inaccessible à toutes les considérations humaines. La Princesse, dès les premiers pas qu'elle fit dans la carriere de la vie Religieuse, eut lieu de reconnoître tout ce qu'elle pouvoit se promettre des

bons offices du nouvel Ange qui devoit y être son guide ; et la sœur Julie, de son côté, au caractere vif et docile de celle qu'elle avoit à observer, augura bientôt qu'elle deviendroit une vraie fille de Ste. Thérese. De-là commença à se former cette confiance réciproque, qui fut inaltérable comme la vertu qui en étoit le fondement.

Mad. Louise s'informa d'abord, dans le plus grand détail, non pas tant des regles générales des Carmélites, qu'elle connoissoit assez, que des usages particuliers à la maison de St.-Denis, auxquels elle vouloit être aussi fidelle qu'aux points les plus essentiels de la Regle. Elle conjura sa Directrice de l'aimer assez pour ne lui laisser ignorer, ni ses devoirs, ni ses défauts. La sœur Julie ne lui cacha rien. Elle ne lui dissimula pas que son entreprise étoit grande ; qu'une Princesse, comme elle, née pour commander, accoutumée à une vie commode, et nourrie dans les délices, avoit besoin d'un courage plus qu'ordinaire pour se plier au joug des pratiques religieuses ; pour supporter la variété des

caracteres ; pour ne pas craindre les dégoûts de l'uniformité et les dépouillemens de la solitude; pour embrasser la vie pauvre, humble et crucifiée d'une Carmélite ; pour anéantir le *moi* humain, et faire à l'obéissance le sacrifice absolu de la volonté ; sacrifice plus pénible à la nature que celui de toutes les jouissances de la grandeur. Descendant ensuite dans les détails, elle lui exposa, dans toute leur étendue, les devoirs qu'elle auroit à remplir et les pratiques dont elle ne pourroit se dispenser. Enfin, en même temps qu'elle encourageoit ses premiers pas vers la Terre promise, elle lui montroit, à ses côtés, les ennemis qu'elle avoit à écarter avant de pouvoir en goûter les pures délices. Cette charitable et courageuse franchise attacha d'autant plus la Princesse qu'elle craignoit que trop d'indulgence, de la part des autres Religieuses, n'exposât sa vertu aux illusions de l'amour-propre ou au danger du relâchement.

Dans une de ces premieres confidences de l'Amitié vertueuse : « Vous vous at- » tendez bien, Madame, dit la sœur Julie

» à l'auguste Postulante, qu'on aura ici » pour vous tous les ménagemens possi- » bles; et, qu'à chaque pas que vous ferez, » on vous en offrira de nouveaux. Vous » pourrez les accepter, et nous édifier en- » core beaucoup, par comparaison, et au » seul souvenir de ce que vous étiez dans » le monde : mais, si vous m'en croyez, » vous ne serez point Carmélites à demi. » « — A Dieu ne plaise, répondit Mad » Louise, que jamais mon exemple auto- » rise le relâchement parmi les Carmélites. » J'aimerois bien mieux, sans doute, être » bonne Religieuse, dans un ordre moins » austere, que fille relâchée de Ste. Thé- » rese; mais je veux fermement être Car- » mélite; et, Dieu aidant, l'être tout-à- » fait. » Dans certaines occasions, où la Princesse consultoit la Religieuse sur ses devoirs; « Cela suffit, répondoit-elle, c'est » assez pour Mad. Louise; mais, pour *la* » *sœur Thérese-de-St.-Augustin*, il fau- » droit encore ajouter ceci, faire cette at- » tention, ne pas négliger cela. » Ces conseils étoient des ordres pour celle à qui ils s'adressoient; et elle étoit aussi prompte

à les mettre en pratique qu'avide de les recevoir : aussi étoit-il bien rare qu'on lui donnât deux fois un même avis, excepté lorsqu'il s'agissoit de modérer son zele et la sainte impatience qu'elle avoit de pratiquer, en commençant, tous les genres d'austérités du Carmel, auxquelles on eût voulu ne l'accoutumer que par degrés. Sa docilité étoit exemplaire et sans réserve envers celle à laquelle elle accordoit également le droit de surveiller et ses actions extérieures et l'esprit qui les animoit. En certaines circonstances, telles que celles des heures consacrées au silence, le moindre signe, un seul regard, de la part de la Religieuse, suffisoit pour faire connoître à la Princesse qu'elle étoit en faute. Il arriva même, plus d'une fois, qu'ainsi avertie de quelques manquemens involontaires, après en avoir demandé pardon à la Supérieure, en la maniere usitée chez les Carmélites, elle alloit prier sa Directrice de lui faire connoître en quoi elle avoit manqué.

Estimant par la foi les bons offices que lui rendoit la sœur Julie, Mad. Louise les

jugeoit d'un prix infini; et, comme la reconnoissance est tout à la fois une dette religieuse et le premier besoin des bons cœurs, la sienne, envers sa bienfaitrice, étoit intarissable, et paroissoit en quelque sorte excessive; au point que le Supérieur de la maison lui représenta, qu'on croyoit s'aperçevoir qu'elle avoit de la prédilection pour cette sœur. « Je puis » vous assurer, avec vérité, répondit la » Princesse à M. l'Abbé Bertin, que j'aime » toutes mes sœurs avec tendresse, et que » je n'ai pas de plus grand contentement » que quand je puis leur en donner des » marques; mais je vous avouerai aussi » que je ne puis me défendre d'une affec- » tion de préférence pour celle qui a seule » le courage de me faire connoître mes » défauts et de me former à mon état. » Celle qui me flatte le moins n'est-elle » pas celle aussi qui m'aime le mieux, et à » qui je dois le plus? » Précieuse amitié, que celle qui porte sur des motifs si purs! et l'on doit bien distinguer, sans doute, cet attachement filial d'une pieuse Eleve pour celle de qui elle reçoit les graves

leçons de la vertu, d'avec ces liaisons d'humeur et de sympathie, qui ne peuvent qu'altérer l'esprit de charité et blesser la régularité dans les maisons religieuses.

Ces mêmes vertus, au reste, qui rendoient la sœur Julie si chere à Madame Louise, lui attachoient tellement aussi toutes ses sœurs qu'à cette époque leurs suffrages réunis la porterent à la Supériorité. Différentes lettres de la Princesse, que nous avons sous les yeux, et dans lesquelles elle parle de sa nouvelle Prieure, sont autant de preuves de la pureté de ses motifs dans la tendre affection qu'elle avoit pour elle : « Notre mere, dit-elle, est désolante : autant nous sommes aises de sa maternité, autant elle s'en afflige. Je dirois presque qu'elle pousse les choses jusqu'à la déraison. Imaginez-vous qu'elle pleuroit encore hier. — C'est elle qui m'a élevée pour le Royaume éternel. Ses vertus lui méritent déjà cette Royauté: J'espere pourtant qu'elle n'en jouira pas encore de sitôt. — Elle souffre depuis le commencement de l'hiver. Sa douceur est inimaginable, et pas une plainte ; à

peine *ahi*! dans les plus vives douleurs... Jamais, non jamais une plainte. Quand on a une Prieure comme celle-là, il faut être toutes des Saintes. Priez bien Dieu, ma chere Thérese, afin qu'il nous conserve notre mere: c'est une mere unique. Il n'y a pas une Religieuse dans la Communauté qui ne l'aime sans mesure. Elle est d'une sainteté éminente; la simplicité de ses manieres enchante; rien ne peut altérer son égalité d'humeur, dans quelque situation qu'elle se trouve. Dans les souffrances, les contradictions, les sacrifices de toute espece; et, au milieu des importunités des sœurs qui, l'aimant aussi tendrement, ne lui laissent pas un moment, hé bien! elle est toujours la même. Il me faut, à moi, toute ma réflexion pour voir à quel point sa vertu surmonte tout ce qu'elle peut ressentir intérieurement. Nous trouvons un Paradis anticipé à vivre sous son obéissance; et voilà le sujet de ma grande inquiétude: c'est que, quand on est là, on n'est pas long-temps à attendre sa récompense. — Si elle dit ses souffrances, lorsqu'on l'in-

terroge, c'est avec une si grande tranquillité, et un air si serein, que l'on n'en soupçonne pas la moitié. Mais, quand le mal est passé, et que l'on en voit les effets, on ne revient pas de ce qu'elle a souffert. Telle est notre mere Julie; et il n'y en a pas une ici qui ne vous en dise autant. »

Tous les mémoires, en effet, qui m'ont été fournis de la maison de St.-Denis confirment cet hommage que la reconnoissance rendoit à la vertu. J'y vois que, dans tous les temps, la Communauté n'eut jamais qu'à s'édifier et à s'applaudit de l'usage que faisoit la mere Julie de la confiance que lui marquoit la Princesse; et, s'il en fut qui, dans le temps, crurent voir un foible dans cette grande confiance de Mad. Louise pour la religieuse, c'est qu'ils ne faisoient pas attention, sans doute, que le plus bel éloge, peut-être, qu'on puisse faire d'une personne consacrée au Seigneur, c'est de dire: qu'elle se laisse conduire par celle qui ne connoît elle-même que le chemin de la perfection; par celle, sur-tout, que la Providence elle-même lui a donnée pour Guide.

Mais, la maniere dont Mad. Louise pratiquoit la vertu anonce assez qu'elle n'en reçevoit que d'excellentes leçons. Au bout des trois mois d'épreuve, en usage chez les Carmélites avant de revêtir l'habit de Ste. Thérese, jugée digne de l'honorer, par le suffrage de toutes ses sœurs, elle fut obligée, cependant, pour se conformer à la volonté du Roi, d'attendre trois mois encore le bonheur après lequel elle soupiroit. Cet intervalle ne fut pas pour elle un temps de repos; elle l'employa tout entier à approfondir les devoirs de la vie religieuse, à méditer sa regle, à se plier aux observances; en sorte que, de l'aveu de celles qui se la donnoient pour compagne, elle possédoit l'esprit et toutes les vertus de son état, avant d'en avoir l'habit.

Un seul point de la regle qu'elle devoit embrasser inquiétoit beaucoup la Princesse, et avec d'autant plus de fondement que la pratique en revenoit à chaque instant: c'étoit de se tenir long-temps à genoux. Cette attitude la fatiguoit cruellement, et au point qu'il lui étoit physi-

quement inpossible de la soutenir sans le secours d'un appui. C'étoit là sa grande peine et le sujet habituel de ses soupirs vers le Ciel. Cette foiblesse naturelle formoit, à ses yeux, une sorte d'irrégularité pour l'état de Carmélite, en nécessitant une distinction qui, en même temps qu'elle l'humilioit devant Dieu, lui paroissoit encore peu édifiante pour la Communauté. Un jour qu'elle s'étoit longtemps occupée de cette affligeante pensée, elle s'adresse à une Novice sa compagne; et, dans l'ardeur de sa foi, la conjure de s'unir à elle pour demander à Dieu sa guérison, par l'intercession de St. Louis de Gonzague. (1) La jeune Personne entre avec zele dans les vues de son auguste et pieuse compagne; et, de concert, elles commencent les pratiques d'une Neuvaine à l'intention convenue. Mad. Louise, à la fin de cet exercice, se trouva guérie; mais si parfaitement que jamais, depuis, elle n'éprouva la plus légere atteinte de son

(1) Ce Saint étoit le Patron du Noviciat de la Maison.

infirmité. Les Religieuses, étonnées de ce qu'elles lui voyoient faire, l'attribuoient à un zele excessif, qui pourroit devenir préjudiciable à sa santé; et, quoique pût leur dire la Princesse, pour les rassurer; comme elle leur taisoit la vraie raison, elles avoient peine à se persuader que celle qui, peu de jours auparavant, ne pouvoit rester quelques instans à genoux sans appui, pût, en négligeant ce secours, y passer des temps considérables sans exposer sa santé. Mad. Louise, en effet, dans la joie de se voir guérie; et, voulant rendre grace à Dieu de son bienfait par son bienfait même, ne se contentoit pas de se conformer aux autres Religieuses pendant les excercices communs; dans les temps dont elle pouvoit disposer, elle se rendoit seule au chœur, et y prioit à genoux pendant des heures entieres. Cette prétendue indiscrétion de la Princesse fut déférée au Supérieur de la maison, qui lui en parla. Ce fut alors qu'elle lui exposa naïvement le fait, en l'assurant que sa guérison étoit si complette, que l'attitude qui faisoit son sup-

plice auparavant, étoit celle de toutes qui, actuellement, la fatiguât le moins.

Ce trait marqué de Providence ne pouvoit qu'affermir de plus en plus la Princesse dans l'esprit de sa vocation. Nous avons déjà eu lieu de nous convaincre qu'avant même son entrée chez les Carmélites, le sacrifice d'un engagement irrévocable étoit fait dans son cœur. Ce fut un grand sujet de joie pour elle de voir approcher le jour où elle pourroit en renouveler l'offrande au Seigneur, dans le dépouillement entier des ornemens de sa grandeur. La prise d'habit, chez les Carmélites, est précédée d'une retraite de dix jours, qu'on peut regarder comme un abrégé de toutes les austérités du Carmel. Veilles extraordinaires, silence absolu, solitude plus profonde, jeûne rigoureux, prieres continuelles, pratiques humiliantes, rien de tout ce qui peut mortifier les sens et confondre l'amour-propre n'y est négligé. Mad. Louise ne crut pas que le bonheur de se revêtir de l'habit de Ste. Thérese fut trop cherement payé au prix de cette nouvelle

épreuve. Elle la soutint avec tout l'empressement de la ferveur et sans le moindre adoucissement.

Le Roi, ne pouvant douter de la constance de sa fille dans sa résolution, et témoin du rétablissement visible de sa santé chez les Carmélites, crut entrer dans les vues de la Providence, en lui permettant de recevoir l'habit Religieux, au temps qu'il avoit lui-même assigné. Le Souverain-Pontife, dans cette circonstance unique et si consolante pour la Religion, n'hésita pas à faire valoir les droits de sa Primauté dans l'Eglise universelle auprès du Roi très-Chrétien, auquel il écrivoit : « Dès la premiere nouvelle qui nous parvint du généreux dessein de cette auguste Princesse, et que nous reconnûmes que l'Esprit de Dieu agissoit en elle d'une maniere si merveilleuse, nous nous sentîmes pressés du plus grand désir d'aller faire nous-même la Cérémonie de sa Vêture, afin d'ajouter encore, par notre présence, à la célébrité d'un si beau jour; mais, la distance des lieux nous rendant la chose impossible, nous satisfaisons en

partie le vœu de notre cœur, en chargeant notre Nonce auprès de votre Majesté très-Chrétienne de nous représenter dans cette occasion mémorable. » Le S. Pere adressa, en même temps, à son Nonce les pouvoirs nécessaires pour le représenter; et, quoique l'Archevêque de Paris, quoique le grand-Aumônier de France, quoique chaque Evêque du Royaume eût été très-flatté de faire l'office de Sacrificateur dans l'offrande d'une si précieuse Victime; dès que le Successeur de Pierre en eût réclamé le droit, on auroit regardé comme un sacrilége de le lui contester. Le Souverain-Pontife, pour rendre plus complette la joie du Carmel en ce jour, ouvrit le trésor des Indulgences de l'Eglise, en faveur de toutes les Religieuses de cet Ordre, qui s'uniroient d'intention au sacrifice de Mad. Louise.

Louis XV, de son côté, voulant que les choses se fissent avec toute la solemnité que pouvoit comporter la Cérémonie, fit savoir aux Prélats du Royaume, alors assemblés à Paris, que son intention étoit qu'ils y assistassent en Corps. Les Agents,

généraux du Clergé vinrent rendre compte à Mad. Louise de la volonté du Roi à ce sujet, et de l'empressement de l'Assemblée à s'y conformer. Le Grand-maître des Cérémonies eut ordre de se transporter à St.-Denis, pour ordonner les décorations nécessaires dans l'Eglise des Carmélites; pour en distribuer le local, et la faire parer des plus riches tapisseries de la Couronne. La Musique de la Chapelle du Roi alla prendre les ordres de la Prieure du Couvent, pour la partie qu'elle auroit à remplir dans la Cérémonie.

Le 10 de Septembre 1770, dès le matin, des détachemens des Gardes-Françoises et Suisses furent postés au-dehors du Monastere, pour le maintien du bon ordre. Les Gardes-du-Corps furent chargés de la police intérieure de l'Eglise. Le Nonce du Pape, Archevêque de Damas, s'étoit rendu le matin chez les Carmélites. Il y dit la Messe, à laquelle Mad. Louise communia. Elle étoit revêtue du manteau de sainte Thérese, qu'elle avoit eu la dévotion de faire venir de chez les Carmélites de Paris, qui sont en posses-

sion de cette précieuse dépouille de leur Fondatrice. Ainsi Antoine se revêtoit-il de la tunique de Paul aux plus grands jours de Fêtes.

Vers les trois heures du soir, la Dauphine arriva de Versailles avec toute sa maison. Mad. Louise, accompagnée de la sienne, qui s'étoit rendue auprès d'elle, et conduite par le Supérieur de la Communauté, s'avança à la rencontre de la Dauphine jusqu'au milieu de la cour extérieure du Monastere. De-là les deux Princesses, après s'être donné des gages réciproques de la plus tendre amitié, s'avancerent vers l'Eglise. Le Nonce du Pape, en habits pontificaux, précédé du Grand-maître des Cérémonies, accompagné des Evêques de l'Assemblée du Clergé, les reçut à la porte, en leur présentant l'eau bénite, et les conduisit jusqu'aux pries-Dieu qu'on leur avoit préparés.

L'Eglise étoit garnie d'une double haie de Gardes-du-Corps. Les Evêques et le Clergé séculier et régulier occupoient le Chœur. Un nombre infini de personnes de marque, tant de la Cour que de la Capi-

tale, remplissoient la nef. Mais, au milieu de cette Assemblée, que le Sacerdoce et l'Empire s'efforçoient, comme à l'envi, de rendre auguste et vénérable, on distinguoit par-dessus tout la Princesse qui en étoit le sujet, et l'on reconnoissoit la fille d'un grand Roi, à son maintien noble et modeste autant qu'à l'appareil qui l'environnoit. Elle étoit parée de tous les ornemens de la Grandeur. Ses habits étinceloient d'or et de pierreries, et l'on voyoit réfléchi sur sa personne tout l'éclat du Diadême, au moment où elle alloit s'enfoncer pour jamais dans l'obscurité du Cloître, et s'immoler à toutes les rigueurs d'une vie pauvre et crucifiée.

Un profond silence régnoit dans l'Assemblée, et la gravité du spectacle tenoit tous les esprits dans une attente religieuse, lorsque l'Evêque de Troyes monta en Chaire. Tout entier dans son sujet, l'éloquent Orateur n'eût pas plutôt commencé à le traiter, que le son de sa voix manifesta les sentimens qui pénétroient son cœur. En un instant l'impression se communiqua, son Auditoire s'attendrit

avec lui, et bientôt tout le monde essuya ses larmes, excepté la courageuse Princesse qui les faisoit couler.

Le discours fini, Mad. Louise répondit avec fermeté aux diverses demandes qui sont d'usage en pareilles Cérémonies, s'absenta un instant; et, reparoissant aussi-tôt, dépouillée de ses habits pompeux, s'avança vers la Dauphine, pour recevoir de ses mains le voile et le manteau religieux. La jeune Princesse, en les lui présentant, les arrosa des larmes de sa tendresse, et ses larmes étoient intarisables.

Mais le moment qui frappa le plus l'Assemblée, ce fut celui où la Princesse, qui, quelques minutes auparavant, s'élevoit jusqu'à la hauteur du Trône, et brilloit de toute sa splendeur, parut comme anéantie, prosternée par terre sous la bure grossiere de Ste. Thérese. Ce contraste, plus éloquent encore que le Discours qui venoit de le peindre, remua les cœurs les moins sensibles. La maison, sur-tout, de Mad. Louise, placée autour d'elle en ce moment, offroit le spectacle d'une famille

désolée, assistant aux Funérailles d'une mere chérie. Ce n'étoient plus des larmes qu'on essuyoit en silence, c'étoient des soupirs et des sanglots qui éclatoient de toutes parts. On voyoit des hommes de Cour et des Militaires, des Etrangers et des curieux, attirés par l'attrait de la nouveauté, qui cherchoient à se soustraire à la foule, pour se livrer, sans contrainte, à l'impression de ces mouvemens involontaires.

Témoin de cet attendrissement général, dont elle étoit le sujet, Mad. Louise le voyoit avec des sentimens qu'on eût pu comparer à ceux du Sauveur du monde, lorsque les filles de Sion pleuroient sur son sort; et, la douce paix, le calme inaltérable dont jouissoit en ce moment la Ste. Princesse, sembloit dire à toutes ces Ames mondaines, désolées autour d'elles: « Vous vous méprenez, et votre pitié se » trompe d'objet. Ce n'est pas sur moi, » qui trouve mon bonheur à renoncer au » monde, que vous devez pleurer, mais » sur vous-mêmes, que ce monde perd » et qui l'idolâtrez encore. » Au sortir de

la Cérémonie, les compagnes de la Princesse lui demanderent ce que son cœur éprouvoit au milieu d'un spectacle si propre à l'attendrir ? « Une impression de » force, répondit-elle, qui m'élevoit » au-dessus de moi-même et de tout ce » que je voyois. »

L'intérêt si marqué que prenoit le Souverain-Pontife au sacrifice de Mad. Louise, engagea la Princesse à lui écrire aussitôt après sa prise d'habit. « Très-Saint Pere, votre Sainteté m'a comblée de joie, en chargeant M. l'Archevêque de Damas, son Nonce en France, de faire, pour Elle et au nom de votre Sainteté la Cérémonie de ma prise-d'habit dans le Monastere des Carmélites de St.-Denis; et je lui en rends de très-humbles actions de grace. Ce saint habit est un nouveau lien qui m'attache de plus en plus à l'Eglise, au St. Siége et à la personne de votre Sainteté. Les Religieuses de l'Ordre dans lequel j'ai eu le bonheur d'entrer, partagent ma vive reconnoissance, pour les Indulgences qu'il a plu à votre Sainteté de nous accorder à cette occasion. »

Quoique le Roi connût assez l'habit pauvre et austere des Carmélites, cet habit lui parut plus austere et plus pauvre encore, lorsqu'il le vit pour la premiere fois porté par sa fille ; et ce bon pere lui dit alors, sur le ton de la tendresse affligée : « Hé bien, chere fille, c'est donc décidé- » ment que vous voulez renoncer à tous vos » droits ? Oh ! point du tout, cher Papa, » reprit vivement la Princesse ; le plus cher » de mes droits, je le conserverai toujours, » car toujours je serai votre fille. »

Au comble de ses vœux, d'être enfin parvenue, après tant d'années de désirs, à échanger la pourpre royale contre le manteau de la Pauvreté, elle ne songea plus qu'à s'exercer à la perfection des vertus que suppose l'habit de sainte Thérese. Son zele déjà si ardent, parut s'accroître encore à mesure qu'elle s'avançoit vers l'époque à laquelle elle devoit consommer son sacrifice ; et le seul moyen efficace que l'on eût, pour le contenir dans les bornes de la discrétion, étoit de lui en faire craindre les suites pour le succès même de sa vocation. « Vous avez

raison, disoit-elle en riant à ses sœurs; ménagez-moi bien jusqu'à ce que j'aie prononcé mes Vœux. Mais alors, aussi, que je n'aurai plus rien à craindre des espions de Versailles, Carmélite sans inquiétude, il me sera permis, sans doute, de l'être comme vous, sans ménagemens.» Et l'on peut se rappeler en quoi consistoient ces ménagemens auxquels la prudence l'avoit assujettie.

On eût dit que les pratiques qui contrarient le plus la nature, celle qui sont encore des sacrifices pénibles pour les plus anciennes Religieuses, ne coûtoient rien à la jeune novice. Son grand courage faisoit disparoître devant elle tout ce que la solitude du Carmel peut offrir d'effrayant à des ames vulgaires. Elle se conduisoit par le principe qui fait les Héros dans tous les genres : que ne pas craindre son ennemi, c'est l'avoir vaincu. « Il n'est pas ques-
» tion, disoit-elle un jour à ses Compa-
» gnes de Noviciat, d'examiner si ce que
» nous avons à faire doit nous coûter ou
» non; mais il faut commencer par le
» faire, en songeant que c'est notre des

» voir et qu'un Dieu commande. » Dans cette disposition, nul obstacle ne l'arrêtoit ; rien ne la décourageoit, tout lui paroissoit facile ; et son exemple, dans le Noviciat, étoit une regle vivante, qui prêchoit beaucoup plus efficacement la perfection religieuse que ne pouvoit faire tout le zele de la Maîtresse.

Elle avoit sur-tout une grace merveilleuse pour soutenir et consoler ses Compagnes, dans certains momens de ténebres où le tableau des austérités religieuses s'offroit à leur inexpérience, sous le point de vue le plus capable d'attrister la nature. C'étoit ordinairement par sa bonne humeur, et en prenant le ton de la plaisanterie, qu'elle leur relevoit le courage, et les rappeloit à l'esprit de leur vocation. Un jour qu'elle étoit allée seule pour prier, dans un de ces petits Oratoires, appelés *Hermitages*, que les Carmélites ont coutume de pratiquer dans leurs jardins, elle y trouva une de ses jeunes Compagnes qui, les yeux baignés de larmes, lui dit en la voyant : « Quoi ! toujours balayer, toujours » frotter ? Non, je n'y tiendrai jamais. »

La Princesse, tout en riant, et contre-faisant cette Novice, reprit : « Oui, oui, » toujours balayer, toujours frotter, tou- » jours s'humilier, toujours se morti- » fier, nous y tiendrons; et vous et moi, » nous ajouterons : *Et ce, jusqu'à la » mort.* » C'est par ces mots que se termine la formule des vœux que prononcent les Carmélites.

Attentive à saisir l'occasion d'une bonne œuvre, et profitant des derniers momens où elle pouvoit encore suivre son penchant à faire des heureux, elle voulut payer la dot d'une jeune Personne dont la fortune ne répondoit pas à la naissance, et qui désiroit beaucoup de se faire Carmélites. « Je suis trop heureuse, disoit- » elle dans sa profonde humilité, de pou- » voir contribuer à offrir au Seigneur un » sacrifice plus précieux que le mien. » Et ce premier service rendu, fut bientôt suivi d'autres de plus grande importance. Quoique Novice encore, déjà jugée digne de donner les leçons de la perfection religieuse, elle fut établie l'*Ange* de celle que sa charité introduisoit dans le Monas-

tere. Obligée, en cette qualité de l'instruire en particulier des devoirs, de son nouvel état, de la surveiller dans la pratique des observances et des usages de la maison, elle s'y porta avec un zele et des soins infinis. Elle étoit d'une patience admirable et d'une complaisance sans bornes pour calmer ses inquiétudes et l'aguerrir contre les vains fantômes qui assiégent les avenues de la solitude. Elle s'associoit à ses premieres épreuves; elle faisoit pour elle, ou conjointement avec elle, ce pourquoi elle lui voyoit le plus de répugnance. La jeune Personne lui dut ainsi le double avantage et de l'état et de l'esprit religieux.

Lorsque, quelquefois, la Princesse, à raison d'une retraite ou autrement, se trouvoit éloignée de ses Compagnes de Noviciat, et n'étoit plus à portée de les animer par ses discours et ses exemples, s'il lui étoit permis de le faire par écrit, elle n'y manquoit pas; et, le même ton de gaîté, qui régnoit dans ses conversations, elle le conservoit dans ses Lettres. Voici ce qu'elle écrivoit à l'une d'elles, qui

commençoit les exercices de la retraite d'usage avant la profession. Le début est une allusion à la profonde solitude dans laquelle la novice devoit passer ce temps, et au voile blanc qu'elle portoit. « Bonjour, petit Hermite blanc : comment vous trouvez-vous de l'entrée du Désert ? Je prie Dieu que tout votre chemin soit parsemé de roses, qui vous embaument de leur délicieux parfum ; et, que les épines dont elles sont ordinairement accompagnées soient émoussées. Je suis contente : vous êtes partie pour la solitude avec gaîté et beaucoup de courage. Ne vous effrayez pas des épreuves que vous pourrez rencontrer ; votre divin Epoux saura bien vous en dédommager, et au centuple. Voici déjà que, pendant dix jours de suite, il va s'unir à vous par la Ste. Communion. Son empressement ne lui permet pas d'attendre que vous vous soyiez donnée entiérement à lui. Que vous êtes heureuse de vous consacrer si jeune à son service ! priez pour celle qui n'a pu le faire qu'à l'âge où il est mort pour nous. »

D'après la réponse de sa Compagne,

Mad. Louise lui récrivoit : « Vous êtes donc un peu dans les sécheresses, ma chere Hermite ! J'en suis bien fâchée. Je ne m'attendois pas que mon billet d'hier eût pu vous inspirer de la dévotion. Mon intention étoit de vous donner une marque de mon amitié et de l'ennui que je ressens d'être si long-temps sans vous voir. Je vous assure cependant que, malgré tout le plaisir que j'ai à vous écrire, si vous ne m'appellez *ma sœur*, vous n'aurez plus rien de moi. Je suis bien fâchée que vous souffriez tant ; mais j'espere que, les premiers jours passés, cela ne sera plus si fort. Le bon Dieu devroit bien accompagner ces épreuves d'un peu de douceur ; et je ne doute pas qu'il ne le fasse, si vous le lui demandez dans la Ste. Communion, en vue de ranimer votre ferveur et votre amour pour lui, et de lui faire le sacrifice qu'il attend de vous avec la perfection qu'il désire. Cela n'est pas, d'ailleurs, si difficile. Votre futur Epoux se contente de la bonne volonté ; mais d'une bonne volonté ferme et tendre pour lui. Ah ! ma chere Louise-Marie,

qu'il est doux de se donner à Dieu sans partage ! et que vous êtes heureuse, je le répete encore, de vous donner à lui si jeune ! (1) Sacrifier ce qu'on ne connoît pas ; c'est faire plus que de sacrifier ce qu'on méprise, parce qu'on le connoît. Si le monde fait tant de cas de mes sacrifices, combien plus ne devroit-il pas estimer ceux d'une jeune ame, qui n'a jamais connu que Jesus et l'a préféré à tout ? Si vous n'aviez pas de grandes richesses à lui sacrifier, vous aviez votre cœur. Dès que vous avez reconnu qu'il vous le demandoit, vous le lui avez immolé. C'est le sacrifice du matin. Je tâche d'y unir le mien, qui n'a pu, malheureusement, être qu'un sacrifice du soir. J'espere que les parfums du matin purifieront les brouillards du soir. Priez donc pour moi, ma chere Louise-Marie, et que l'héritage de mon nom vous soit un engagement à vous souvenir de moi devant notre commun Epoux. »

Le Noviciat, chez les Carmélites, n'est

(1) Elle avoit 18 ans.

pas seulement le tombeau de l'amour-propre, il contrarie encore autant la délicatesse des sens qu'il ménage peu les forces du corps; en sorte que, lorsqu'on interdisoit à Mad. Louise les gros travaux, qui demandoient une force qu'elle n'avoit pas, son zele avoit la ressource des ouvrages les plus rebutant; et, si elle n'en étoit pas chargée d'Office, elle savoit les attirer à elle: elle épioit l'occasion de les dérober à ses compagnes; et cela étoit si fréquent que celles-ci, lorsqu'elles trouvoient leur ouvrage fait, en concluoient aussitôt que c'étoit un tour de la sœur *Thérese-de-St.-Augustin*. S'il arrivoit qu'une Religieuse, la prenant sur le fait, voulût réclamer sa tâche, la Princesse tomboit à ses pieds, lui baisoit la main, et obtenoit par-là d'achever ce qu'elle avoit commencé.

C'est ainsi qu'également affectionnée pour les exercices de la vie intérieure et pour ceux de la vie active, la fervente Novice, toujours à la tête de ses Compagnes dans les sentiers du devoir, s'efforçoit de les entraîner après elle. Quoiqu'elle fût fort éloignée de vouloir leur donner sa

conduite comme une regle, et qu'elle eût pour principe de ne les appeler à la perfection de leur état que par le doux empire du bon exemple ; dans certaines occasions, cependant, son zele pour la régularité s'élevoit jusqu'à la vivacité ; mais, à l'instant même, ce sentiment trop actif expiroit dans la bonté de son cœur, et elle en demandoit pardon à celle qui l'avoit provoqué. Dans une de ces occasions, où la Princesse donnoit à une de ses compagnes un avis utile, mais sur un ton qui approchoit du reproche, faisant aussi-tôt réflexion que cette maniere de l'avertir de son tort en étoit un qu'elle se donnoit à elle-même, elle n'en voit plus d'autre que celui-ci ; elle se jette aux pieds de celle qu'elle accusoit, et lui dit : « Pardonnez-moi cette promptitude, mon cher cœur, c'est le fruit de notre éducation ; car nous autres Princesses, on nous éleve si mal que nous voulons toujours avoir raison, et n'être contrariées en rien. J'espere pourtant que je me corrigerai. » Ainsi, de ses fautes même résultoient des leçons, et elle édifioit en tout. Une jeune Personne, peu

formée encore aux vertus religieuses, lui disoit naïvement: « Pour moi, il me semble que, si j'étois Mad. Louise j'aurois bien de la peine à me plier jamais à telle et telle observance. Si vous étiez moi, lui répondit la Princesse, vous ne seriez plus vous, et vous penseriez comme moi. Vous vous diriez à vous-même : je ne suis pas venue ici pour être servie, mais pour servir ; pour commander, mais pour obéir ; et si, à raison de ce que j'étois dans le monde, j'éprouve des répugnances, je dois m'efforcer de les vaincre, et pour moi-même qui en aurai l'avantage, et pour les autres auxquels je ne donnerai pas mauvais exemple. »

De si beaux sentimens, et une telle conduite, étoient bien dignes d'être proposés pour modeles, et ils le furent en effet. La Maîtresse du Noviciat, dans l'absence de Mad. Louise, ou dans les Instructions qu'elle faisoit en particulier à ses jeunes Eleves, ne manquoit pas de rapprocher de ses leçons cet exemple imposant. Si elle les entretenoit sur les caracteres de l'humilité, ou sur les avantages de l'obéissance

religieuse; si elle leur parloit de la nécessité de répondre à la grace de leur vocation ou des dangers de la tiédeur; si elle leur peignoit le bonheur et la joie d'une Religieuse animée de l'esprit de ferveur et fidelle aux moindres observances de sa Regle; quelque sujet, en un mot, qu'elle traitât pour leur instruction, elle en appeloit à la conduite de Mad. Louise, et leur disoit: « Voyez la sœur Thérese-de-St.-» Augustin; a-t-elle un autre Ciel que » vous à gagner; ou avez vous été élevées » plus délicatement qu'elle? Ne pourriez-» vous donc pas faire ce que fait sous vos » yeux la fille de votre Roi? » L'on imagine sans peine l'impression que devoit produire un tel rapprochement et de tels exemples sur de jeunes cœurs qui avoient encore toute la sensibilité de la premiere innocence.

Il étoit plus difficile, sans doute, de se figurer, dans l'éloignement, toute la perfection d'une vertu qui faisoit l'admiration des yeux accoutumés à la contempler: aussi étoit-ce à cette Princesse, déjà modele chez les Carmélites avant qu'elle y

eût été Novice, que le Souverain-Pontife offroit tous les adoucissement de la condescendance, qu'il jugeoit nécessaires pour lui rendre supportable le passage des délices de la cour aux austérités du Carmel. Le St. Pere, par un Bref donné de son propre mouvement, autorisa le Confesseur de Mad. Louise, à mitiger la regle qu'elle avoit embrassée, et même à l'en dispenser, dans les cas où il le jugeroit expédient pour le plus grand bien de sa Pénitente. Le même Bref accorde à l'auguste novice une Indulgence toutes les fois qu'elle communiera. « Ah ! pour cette Indulgence, » s'écria Mad. Louise, lorsqu'elle en lut » l'énoncé, j'en fais grand cas, et je tâ- » cherai d'en profiter souvent ; mais, pour » l'autre, ajouta-t-elle, en santé, je n'en » veux pas ; en maladie, il ne me la faut » pas. C'est une dispense d'aller au Ciel, » disoit-elle encore, que m'offre le St. » Pere : tant est vraie la sentence du Sau- » veur, qu'il est bien difficile aux riches » d'y arriver. Chacun s'empresse de semer » les obstacles sur leur chemin. » Cette pensée de crainte, qu'elle avoit si sérieu-

sement méditée dans le monde, venoit encore quelquefois exercer sa confiance dans la Solitude ; en sorte que tout le temps de son noviciat fut encore un temps de pieuses inquiétudes sur le succès de sa démarche. Lorsqu'elle eut prononcé ses Vœux: « J'imaginois assez, disoit-elle avec » sa franchise ordinaire, que, par indul- » gence et par égards pour ce que j'avois » été dans le monde, on m'admettroit à » la grace de la profession; et, cependant, » je n'osois me flatter de voir jamais le » moment où j'aurois fait ce grand pas » pour mon salut, craignant toujours que » la Providence, par quelque voie se- » crete, ne m'exclût d'un bonheur qui » ne me paroissoit pas fait pour moi. » Ainsi le juste, tandis que chacun l'admire, sans voir lui-même ses vertus, ne s'attache qu'à l'humilité qui en est la gardienne.

Toujours également contente sous l'habit de Carmélite, la Princesse parloit souvent de son bonheur, jamais de ses sacrifices. Ceux qu'elle avoit faits, ceux qu'elle faisoit tous les jours, et ceux encore qu'elle

se proposoit pour la suite, tout cela ne lui paroissoit pas mériter la moindre attention; et si elle comparoit quelquefois sa vie passée à celle qu'elle menoit au Carmel, ce n'étoit jamais que pour prouver qu'elle avoit peu quitté pour trouver beaucoup. Voici comment elle établissoit le parallele de ces deux états si différens. « Croyez-moi, disoit-elle à ses Compagnes, de ce ton de candeur qui porte la persuasion, je suis vraiment heureuse au-delà de ce que je mérite de l'être; et tant au physique qu'au moral, j'ai infiniment gagné à venir ici. Il est vrai qu'à Versailles j'avois un bon lit; mais dans ce bon lit je ne dormois que d'un sommeil interrompu. J'avois une table bien servie; mais souvent point d'appétit pour manger à cette table. Ici, je n'ai pour lit que ma paillasse rembourrée; mais sur cette paillasse, je dors à merveille. Notre réfectoire m'offre assez maigre chere; mais j'y porte un appétit qui assaisonne parfaitement tout ce qu'on peut me présenter; au point que, souvent, j'ai scrupule de trouver tant de plaisir à manger nos pois et nos carottes.

Quant à la paix de l'ame, quelle différence! c'est à la lettre et en toute vérité que je puis dire, qu'un seul jour dans la maison du Seigneur m'apporte plus de contentement solide que ne m'en procuroient mille, passés dans le palais que j'habitois. Comme nous avons ici nos observances, la Cour a aussi les siennes, mais bien plus dures que les nôtres; et quand on habite la Cour, il faut malgré ses répugnances suivre l'ordre des exercices de la Cour. Ici, par exemple, à cinq heures du soir, je vais à l'oraison; à Versailles, il me falloit aller au jeu. A neuf heures, la cloche m'appelle pour matines; à Versailles, on m'avertissoit que c'étoit l'heure de la comédie. On n'est jamais en repos à la Cour, quoiqu'on parcoure sans cesse le même cercle d'inutilités. Que de belles matinées j'ai perdues dans ce pays-là! Une partie à me reposer des fatigues, souvent désagréables, de la veille; une autre partie à m'ennuyer à ma toilette; le reste à écouter des importuns. Ici, comme j'ai dormi la nuit, je me trouve bien de me lever matin. Toute ma toilette ne me prend pas deux minutes;

portante de sa Communauté. Son tempérament se fortifioit de jour en jour ; elle n'éprouvoit plus ses crachemens de sang ordinaires ; elle prenoit un embonpoint sensible : et les couleurs naturelles de son visage annonçoient la plus riche santé. Louis XV cependant fut long-temps sans vouloir convenir, avec sa Fille, qu'elle se portât mieux à St.-Denis qu'à sa Cour, et il ne se rendit, sur ce point, qu'à l'évidence, confirmée par le témoignage des Médecins qu'il envoya sur les lieux, et de quelques Seigneurs de sa suite, qui, en voyant la Princesse, furent frappés de l'amélioration de sa santé. Un jour le Monarque, que sa Fille entretenoit souvent des douceurs de son état, lui objectoit qu'il ne comprenoit pas comment elle pouvoit se trouver si bien d'un genre de vie si dur : « Il est pourtant très-vrai, » Papa, lui répondit-elle, que je me trouve » au comble du bonheur ; mais cette pen- » sée : que je suis venue ici pour mon » salut et le salut de ceux que j'aime, a » quelque chose de si consolant, que je » ne suis pas surprise qu'elle m'ait guérie

» de tous mes maux. » Le Roi ne put entendre ces paroles sans en être attendri jusqu'aux larmes.

Cependant Mad. Louise, avant de se consacrer au Seigneur par un engagement indissoluble, désiroit n'avoir plus d'affaires d'intérêt à démêler avec le monde, qui alloit hériter de toutes ses prétentions temporelles. Aussi reconnoissante envers ses fideles domestiques, qu'eux-mêmes lui étoient affectionnés, avant son départ de la Cour, elle les avoit recommandés au Roi, qui avoit pris l'engagement de les récompenser; mais leur traitement n'étoit pas encore fixé. Elle le sollicita de nouveau, par un mémoire détaillé en leur faveur, appuyé d'une lettre au Roi, par laquelle elle le supplioit de faire acquitter, à sa décharge, une dette qui lui pesoit infiniment sur le cœur. « Il me paroît na-
» turel, disoit-elle, qu'on fasse à mes do-
» mestiques le sort qu'on leur feroit si
» j'étois morte, puisqu'en effet je suis
» morte au monde par l'état que j'em-
» brasse. » Il paroît que dans son mémoire au Ministre des Finances, la Princesse

portoit plus loin ses vœux en faveur des personnes qui avoient été à son service; car le Roi, dans une lettre datée de Compiegne, du 31 Juillet 1771, lui marquoit: « Je m'acquitterai demain, chere Fille, » de votre commission auprès du Contrô» leur-général... Vous êtes juste; et ce» pendant vous voulez faire payer à vos » gens la gratification des voyages qu'ils » ne font pas. Gages, nourriture, rien » de plus juste, ainsi qu'une petite dou» ceur de plus; mais ce que vous deman» dez est trop fort, sur-tout dans les » circonstances présentes de nos finances. » Je me suis emparé de votre mémoire, » et je le rendrai avec mes décisions, » quand je l'aurai examiné tout du long. » Qui eût cru que ce bon Prince, sur lequel la médisance et la calomnie se sont tant exercées, eût calculé de si près les intérêts de son Peuple auprès d'une Fille qu'il aimoit uniquement?

Quant à ce qui la concernoit particuliérement, Mad. Louise avoit déjà tous les sentimens d'une Fille de Sainte Thérese; et nous pouvons assurer, les preuves

en mains, qu'à tous les autres sacrifices de la grandeur, cette Princesse eût volontiers ajouté celui de vivre pauvre, dans le plus pauvre des monasteres de l'Ordre. Informée que la dot ordinaire étoit de six mille livres dans la maison de St.-Denis, et qu'elle pouvoit être portée au double pour des Sujets infirmes; se rangeant dans cette classe, à canse de la délicatesse de sa santé, elle avoit présenté, dès le jour de son arrivée, une somme de douze mille livres à la Prieure, en lui disant : « J'ai » voulu, ma Mere, me conformer comme » les autres à vos usages que je connois; » en conséquence, j'ai économisé douze » mille livres que je vous donnerai, dont » six pour moi et six pour ma bosse; » quant au reste, nous nous en rapporterons à la Providence. » C'est ce qu'elle fit en effet.

L'extrême misere à laquelle étoit réduite la maison qu'elle avoit adoptée, et dont les bâtimens tomboient en ruines, engagea la Princesse, non pas à solliciter, mais à souffrir que le Roi lui fît du bien. Elle marquoit sur-tout la plus grande ré-

pugnance à ce qu'une partie des bienfaits du Monarque reposât sur sa tête; et quoiqu'elle sût que les Carmélites peuvent recevoir des pensions, parce qu'elles sont mises en commun pour les besoins de toute la Communauté, elle eût bien désiré de n'en point avoir elle-même; et ce ne fut que par charité pour ses Sœurs, et par égards pour l'avis du Supérieur de la maison, qu'elle consentit à conserver, en pension viagere, la moitié de ce qu'elle avoit dans le monde pour ses menus plaisirs. Voici comment elle écrivoit à M. l'Abbé Bertin au sujet de cette pension: « Sur ce que vous m'avez dit, je me suis rendue à l'accepter... J'aimerois mieux point de pension... cela seroit même plus honorable au Roi. On diroit: Madame Louise, en se faisant Carmélite, a renoncé à tout, a refusé une pension; et le Roi, pour entrer dans ses vues, a bien voulu ne pas lui en faire. » Sachant que ce Prince étoit dans le dessein de doter le Monastere, pour un nombre de Sujets, sur les revenus de l'Abbaye de St.-Germain-des-Prés, elle désiroit encore qu'il se souvînt

qu'il ne s'agissoit que de pauvres Carmélites, et qu'on pût dire : « Il a fondé la » maison ; et, sans la rendre trop riche, » lui a donné de quoi vivre. »

Le Roi, voulant déterminer la pension qu'il convenoit de faire à sa Fille, consulta le Supérieur de la maison ; et, sur ce que lui dit M. l'Abbé Bertin, qu'une somme de vingt-quatre mille livres lui paroissoit suffisante, Louis XV, étonné de la modicité, cita l'Abbesse de Beaumont-les-Tours qui avoit beaucoup plus, tant de ses bienfaits, que de ceux du Prince de Condé son neveu. M. l'Abbé Bertin représenta au Roi, qu'il ne s'agissoit pas de pensionner une Abbesse, mais une Carmélite, dont les besoins étoient très-bornés, et le cœur si désintéressé, qu'il n'avoit pu la déterminer à accepter cette pension, qu'en lui faisant envisager les besoins de sa Communauté, dont les bâtimens tomboient de vétusté. Ce bon Pere, admirant de plus en plus le généreux détachement de sa Fille, signa, les larmes aux yeux, le mémoire qu'on lui présenta, et sa pension fut fixée à vingt-quatre mille livres ;

mais Louis XV, qui avoit déjà fait connoître à Madame Louise son intention de doter la maison qu'elle habitoit pour quarante Religieuses, voulut savoir d'elle-même en quelle maniere elle désiroit qu'il le fît. La Princesse, conformément au vœu du Roi, lui adressa ses observations sur le mode de dotation ; et ce Prince lui répondit à ce sujet : « Je vous verrai, chere
» Fille, après-demain sur les cinq heures.
» J'ai communiqué au Contrôleur-géné-
» ral les mémoires que l'Abbé Bertin m'a
» remis. Je les ai trouvés on ne peut pas
» mieux faits ; et, sûrement, nous ferons
» du mieux que nous pourrons pour votre
» Communauté, tant présente qu'à ve-
» nir. » Mad. Louise, dans ses mémoires, demandoit particuliérement que le revenu, que le Roi jugeoit à propos d'affecter au monastere des Carmélites de St.-Denis sur celui de l'Abbaye de St.-Germain, fût délivré en froment, plutôt qu'en argent. Cette demande souffrit quelques difficultés, non de la part du Roi, mais de celle de ses Ministres, ou des personnes qui pouvoient avoir quelque intérêt à la

chose. Dans une lettre d'explication avec le Roi sur ce sujet, Mad. Louise lui disoit: « Me voici encore, mon cher Papa, moi et mon bled. Il est très-sûr que, quand vous n'accorderiez les revenus qu'en argent, vous nous feriez toujours une très-grande grace, et nous n'aurions rien à objecter ni à disputer; tout ce que nous avons dit, n'ayant été que pour répondre à la demande qu'on nous a faite sur le choix de la maniere de la fondation. Nous avons choisi le bled en grain, parce que tout le monde nous a dit que c'étoit le plus sûr; et en voici une raison bien simple, qu'une Carmélite peut trouver dans sa cellule tout aussi bien qu'un homme d'affaires dans son bureau: puisqu'il est si difficile aux Carmélites, dans le moment que vous les protégez et les comblez de vos graces, de prouver à vos Ministres, ou du moins de les faire convenir, les évaluations à la main, que le bled n'est qu'à quinze ou seize livres années communes, qui est-ce qui, dans cent ans d'ici, les protégera assez pour faire faire une juste estimation des denrées de ce temps-là?

Quand on a une grace à faire, n'est-il pas tout naturel qu'on la fasse complette? et c'est à titre de grace, cher Papa, que nous demandons que notre fondation soit en bled de froment... vous mettrez par-là le comble à vos bontés, et les Carmélites de St.-Denis, à couvert de jamais revenir à parler pour leur intérêt temporel; c'est là toute leur ambition : et la mienne, cher Papa, c'est qu'on n'entende plus parler de moi. »

Le Roi, trouvant justes et sages les observations de sa Fille, à laquelle il avoit lui-même proposé le choix, se fit le rapporteur de cette affaire dans son Conseil, sans l'avis duquel il ne faisoit jamais rien. Il y fut conclu que la dotation se feroit en une quantité déterminée de froment. Le Monarque, en donnant avis à sa Fille de cette décision, par une lettre que j'ai sous les yeux, la prévient qu'il faut que les deux Puissances concourent à cet arrangement, et lui dit, entr'autres choses: « L'on vous communiquera les Lettres-» Patentes et la Bulle, car il en faudra. » Il étoit sans doute bien éloigné d'imaginer

ce que nous avons vu depuis, ce Prince qui étoit persuadé, lui et son Conseil, qu'il *falloit* une Bulle pour légitimer la distraction d'une partie d'un bénéfice religieux en faveur de l'Etat religieux.

Cependant, l'esprit de dépouillement qui animoit la fervente Novice, étoit tel que les louables motifs, par lesquels on l'avoit engagée à souffrir qu'on lui fît une pension, ne pouvoient remplacer, dans son cœur, la joie qu'elle auroit eue à en faire le sacrifice. « Il ne me reste qu'un » chagrin, écrivoit-elle, dans ces circons- » tances, au Supérieur de son Monas- » tere ; c'est qu'il y ait une pension. Il » m'auroit été bien plus doux de penser » qu'il n'y avoit plus rien pour moi dans » le Monde. Ce qui me console, c'est » qu'aux Carmélites, malgré ma pension, » je n'en aurai rien de plus à mon usage. » Ainsi je m'abandonne à la volonté de » Dieu, qui n'a pas voulu que je pusse » avoir le petit mouvement de gloire d'être » la premiere Princesse qui n'eût pas gardé » de pension en se faisant Religieuse. Ce » n'est pourtant pas par ce motif, comme

» vous le savez, mon Pere, que j'avois
» demandé au Roi d'avoir la bonté de ne
» me rien donner. »

Mad. Louise, après ces différens arrangemens, libre de toute sollicitude temporelle, et charmée de ne plus conserver avec le monde que les rapports de la charité, ne songea plus qu'à préparer, dans sa ferveur, la consommation de son sacrifice. Peu de temps avant sa profession le Roi alla lui faire une visite, et lui renouvela l'aveu de tout ce qu'il en coûtoit à sa tendresse, de la voir se fixer pour jamais loin de lui : « mais, ajouta-t-il,
» Dieu le veut ainsi, puisque vous êtes
» heureuse : cela me console. » Madame Louise, de son côté, avoua souvent que, de tous les sacrifices dont le monde lui faisoit honneur, le seul qui l'eût véritablement affectée, avoit été sa séparation d'auprès du Roi son Pere, et d'une famille au sein de laquelle elle trouvoit toutes les jouissances de l'Amitié tendre et vertueuse. Mais aucun sentiment naturel n'eût été capable, sans doute, de balancer alors dans son cœur une réso-

lution formée par la grace, et affermie par tant d'années de réflexions. Le sacrifice qu'éprouvoit encore sa sensibilité, ayant été depuis long-temps calculé comme les autres, pouvoit tout au plus lui offrir, en ce moment, un nouveau sujet de mérite, mais sans faire pour elle la matiere d'un combat. Du jour où la Princesse étoit entrée dans le Cloître, on l'avoit considérée comme une conquête aussi précieuse pour la Religion entiere, que pour la maison qu'elle adoptoit; et, depuis ce moment, les vœux empressés du monde chrétien, secondant les siens, l'appeloient à la profession. Au terme fixé de ses épreuves, elle les termina, suivant l'usage, par une retraite de dix jours, dont elle suivit tous les exercices avec son zele ordinaire, plus disposée à enchérir sur ce qu'ils ont de rigoureux, qu'à en rien diminuer. Elle écrivoit, à cette époque, au Supérieur de la maison: « Je ne saurois vous dire, mon Pere, combien j'ai d'impatience d'être parvenue à ce bienheureux moment qui me consacrera pour toujours au service du Seigneur. Ma santé

est très-bonne ; il semble qu'elle se fortifie de plus en plus. Vous savez pourtant que le temps d'une retraite n'est pas un temps de repos. Cela, et le contentement dont je jouis, et l'empressement que j'ai de voir arriver le 12 ; tout cela, dis-je, me prouve de plus en plus que c'étoit ici que Dieu me vouloit. Priez pour moi, mon Pere, j'en ai bien besoin. »

La veille de sa consécration, jour surtout de mortification et de pénitence, où, après avoir prié, jeûné au pain et à l'eau, revêtue d'un cilice, elle devoit encore prier jusqu'à minuit devant le St. Sacrement ; sa Prieure, craignant que tant d'austérités, à la suite de toutes les autres, ne fussent au-dessus de ses forces, lui proposa de la dispenser d'une partie ; mais Mad. Louise, comme si cette indulgence eût été offerte à son rang plutôt qu'au besoin qu'elle en eût, répondit à la Prieure : « Je vois bien, ma Mere, que » vous vous souvenez toujours de ce que » j'ai été dans le monde : tâchez donc, je » vous en conjure, de l'oublier une bonne » fois ; ou, si cette idée vous revient en-

» core, que ce soit pour vous rappeler
» qu'à ce titre j'ai plus besoin qu'une autre
» de faire pénitence. » On ne crut pas devoir contrarier son zele en ce point; et elle passa la moitié de la nuit en adoration devant le St. Sacrement. Elle fit plus, elle employa le reste à méditer dans sa cellule, sur le bonheur prochain qui l'attendoit, et après lequel elle paroissoit soupirer avec plus d'ardeur encdre, à mesure qu'elle en approchoit davantage. Elle avoua depuis elle-même, que, de toute cette nuit, elle n'avoit pas fermé l'œil.

Le lendemain, 22 de Septembre 1771, sa Prieure, en présence de la Communauté assemblée, lui rappela, pour la derniere fois, ce à quoi elle alloit s'engager, en prononçant ses vœux. Elle ne lui dissimula rien, et lui dit, entre autres choses: « Désormais, ma chere Sœur, votre propre volonté ne vous appartiendra plus. Née pour commander aux autres, vous dépendrez de toutes celles à qui le Ciel confiera son autorité. Le vœu d'obéissance proscrit tout examen, tout choix, toute élection, tout mouvement propre;

il captive l'esprit, il enchaîne les désirs, il subjugue le jugement. Pour en remplir la perfection, (et c'est à cette perfection que vous aspirez) il ne suffit pas d'exécuter ce qui est ordonné; il faut le faire sans délai et promptement... sans tristesse et sans chagrin; se réjouissant d'imiter par sa soumission celle que Jesus-Christ rendit à son Pere pendant qu'il vivoit sur la Terre. En un mot, par le vœu d'obéissance on abdique pour toujours la disposition de soi-même; on renonce pour jamais à la liberté; on devient pupille pour toute sa vie; on rentre dans une enfance, sainte et spirituelle à la vérité, mais continuelle et perpétuelle. On renferme, on perd sa volonté propre dans une volonté étrangere. On en remet à une autre l'exercice, pour ne s'en réserver à soi-même que le sacrifice...

Si notre St. Ordre s'est maintenu dans sa ferveur primitive, il en est redevable à l'observation du vœu de la pauvreté la plus étroite. Ce ne seroit pas assez pour une Fille de notre Sainte Mere d'avoir quitté ce qu'elle possédoit dans le Monde,

avec le désir et la puissance d'avoir ; il faut que son détachement soit plus parfait encore que son dépouillement. Elle ne doit pas même avoir le domaine du nécessaire dont elle a l'usage. Il n'est pas jusqu'aux expressions ordinaires, qui sentent ou dénotent l'esprit de propriété, qu'elle ne doive bannir de ses entretiens. Emule de la pauvreté de Jesus-Christ, qui n'avoit pas où reposer sa tête, elle doit s'estimer heureuse de manquer, non-seulement des commodités de la vie, mais aussi de ce qu'elle pourroit se procurer sans blesser ses engagemens. La pauvreté fait son patrimoine, son héritage, son trésor. Elle recherche les moyens d'en éprouver les rigueurs, et elle chérit les occasions qui lui en procurent la facilité...

» Dès qu'on possede cet amour de la pauvreté, avec quelle rapidité ne marche-t-on pas dans le chemin de la Croix ! Et c'est de cette Croix dont vous vous chargez, ma chere Sœur, par le troisieme vœu : vœu sublime qui, du corps, fait à Dieu une hostie vivante ; qui inter-

dit jusqu'aux douceurs et aux plaisirs les plus innocens ; car la Chasteté est une vertu qui se nourrit et vit de mortifications. C'est le lys qui croît et fleurit au milieu des épines; et l'on ne peut la conserver dans tout son lustre, que par une guerre sanglante et implacable contre les sens, qui en sont les ennemis irréconciliables. Tels sont, ma chere Sœur, les engagemens sacrés que vous allez contracter au pied des Autels.... »

La Princesse les avoit assez long-temps médités ces engagemens; et elle ne paroissoit en mieux connoître le poids et l'étendue, que pour se porter avec plus d'ardeur à en jurer l'observance. Ce fut l'Archevêque de Paris qui reçut ses vœux, dont elle prononça la formule de ce ton de voix vif et empressé, que l'on sent être l'expression d'un cœur satisfait. Quoique dépouillée de tout appareil extérieur, la Cérémonie n'en fut pas moins touchante, en ce qu'elle livroit les Spectateurs à des réflexions plus profondes. Au défaut des Seigneurs de la Cour et des habitans de la Capitale, qui ne parurent pas à St.-Denis

ce jour-là, une multitude de ces pieux Fideles, que la Religion seule conduit aux spectacles édifians, remplissoit l'Eglise des Carmélitcs. Pleins d'admiration pour le courage héroïque que manifestoit en ce moment la Princesse, tous lui applaudissoient, en versant des larmes de joie sur la consommation de son sacrifice, dans lequel ils voyoient un triomphe mémorable pour la Religion. Le pieux Pontife, surtout, qui prêtoit son ministère à la consécration de l'auguste Victime, paroissoit plus pénétré que personne des sentimens communs à tous, et il répéta souvent depuis, qu'entre les événemens propres à adoucir les peines de son long et laborieux Episcopat, aucune ne lui avoit fait éprouver une si douce consolation que cette métamorphose d'une grande Princesse en une fervente Carmélite. Dans le moment où le son des cloches de toute la ville apprit au public que Mad. Louise avoit prononcé ses vœux, les mêmes sentimens qui affectoient les Spectateurs, parurent se communiquer au dehors. Les ouvriers quittoient leurs travaux, les artisans sortoient de

leurs boutiques, on s'attroupoit au milieu des rues et dans tous les carrefours, on levoit les mains au Ciel; et, en quelque endroit qu'on se portât, on entendoit répéter : « Comment est-il possible que la » Fille de notre Roi se soit dévouée pour » sa vie à des austérités qu'aucun de nous » n'auroit le courage d'embrasser! »

Au sortir de la Cérémonie, la Princesse, au comble de ses désirs, continuoit de rendre à Dieu ses actions de graces, et invitoit tout ce qui l'environnoit à prendre part à sa joie. Ce sentiment éclatoit dans tout son extérieur, se manifestoit dans toutes ses paroles. Elle embrassoit ses Compagnes avec tendresse, en leur adressant les propos les plus touchans. « Bénissons Dieu, leur disoit-elle, il a brisé » tous mes liens, je suis à lui, je suis à » vous. Remerciez-le de sa grande miséricorde sur moi. J'habite la Terre des » Saints; demandez-lui que je m'y sanctifie, que je m'y conduise toujours par » l'esprit de notre Sainte Mere. »

Après ce premier épanchement de sa joie auprès de ses Sœurs, elle se déroba

un instant à leurs empressemens, pour aller écrire au Roi. « Je me sers, cher Papa, » lui dit-elle, de la plume avec laquelle » j'ai écrit mes vœux, pour vous faire » part de mon bonheur, et vous assu- » rer que je n'oublierai jamais que je le » dois tout entier à vos bontés pour » moi... »

Quelques Dames particuliérement attachées à la Princesse, et qui désiroient de s'édifier de plus près du spectacle de son sacrifice, avoient obtenu de l'Archevêque de Paris d'entrer ce jour-là dans l'intérieur du Monastere. L'une d'elles, voyant que Celle pour l'amour de laquelle elle étoit venue, se portoit toujours vers ses Compagnes, lui représentoit qu'on ne pouvoit pas jouir un instant de sa présence, et que tous ses regards étoient pour ses Religieuses qu'elle voyoit tous les jours. « Oh, si vous saviez, répondit Mad. Louise, combien je les aime toutes et chacune en particulier, et combien elles méritent qu'on les aime ! ce sont des Anges, et je leur dois tout. » Une autre de ces Dames qui s'étoit figurée que la vie dure et mortifiée des

Carmélites,

Carmélites, devoit leur donner un extérieur triste et austere, ne pouvoit revenir de sa surprise, en ne voyant, parmi toutes ces saintes filles, que des visages gais et sereins: « Vous ne sauriez croire, » lui dit la nouvelle Carmélite, combien » la bonne conscience donne de joie ! » Toute une année ici n'est qu'un seul jour » de Fête. Oui, je me sens vraiment trop » heureuse dans cette maison: tout y rit » pour moi, jusqu'aux murs qui me sé» parent du monde. »

Ce ne fut que huit jours après avoir prononcé ses vœux que Mad. Louise reçut le voile noir, des mains de Mad. la Comtesse de Provence. Le Nonce du Pape, assisté de plusieurs Evêques et d'un nombreux Clergé du second Ordre, officia dans cette derniere Cérémonie qui, par ordre exprès du Roi, se fit avec autant de solemnité que celle de la prise d'habit et le même appareil extérieur. L'Evêque de Senlis y fit le discours d'usage; et l'éloquent Orateur sut profiter de tout l'avantage que lui offroit son sujet, pour frapper les esprits et émouvoir les cœurs. La

Princesse, à sa prise-d'habit, avoit montré toute l'ardeur d'un Athlete qui s'élance dans la carriere; en ce jour, on voyoit briller sur son front la joie pure d'un Vainqueur, à qui sa victoire assure une paix désirée.

La Profession religieuse de Mad. Louise devint bientôt un sujet d'entretien dans toute l'étendue du Royaume, comme l'avoit été, dix-huit mois auparavant, son entrée chez les Carmélites. Les gens du monde, à cette premiere époque, s'étoient permis de blâmer la Princesse. Sa démarche, à leur avis, étoit pour le moins inconsidérée, jamais elle ne la soutiendroit. Elle la soutint cependant avec courage, et reçut l'habit de Ste. Thérese. Le monde, alors, en appella à sa profession, assurant, avec le ton de la certitude, que jamais on ne verroit la fille d'un grand Roi prononcer les vœux d'une Carmélite. Quand Mad. Louise les eut prononcés ces vœux, vaincu par l'évidence, mais non moins enclin à déprécier les vertus courageuses qui accusent sa lâcheté, le monde se retrancha dans sa malignité, en disant qu'une Prin-

cesse, au moins, ne seroit pas Carmélite à la maniere dont l'étoient ses Compagnes.

Plus équitable dans leurs jugemens, et mieux informés des faits, les vrais Sages, rendoient justice aux vertus héroïques de Mad. Louise et ils s'en édifioient. De ce nombre étoit le personnage le plus vénérable, peut-être, qu'ait vu ce siecle, et l'homme du monde qui se connût le mieux en vraies vertus, le St. Evêque d'Amiens. Ancien Supérieur des Carmélites de St.-Denis, M. de la Motte avoit conservé des relations étroites avec cette maison; et c'est après y avoir vu Mad. Louise, et avoir été témoin de la maniere dont elle se conduisoit dans le Monastere, qu'écrivant à différentes personnes, il disoit: « J'ai fait le voyage de St.-Denis, et j'ai admiré la conduite de Madame Louise, à présent *sœur Thérese-de-St.-Augustin.*—On la voit toujours la premiere à tous les exercices. Ce qu'il y a de plus frappant, c'est son obéissance et son amour pour la pauvreté; elle est contente de tout. La voir est un Sermon touchant. Il n'y a dans sa chambre, qui est comme

les autres, que sa chaise de paille et le fauteuil du Roi. Le Roi, quelquefois, s'assied sur son lit, qui est une paillasse piquée, et le trouve dur; mais tout se tourne en plaisanterie. — Ce qu'il y a de plus admirable en elle, c'est son humilité qui la rend égale à toutes. Elle demande les moindres permissions avec la simplicité d'un enfant. — On ne peut exprimer la joie, l'égalité et le courage de cette Ste. Princesse, aimant son état et se regardant comme bien plus heureuse d'y être que de porter une Couronne. C'est un miracle de la voir, dans les pratiques les plus austeres, jouir de la force que n'ont pas celles qui, dans le monde, s'épargnent davantage; de la voir mener la vie des Carmélites sans adoucissement, avec une gaîté admirable et se portant à merveille. — Je suis revenu de St.-Denis mécontent de moi-même, avec la résolution de servir Dieu moins lâchement que par le passé. Je le dis, parce qu'en effet on ne peut voir cet exemple sans être animé à un service qui fait le bon-

heur de quelqu'un qui a tant sacrifié pour lui. »

Cependant, Mad. Louise, également insensible aux jugemens divers que pouvoient porter d'elle le monde frivole ou le monde chrétien, et beaucoup plus jalouse de posséder le mérite de la Sainteté que d'en avoir la réputation, s'applaudissoit de pouvoir élever l'édifice de sa perfection dans le secret de la solitude ; et les vertus que nous allons raconter, connues seulement dans le Sanctuaire où elle les pratiqua, eussent été des vertus perdues pour l'édification publique, si l'obéissance et la charité n'eussent fait un devoir aux pieuses compagnes de la Princesse de nous en communiquer les détails.

Fin du second Livre.

VIE
DE
MADAME LOUISE,
RELIGIEUSE CARMÉLITE.

LIVRE TROISIEME.

A peine Mad. Louise eût-elle été attachée à l'état Religieux, par l'émission solemnelle de ses vœux, qu'un emploi vint à vaquer dans son Monastere, emploi de confiance et bien important sans doute, s'il n'est pas le plus important de tous dans une Communauté religieuse; celui de Maîtresse des Novices. Les compagnes de la Princesse qui, depuis le moment où elle étoit entrée dans la maison, avoient eu les yeux ouverts sur elle, d'abord pour la connoître, et bientôt après pour l'admirer, avoient conçu d'elle une si haute estime; elles avoient si bien appré-

cié sa prudence, sa sagesse, sa douceur, son bon esprit; elles avoient été si constamment édifiées de sa docilité aux avis, de sa profonde humilité, de sa ferveur dans la priere, de son amour pour les souffrances; elles l'avoient vue, en un mot, marcher d'un pas si courageux et si ferme dans les voies de la perfection religieuse, qu'elles crurent que personne ne seroit plus en état qu'elle d'y conduire les autres, et résolurent de lui confier la conduite du Noviciat. Informé de ce projet, avant même que Mad. Louise n'eût fait profession, M. l'Abbé Bertin ne négligea rien pour en détourner la Communauté. Il lui représenta que le Public trouveroit cette conduire extraordinaire: qu'il étoit d'usage comme de prudence, de n'appeler à cet emploi qu'une Religeuse depuis long-temps formée: qu'un tel fardeau d'ailleurs, ne fût-il pas au-dessus des vertus de Mad. Louise, lui paroissoit être au-dessus de ses forces; parce que sa santé, quoique notablement améliorée, n'étoit cependant pas encore robuste. Les Compagnes de la Princesse répondirent à

ces observations, que Mad. Louise elle-même leur avoit appris, pour jamais, à se mettre au-dessus des vains jugemens du Public, lorsqu'il s'agissoit de faire le bien; que c'étoit précisément l'importance de l'emploi et le désir de le confier à une vraie Religieuse qui les déterminoit à en charger Mad. Louise; qu'elles n'avoient, enfin, nulle inquiétude sur sa santé, qui s'affermissoit visiblement de jour en jour. Le Supérieur connoissoit assez la Princesse, et n'ignoroit pas que la ferveur qui régnoit dans le Noviciat ne fût le fruit des grands exemples qu'elle y offroit. Il sentit d'abord, en y réfléchissant, tout ce qu'on pouvoit se promettre d'un zele non moins éclairé qu'ardent; et, ne jugeant pas qu'on dût regarder comme Novice, celle qui s'étoit exercée pendant tant d'années à la pratique des vertus religieuses, il se rendit au vœu de la Communauté; et Mad. Louise, dès le lendemain de sa Profession, fut nommée Maîtresse des Novices. Cette marque de confiance devint un grand sujet d'affliction pour celle qui la

recevoit. Elle ne manqua pas de représenter son inexpérience, son peu de lumieres dans les voies de la perfection, l'inconvénient de commander aux autres, ayant à peine appris soi-même à obéir. Ses Supérieurs insisterent, elle se résigna: et la crainte de blesser l'obéissance, qu'elle venoit de vouer au Seigneur, l'obligea d'accepter un emploi que son humilité lui faisoit redouter.

Devenue la Maîtresse de celles qui, la veille même, l'avoient eue pour Compagne, la Princesse aima toujours à se montrer à ses Eleves sous ce dernier rapport. Elle n'eut pas de mesures à prendre pour gagner leur confiance, qu'elle possédoit toute entiere; et il devoit lui en coûter peu pour la conserver. Elle avoit, dans sa position, le grand avantage, que la plupart des Sujets, dont la direction lui étoit confiée, devoient leur vocation au grand exemple que sa retraite avoit donné au monde, et leur persévérance à l'empire des vertus dont elle les avoit rendus témoins dans le Monastere. Le Noviciat, lorsqu'elle en prit la conduite, étoit com-

posé de dix-sept Sujets. La premiere fois qu'elle leur parla en qualité de Maîtresse : « Mes cheres sœurs, leur-dit-elle, il doit » vous paroître aussi suprenant qu'à moi, » qu'hier au milieu de vous, je me trouve » aujourd'hui placée à votre tête ; et c'est » le sujet de ma confusion. N'attendez » pas que je vous parle bien éloquem- » ment de nos devoirs ; mais je tâcherai » de les remplir de mon mieux avec » vous, et nous nous encouragerons mu- » tuellement à combattre nos défauts et » à nous former aux vertus qui nous man- » quent. » Telle fut sa regle invariable : elle parloit peu et agissoit beaucoup. L'exemple venoit toujours à l'appui de ses discours ; et, toutes les leçons qu'elle donnoit, on les retrouvoit dans sa conduite.

A peine eut-elle essayé de son nouvel emploi, qu'elle éprouva bientôt que les sacrifices qu'on fait à Dieu ne sont jamais sans récompense. Le fardeau dont sa docilité lui avoit fait un devoir de se charger, contre son inclination, loin de lui offrir les inconvéniens qu'elle redoutoit,

devint pour elle une source de graces et de lumieres. Voici comment elle en écrivoit au Supérieur de la maison : "Je vous avoue, *mon Pere*, car ici je suis comme à confesse, je vous avoue qu'il n'y a pas de meilleure école pour la vertu que l'emploi de la prêcher aux autres ; et notre Noviciat est si fervent qu'il fait souvent le sujet de ma confusion, lorsque je pense que je prêche celles qui valent mieux que moi. Depuis que notre mere me les a remises, je ne saurois vous dire combien cela m'a été utile pour corriger en moi bien des choses."

La Communauté, de son côté, eut bientôt à s'applaudir d'avoir confié à de telles mains le soin de perpétuer la régularité et la ferveur dans la maison. Tout ce qu'on peut attendre d'un zele infatigable et sage, animé de la plus tendre charité, Mad. Louise, le fit voir à la tête du Noviciat de St.-Denis ; et nous offririons ici un excellent Traité de la perfection chrétienne, s'il nous étoit permis de nous appesantir sur la méthode qu'elle suivoit, et les moyens particuliers

qu'elle employoit pour développer dans le cœur de ses Eleves le germe de vertus religieuses; pour leur apprendre comment on peut s'étudier et se connoître soi-même; comment on parvient à s'unir à Dieu par l'Oraison et à le bénir dans toutes ses actions; comment on peut se procurer la paix à soi-même et en étendre au loin les doux fruits, comment, en un mot, une Vierge chrétienne ne vit plus que de la vie de son divin Epoux. C'étoit sans doute un grand sujet d'admiration, pour celles qui avoient le bonheur d'en être témoins, d'entendre la fille d'un Roi, à peine sortie du Palais de son Pere, parler des choses de Dieu avec une profondeur et une onction dignes d'une Religieuse qui eût vieilli aux pieds de S.te Thérese. Aussi, toutes ses leçons étoient-elles écoutées et recueillies de ses Eleves avec une sainte avidité. On se les rapeloit, on s'en entretenoit pendant les récréations : on les méditoit ; quelquefois même on les écrivoit, pour le plaisir de se les retracer encore dans des temps éloignés ; et c'est ce qui nous a mis à

portée d'en recueillir nous-même et d'en offrir à nos Lecteurs de précieux fragmens.

Le premier objet de la sollicitude de la nouvelle Maîtresse fut de s'appliquer à reconnoître la vocation de ses Eleves, et de les mettre à portée d'en discerner elles-mêmes le caractere et le principe. Elle ne leur dissimuloit pas, elle leur mettoit souvent sous les yeux le danger d'un engagement irrévocable, conseillé par des motifs humains. « Il ne faut pas réfléchir beaucoup, disoit-elle, pour se convaincre que des Religieuses ne sont pas exposées dans le Cloître à une infinité d'occasions de se perdre que courent les Gens du monde, et qu'à la mort, comme pendant la vie, nous trouvons au milieu de nous les plus puissans secours de salut; mais on ne fait pas assez d'attention que ces précieux avantages ne sont que pour celles que Dieu appelle à ce genre de vie; et Dieu y appelle qui il lui plaît. Ce ne sont pas toujours les Ames les plus saintes, ce sont souvent les plus foibles. Mais personne ne doit se

croire appelé à un état s'il n'en a les vertus propres, sinon encore dans la pratique exacte, du moins dans l'aptitude et la bonne volonté ; et cette bonne volonté se prouve par les actions. »

La sage Maîtresse ne se chargeoit pas de décider affirmativement la vocation de ses Eleves, et toujours elle renvoyoit à Dieu celles qui auroient souhaité qu'elle leur donnât une décision précise. « Ce » n'est pas à moi, leur disoit-elle, c'est » à Dieu qu'il appartient de vous appeler. » Méritez qu'il vous parle, par la pureté » de vos intentions et le désir sincere de » connoître sa volonté sur vous. » Une de ces jeunes Personnes insistoit auprès d'elle, en lui représentant que, connoissant mieux qu'elle l'état de Carmélite, elle pourroit aussi décider plus surement si cet état lui convenoit. « Tout ce que je puis vous dire, à cet égard, lui répondit Mad. Louise, c'est que je me trouve heureuse, au-delà même de mes espérances, dans l'état que j'ai embrassé ; mais, pour vous assurer si cet état, qui fait mon bonheur, fera aussi le vôtre, il faudroit

encore que j'eusse le don que je n'ai pas, de pénétrer votre intérieur, mieux que vous-même. Le seul conseil que je puisse vous donner, en cette circonstance, c'est de consulter le Seigneur, en le priant avec plus de zele que jamais, d'être votre lumiere. Je m'unirai à vous; et, dès demain, si vous le voulez nous commencerons ensemble une Neuvaine à cette intention. Si, après cela, vous ne vous sentez pas éclairée et fortifiée, je me chargerai moi-même d'arranger toutes choses pour votre rentrée dans le monde : car à Dieu ne plaise que le premier pas que vous avez fait vers l'état religieux devienne pour vous un motif de l'embrasser, sans une vocation bien décidée. »

Quoiqu'on eût fait circuler dans le Public le bruit, bien ridicule sans doute, qu'à raison de l'entrée de Mad. Louise dans la maison de St.-Denis, on ne devoit plus y recevoir que des Demoiselles de qualité, la Princesse, devenue Maîtresse des Novices, avoit au contraire pour principe, que l'on devoit examiner

plus séverement la vocation des Sujets qui se présentoient avec de la naissance ou de la fortune, dans la crainte de se laisser éblouir par ces avantages extérieurs, que des Carmélites doivent compter pour rien. « C'est-là, disoit-elle, » l'esprit de notre sainte mere, et ce doit » être celui de toutes les maisons religieuses. Nous pouvons nous passer de » la naissance et des richesses, mais rien » ne peut suppléer la vocation. »

Une jeune Personne, qui ne connoissoit Mad. Louise que par la réputation de ses vertus, la consultoit sur les motifs qu'elle croyoit avoir d'embrasser l'état religieux. La Princesse lui répondit : « Vous m'écrivez, Mademoiselle, avec » un ton de franchise et de bonne foi » qui m'engage à vous répondre de même, » sans pourtant prétendre vous décider » en aucune maniere. Selon le portrait » que vous me faites de vous-même, il » me paroît que vous avez le caractere » fort facile ; ce qui rend le salut extrê» mement difficile dans le monde, sur» tout quand on y jouit, comme vous,

» de tous les agrémens de la fortune et
» de la naissance. Je ne dis pas, pour
» cela, qu'il soit impossible. Tout état,
» tout caractere aura sa place dans le
» Ciel, si on est fidelle à correspondre
» aux graces de Dieu. La preuve en est
» la vie des Saints. Il y en a de toutes
» conditions, qui nous sont proposés
« pour modeles. Ce qu'ils ont fait, nous
» le pouvons aussi. Mais un caractere
» facile a plus de dangers à courir : il lui
» est aussi bien plus difficile qu'à un autre
» d'avoir le courage de surmonter les
» obstacles qui s'opposeroient à son en-
» trée en Religion. Aussi, ce premier pas
» fait, ne trouvant plus rien qui ne le
» porte à la piété, son salut est plus en
» sûreté ; et souvent cette facilité, qui
» vient d'un grand fonds de douceur, se
» transforme en vertu. La crainte que
» vous me paroissez avoir pour votre sa-
» lut est un très-bon motif ; mais il ne
» doit pas être seul. L'amour de Dieu,
» le désir de le posséder, et de faire pour
» notre Seigneur Jesus-Christ ce qu'il a
» fait pour nous, doivent aussi l'accom-

» pagner... Je vous laisse, Mademoiselle,
» avec ces réflexions. Il y a bien matiere
» à en faire. Mais, ce que je vous recom-
» mande, c'est de ne pas faire de démar-
» ches, sans avoir bien imploré les lu-
» mieres du St. Esprit, par des prieres
» ferventes et assidues, pour connoître et
» suivre la volonté de Dieu sur vous... »

Suivant les divers besoins de ses Eleves, Mad. Louise aimoit à les entretenir en particulier de leur vocation; tantôt pour leur apprendre à en approfondir ou a en épurer les motifs, tantôt pour leur faire sentir le danger de l'infidélité à une grace de cette importance dans l'ordre du salut. Souvent, lorsque ses occupations de la journée ne lui avoient pas permis de donner de vive voix un avis particulier, sa charité la portoit à prendre sur son sommeil le temps nécessaire pour le donner par écrit à celle qu'elle jugeoit en avoir besoin. « Songez, ma chere sœur,
» disoit-elle à une Postulante, que Dieu
» vous demandera compte de votre voca-
» tion, si c'est lui qui vous l'a inspirée. Il
» ne s'agit pas de dire : *si l'on me renvoie*,

» *ce ne sera plus ma faute, si je ne suis*
» *pas Religieuse.* Ce pourroit bien être
» encore votre faute, si vous ne faites pas
» tous vos efforts pour répondre à la
» grace. La grace est un don de Dieu,
» mais il faut travailler à le faire fructifier
» ce don; et que de motifs n'avez vous
» pas pour le faire! »

« Vous allez donc être bientôt Epouse de Jesus, écrivoit-elle à la même sur le point de s'engager par la Profession: j'en suis ravie; mais faites bien encore vos réflexions. Aurez-vous la force et le courage de pratiquer toute votre vie ce qui vous a tant coûté pendant votre Noviciat? Il est vrai que le Dieu de bonté que nous servons mérite bien que nous souffrions pour lui. Il est vrai que nous ne souffrons rien que Jesus n'ait souffert le premier pour nous. Qu'il soit donc toujours devant nos yeux, comme notre force et notre modele. Tâchez de vous accoutumer à la pratique de sa présence. Profitez du calme où vous êtes, pour vous entretenir plus souvent intérieurement avec lui. Un regard sur la grace qu'il vous a faites, au

milieu des épreuves que sa Providence vous a ménagées pour fortifier votre vocation, sera bien propre à fournir matiere à de tendres entretiens avec votre Bien-Aimé. Le témoignage que vous pouvez vous rendre, de l'aimer et de le préférer à tout ce que vous avez de plus cher au monde, sans parler de la fortune et des autres avantages que vous pourriez espérer, sera de quoi attiser le feu de cet amour, qui brûle déjà depuis long-temps dans votre cœur. J'en augure qu'il va s'enflammer des plus pures ardeurs, et que vous éprouverez cette onction, qui ne peut se sentir que lorsqu'on aime et qu'on connoît tout le bonheur d'être à Jesus. »

Un des moyens que Mad. Louise employoit souvent, et n'employoit jamais en vain, pour animer la confiance de ses Eleves et soutenir leur ferveur, c'étoit de fixer leur attention sur la grace inestimable de leur vocation à la vie religieuse : « Dieu, leur disoit-elle quelquefois, nous » a fait bien des graces; mais, à ne con» sidérer que celle de nous avoir séparées » du monde et de ses scandales, ce seul

» bienfait qui nous annonce des vues de
» miséricorde si spéciales sur nous, de-
» mande aussi, de notre part, un amour
» sans mesure et des sacrifices sans ré-
» serve.»

Elle possédoit, dans un rare degré, le talent que n'ont pas toujours les plus saintes Ames, de savoir s'insinuer dans l'esprit de celles qu'elle avoit à conduire, et ouvrir leur cœur à la confiance. Dans la crainte que ce sentiment précieux ne s'altérât dans quelques-unes d'entr'elles, par un respect mal-entendu pour sa personne, et sur-tout par le souvenir de ce qu'elle avoit été dans le monde, elle se rapprochoit d'elles, et les prévenoit à cet égard avec une extrême bonté. « Il me vient quelquefois en pensée, leur disoit-elle un jour, que le Tentateur, qui se sert de tout pour nous perdre, pourroit bien user d'une ruse auprès de vous, pour diminuer la confiance que vous devez toutes avoir en moi, comme en votre mere. Ainsi, au lieu de cette qualité, sous laquelle seule la Religion veut que vous me considériez, on se rappellera

encore ce que j'étois dans le monde; on s'en fera un fantôme, pour le plaisir de s'en effrayer; on se dira à soi-même: si notre maîtresse étoit une autre, je lui ouvrirois mon cœur sur la peine que j'ai; mais je n'oserois parler si librement à celle qui a été Mad. Louise. Au nom de Dieu, mes cheres sœurs, qu'aucune de vous ne me donne jamais le chagrin d'apprendre qu'elle ait écouté une pareille pensée. Ce seroit une tentation diabolique, qui suffiroit pour vous perdre. Si cependant quelqu'une n'étoit pas maîtresse d'une certaine répugnance à me confier sa peine de vive voix, qu'elle le fasse d'abord par écrit. »

Toute la conduite de Mad. Louise envers ses Eleves étoit pour elles une invitation à la confiance. Les leçons qu'elle leur donnoit comme maîtresse, elle les leur rappeloit comme amie, dans les conversations particulieres et pendant les récréations, où elle se faisoit leur Compagne et leur égale. C'est là qu'ayant toujours la gaîté sur les levres, comme la paix dans le cœur, elle leur offroit la plus touchante image du bonheur d'une ame qui

a fait de grands sacrifices à Dieu, et qui a le courage de les soutenir. Son ton de franchise, sa bonne humeur, ses manieres unies disposoient tous les Esprits en sa faveur. Tout ce qu'elle faisoit alors, tout ce qu'elle disoit invitoit à la vertu; tout devenoit instruction pour ses Eleves, sans que rien parût l'être. Elle employoit quelquefois la plaisanterie, pour corriger celles qui, peu exercées encore aux sacrifices de la mortification et de la pauvreté religieuse, sembloient trop se ressouvenir de leur premiere éducation. « Oui, leur disoit-elle, c'étoient là aussi mes prétentions, j'avois cette délicatesse, j'éprouvois ces répugnances quand j'étois Mad. Louise; mais il faut que *sœur Thérese-de-St.-Augustin* sache bien en rabattre. » Une de ses Novices lui disoit, qu'il étoit peu d'austérités dans la maison qui lui pesassent autant que de faire usage des essuie-mains communs, souvent trempés d'eau lorsqu'elle vouloit s'en servir. « Je » vous avouerai, lui répondit Mad. Louise, » qu'à mon arrivée ici j'y fus prise comme » vous, n'ayant pas fait entrer cette mor-

» tification dans le calcul que j'avois fait
» de celles qui se pratiquent parmi nous.
» Ma délicatesse, à cet égard, étoit telle
» que, pour trouver l'essuie-main pro-
» pre, j'étois très-diligente aux heures où
» l'on doit s'en servir. Mais, depuis,
» songeant qu'un pareil motif d'exactitude
» à ses devoirs ne convenoit gueres à celle
» qui vouloit faire vœu de pauvreté, j'ai
» pris mon parti : je me suis servie de
» l'essuie-main les yeux fermés; et je vous
» assure que ce sont là de ces petits sa-
» crifices auxquels on est bientôt accou-
» tumée, et qui ne font point de mal,
» quand on les fait pour Dieu. »

L'usage de la Cour et du grand monde donnoit beaucoup d'avantage à la Princesse pour discerner les caracteres; aussi ne se trompoit-elle pas sur les défauts qu'elle avoit à combattre, ou les vertus qu'elle devoit encourager dans une Novice. Le succès répondoit à ses soins, parce qu'ils étoient toujours dirigés par la prudence et commandés par un fonds inépuisable de charité. Dans un emploi, si peu analogue

logue à son éducation et au genre de vie qu'elle avoit mené à la Cour, rien n'étoit capable de rebuter sa patience ni d'altérer sa douceur. Celles de ses Eleves qui offroient le plus de défauts à corriger, étoient celles qui lui paroissoient les plus dignes de ses soins privilégiés, et qui les obtenoient en effet. Une d'entr'elles lui demandoit pardon d'un manquement assez essentiel. « Il y a long-temps, lui ré-
» pondit Madame Louise, que ce pardon
» vous est accordé ; mais convenons d'une
» chose : quand vous aurez un moment
» d'humeur à passer, que cela se fasse
» entre vous et moi, sans que vos Com-
» pagnes s'en aperçoivent. » Les torts qu'on n'avoit qu'auprès d'elle lui paroissoient toujours légers, et elle les excusoit avec une indulgence qui sembloit quelquefois excessive, mais que Dieu bénissoit à cause du motif. Sa vertu lui avoit donné un tel ascendant sur elle-même que, malgré sa grande vivacité, elle conservoit en toute occasion la plus parfaite égalité d'ame. Comme une Religieuse paroissoit s'édifier de ce que, parmi les pe-

tites contrariétés inséparables des détails de son emploi, elle ne marquoit jamais d'humeur : « Ne m'en faites point un mé-
» rite, lui répondit ingénument Mad.
» Louise : je n'en marque jamais, parce
» jamais je n'en prends. » Ce n'étoit rien aux yeux de la Fille d'un Roi de savoir plier ainsi son caractere aux caracteres de toutes celles qu'elle s'étoit chargée de former aux vertus religieuses.

L'habile Maîtresse demandoit sur-tout de ses Eleves une grande générosité dans les premiers sacrifices que leur offroit l'entrée du Cloître. « Vous voilà dans le chemin du Ciel, disoit-elle à une Postulante ; tout, pour vous, dépend des premiers pas que vous y ferez. Gardez-vous bien de ressembler à ces Israélites infideles, à qui leur lâcheté faisoit voir dans la Terre promise des monstres qui n'y étoient pas ; et qui, à cause de ces dispositions, mériterent d'en être exclus. — Vous avez eu le courage de faire le grand sacrifice, disoit-elle à ses Novices, craignez d'en manquer pour les petits ; et, croyez-moi, faites-vous un principe de ne jamais marchander

avec vos devoirs, vous rappelant le proverbe : *Qui trop flaire la médecine, finit par ne la point prendre.* Le joug d'une Carmélite est nécessairement très-léger ou très-pesant, selon que son courage le porte ou que sa lâcheté le traîne. Je ne me suis mise à mon aise, en arrivant ici, qu'en brusquant mes répugnances pour certains petits sacrifices journaliers, dont l'imagination s'effraie quand on la laisse travailler. Je me rappelle, par exemple, que je me faisois un tourment de faire Chantre dans nos Offices. Au lieu de chercher à éluder cette fonction, j'ai demandé à y être employée, et ma répugnance a disparu. A la veille d'échanger mon linge contre la serge, et de me résigner à la porter toute ma vie, quoique j'eusse déjà fait mes épreuves, la nature voulut encore murmurer. Pour lui imposer silence, je m'avisai de demander la permission de porter quelque temps le cilice ; je l'obtins, et depuis ce moment la serge m'a paru douce comme la soie. »

Mad. Louise désiroit de trouver dans ses Eleves, avec le courage de la bonne

volonté, la franchise et la simplicité. « Je ne connois pas, disoit-elle, de fonds plus précieux pour la vertu que celui de la simplicité. Je ne crains ni les fautes, ni même les défauts de celles qui ont l'ame droite et simple devant Dieu, parce qu'elles se corrigeront ; mais rien n'est plus opposé à l'esprit du Christianisme, et ne conduit plus directement une Religieuse à l'aveuglement spirituel que certaines prétentions à l'esprit fort, qui tendroient à affoiblir le respect qu'elle doit avoir pour les plus petites de nos pieuses observances. » Une jeune Personne, à son entrée dans le Monastere, trouvoit minutieuses certaines petites pratiques, qu'on ne néglige pas dans les Communautés où l'on sent l'importance d'éprouver l'humilité par les humiliations, et disoit à sa Maîtresse que, lorsqu'elle étoit enfant, on lui faisoit baiser la terre, demander pardon à genoux, tracer une croix par terre avec sa langue ; mais qu'elle n'auroit jamais imaginé retrouver ces *enfantillages* dans le Couvent. Mad. Louise, dans le sentiment de sa compassion pour

celle qui lui tenoit ce langage, lui répondit : « Vous venez du Monde, mon Enfant, et c'est le Monde qui vient de parler par votre bouche. Vous m'avez dit votre pensée, avec une franchise dont je vous sais gré ; il faut que vous sachiez aussi la mienne : c'est que, si vous voulez être Religieuse, il faut oublier tout ce que le Monde vous a appris ; vous reporter aux jours de votre enfance que vous paroissez tant mépriser, et en reprendre les sentimens. Une vraie Religieuse ne cherche sa grande grandeur que dans la petitesse ; elle ne voit point de l'*enfantillage*, mais un grand trait de vertu dans David, qui s'humilie devant Dieu jusqu'à mettre sa bouche dans la poussiere. Elle a toujours présente à l'esprit la menace que nous fait notre divin Maître, de nous fermer la porte du Ciel si nous ne devenons semblables à de petits Enfans ; c'est-à-dire, si nous n'en avons la docilité, la droiture et toute la simplicité. »

Quoique le respect humain paroisse moins à craindre dans le Cloître que partout ailleurs, Mad. Louise recomman-

doit cependant avec grand soin à ses Eleves de ne jamais agir par ce motif. Elle ne se pardonnoit pas d'avoir été sujette à cette foiblesse étant à la Cour; elle s'en humilioit encore par l'aveu qu'elle en faisoit. « Souvent, disoit-elle, par la crainte de déplaire au monde, je n'osois faire le bien que Dieu demandoit de moi, ou je n'en faisois qu'une partie. Ici, mes Sœurs, c'est d'un respect humain tout différent que vous aurez à vous défendre. Ce que vous devez faire uniquement pour Dieu, vous serez tentées de le faire pour complaire à votre Maîtresse, ou par la crainte de lui déplaire; comme si c'étoit votre Maîtresse, et non pas Dieu seul, qui dût vous juger et vous récompenser. Vos meilleures actions, viciées par ces motifs, deviendroient une sorte d'idolâtrie. »

En instruisant ses Novices sur le même sujet, Mad. Louise leur disoit encore: « Nous voyons deux maximes dans l'Evangile, qui sembleroient d'abord se contredire: d'un côté, qu'il faut faire ses actions devant les hommes, afin qu'en les voyant ils glorifient le Pere céleste; et de

l'autre, qu'il faut tenir ses bonnes œuvres secrettes, sous peine de n'avoir que la récompense des hypocrites. Notre Seigneur a voulu nous apprendre par là, que nous devons, sans respect humain comme sans ostentation, accomplir, aux yeux des hommes, ses préceptes et les devoirs de notre état; et, en second lieu, que nous devons tenir secrettes les œuvres de surérogation et de conseil, qui ne nous sont prescrites ni par sa Loi, ni par nos engagemens particuliers. Ainsi, une Religieuse peut et doit par état, montrer par-tout une entiere résignation aux ordres de la Providence, une profonde humilité, un détachement absolu des créatures, une obéissance sans bornes, un grand amour du silence et de la retraite, de la mortification et de la pauvreté; elle doit, en un mot, observer avec exactitude tous les points de la Regle à laquelle elle s'est volontairement soumise, afin que ses Sœurs, édifiées de sa fidélité à ses devoirs, en glorifient le Pere céleste. Mais ces devoirs, indispensables remplis, une fidelle Epouse de Jesus-

Christ trouvera bien des occasions encore d'offrir à son divin Epoux de précieux sacrifices, qui ne doivent être connus que de lui seul. » Descendant ensuite dans des détails qui n'étoient sans doute que l'exposé de ses pratiques habituelles, la pieuse Princesse disoit à ses Eleves : « Vous vous sentez de la répugnance pour une observance, ne songez pas aux moyens, même les plus légitimes, de vous en faire décharger : vous vous plaisez moins auprès de certaines de vos Sœurs, redoublez d'attention pour elles en leur présence et de charité dans leur absence, sans que personne pénetre votre motif. On combat votre opinion, et vous pourriez triompher d'un seul mot; abstenez-vous de le prononcer ce mot. On parle d'une nouvelle, qui ne fait rien à votre édification, mais qui satisferoit votre curiosité, évitez de la connoître, pourvu que ce soit sans affectation. On raconte en votre présence une histoire que vous savez, et on la défigure; vous pourriez rétablir les faits, ne vous donnez pas cette satisfaction. Quelques pratiques de

la Vie religieuse vous coûtent plus que d'autres, observez-les fidellement et n'en parlez à personne. Vous n'aimez pas certains mets que l'on sert ordinairement à la Communauté, attachez-vous à les prendre comme des remedes à votre sensualité, et que Dieu seul connoisse votre secret. On vous fait une réprimande publique, on vous enjoint une satisfaction humiliante : vous vous soumettez avec docilité et humilité, voilà le devoir indispensable et ce que vous devez montrer à vos Sœurs : mais, cette réprimande, vous sentiez en la recevant qu'elle tomboit à faux ; cette satisfaction, vous aviez la certitude qu'elle excédoit la faute ; voilà ce qu'il faut leur cacher, et ce qui ne doit être connu que de celui seul qui doit le récompenser. »

Madame Louise ne vouloit pas que, dans aucun cas, ses Novices se disculpassent avec opiniâtreté des torts qu'on pouvoit leur prêter gratuitement. « Lorsque vous aurez fait de vrais progrès dans la vie intérieure, leur disoit-elle, et qu'il arrivera qu'on vous attribue, par erreur

ou autrement, une faute que vous n'aurez pas faite, vous vous humilierez en silence, en priant pour celle qui se trompe. Il est permis, à la vérité, et ce peut même être un devoir, si vous aviez à craindre qu'on se scandalisât en vous jugeant coupable, de représenter que vous ne l'êtes pas; mais, après le *oui* ou le *non* du Chrétien, s'il arrivoit qu'on ne parût pas disposé à vous croire, vous ne devez pas insister. C'est là le moment précieux de faire à Dieu le sacrifice de votre amour-propre, en lui disant au fond de votre cœur : « Il est bien juste, Seigneur, » qu'ayant tant de fois cherché à me disculper des vrais torts que j'avois, je » souffre, pour l'amour de vous, qu'on » m'en impute aujourd'hui que je n'ai » pas. » On commence à devenir coupable, dès le moment qu'on veut prouver avec trop d'opiniâtreté qu'on ne l'est pas.

La Princesse aimoit à reconnoître dans ses Eleves l'amour de la vérité, qu'elle-même portoit jusqu'au zele. Peu de défauts lui paroissoient plus opposés à l'esprit religieux, que le penchant au déguise-

ment et à la duplicité. Elle le regardoit comme une sorte d'irrégularité pour le Cloître, parce qu'il tient au caractere, et qu'il est plus rare qu'on s'en corrige que d'autres défauts, même plus grossiers. « Dieu est vérité, disoit-elle à ses Novices, tout ce qui s'écarte de la vérité le blesse dans son essence et lui déplaît nécessairement. » D'après ce principe, elle leur disoit encore : « Il n'y a de véritable humilité que celle qui est jointe à la vérité ; et je ne sais s'il y a plus d'orgueil dans l'attention à diminuer ses fautes aux yeux des autres, que dans l'affectation à les exagérer ; c'est, de part et d'autre, déguisement et hypocrisie. Si nous nous connoissons bien, nous aurons à nous humilier d'assez de défauts réels, sans vouloir nous en donner que nous n'avons pas. »

Suivant le caractere et les dispositions particulieres des Sujets qu'elle avoit à former, Madame Louise usoit, pour leur avancement spirituel, de tous les tempéramens que peut suggérer une ingénieuse charité. Mais, soit qu'elle exhortât, ou

qu'elle instruisît; soit qu'elle usât de douceur pour encourager, ou de fermeté pour reprendre, on étoit si persuadé qu'elle n'agissoit en tout que par l'Esprit de Dieu, qu'on auroit cru manquer à Dieu même en négligeant ses instructions. Ainsi, le respect qu'on avoit pour ses vertus donnoit du poids à ses leçons, et la confiance qu'elle inspiroit les faisoit goûter. Son grand secret, pour se faire aimer de ses Novices, c'étoit de les aimer elle-même, et de ne les aimer qu'en vue de Dieu et pour leur bien. Les tendres attentions d'une Mere pour ses enfans n'égalent pas celles que la Princesse prodiguoit à ses Eleves. Tous leurs besoins devenoient ses besoins. Elle leur sacrifioit, avec joie, son temps, ses soins, son repos; rien n'échappoit à sa sollicitude. Elle leur donnoit les heures du jour, et celles de la nuit encore, lorsqu'elle le croyoit utile. « C'étoit une vraie Mere pour nous toutes, dit l'une d'entre elles, elle en avoit tous les sentimens. Si nous étions à l'infirmerie, elle y montoit jusqu'à trois ou quatre fois dans une matinée, pour nous

consoler et nous entretenir dans les dispositions convenables à notre Etat. Dans la plus grande rigueur de l'hiver, elle venoit le soir, après Matines, dans nos cellules, pour voir si nous n'étions pas exposées à trop souffrir du froid, et si rien ne nous manquoit du petit nécessaire accordé à une Carmélite. Dans ce cas, elle alloit aussi-tôt nous le chercher, et nous arrangeoit elle-même comme une Mere fait à ses enfans. Nous étions pénétrées et confuses, quand nous songions que celle qui s'empressoit ainsi à nous servir étoit tout à la fois notre Maîtresse et la Fille de notre Roi. Pour elle, elle ne paroissoit jamais plus satisfaite et plus gaie qu'au milieu des embarras que nous lui donnions. Sa patience à supporter nos infirmités spirituelles et corporelles étoit un sujet continuel d'admiration pour nous. M'étant avisée de lui dire un jour, qu'une Princesse comme elle devoit trouver notre Société bien peu amusante, elle me reprit à l'instant de ce propos, comme d'une flatterie très-déplacée, et me dit : « Sommes-nous donc ici pour rechercher ce qui

nous amuse ? et croyez-vous que la Société de ses douze Disciples ait été bien plus amusante pour notre Seigneur ? »

L'extrême bonté avec laquelle Madame Louise accueilloit en tout temps ses Novices, les portoit à ne pas toujours consulter son loisir et l'à-propos, lorsqu'elles avoient à lui parler; mais le moment où elles se présentoient à la Princesse, étoit toujours celui où elle paroissoit désirer de les voir. Les unes alloient la trouver, sans avoir rien à lui dire ; d'autres, pour entendre de sa bouche quelques paroles d'édification; quelques-unes, pour le seul plaisir de jouir un instant de l'air de bonne humeur qu'elle avoit toujours. Sa complaisance à les recevoir ne se lassoit pas ; leur indiscrétion même ne paroissoit pas l'importuner, parce qu'elle savoit la faire tourner à leur avantage ; et telle de ces jeunes Personnes, qui n'avoit été conduite chez sa Maîtresse que par un accès d'ennui, y trouvoit aussi-tôt le remede à cette maladie, et en revenoit mieux instruite sur les moyens de se suffire à soi-même dans la solitude. Une Postulante

lui disoit qu'elle s'étoit un peu ennuyée, parce qu'elle avoit été long-temps seule. « Comment, *seule*, reprit Mad. Louise, et qu'avez-vous donc fait de la bonne Compagnie que vous avez reçue ce matin? (elle avoit communié.) Est-ce qu'une Carmélite peut jamais être seule? sa Cellule n'est-elle pas un Paradis, où elle trouve toujours son céleste Epoux, disposé à l'écouter et à lui répondre; la Sainte Vierge, son bon Ange et tous les Saints, qui réclament ses hommages et lui offrent leur protection? »

Madame Louise paroissoit se surpasser elle-même en charité, en faveur de celles qu'elle voyoit dans la peine. Sa Religion et son cœur la rendoient ingénieuse à offrir à chacune les motifs de consolation qui pouvoient la toucher; et, sans exiger qu'elle lui confiât le sujet de cette peine, elle en obtenoit l'aveu, par le tendre empressement qu'elle mettoit à l'en consoler. Une de ses Novices vint, un soir, lui faire le détail de ses troubles et de ses inquiétudes: c'étoit un Samedi-Saint; et la Princesse devoit se lever le lendemain

à deux heures du matin pour chanter les Matines du jour de Pâque ; elle écouta la jeune Personne avec sa bonté ordinaire, lui donna tous les avis dont elle avoit besoin, s'estimant heureuse de pouvoir, aux dépens du repos d'une nuit, rétablir le calme dans une Ame affligée. Un jour qu'elle avoit à annoncer à une de ses Novices l'embarras où se trouvoit une de ses Sœurs à défaut d'une somme dont elle avoit un pressant besoin, et qu'elle désespéroit de pouvoir trouver, la bonne Maîtresse commença par se procurer cette somme, de la libéralité des Princesses ses Sœurs, appela ensuite sa Novice et lui dit : « J'ai différé de quel-
» ques jours à vous remettre cette lettre,
» dans l'espérance que je pourrois vous
» montrer le remede en même-temps que
» le mal. Tenez, vous enverrez cette
» somme à Mademoiselle votre sœur, au
» nom de la Providence, et vous lui
» souhaiterez un bon voyage. »

Un des grands chagrins de la tendre Maîtresse, c'étoit lorsqu'il lui falloit annoncer à une de ses Eleves qu'elle ne

pouvoit pas rester dans la maison. Quel qu'eût été le motif qui eût fait prononcer sur sa sortie, elle en paroissoit vivement affectée. C'étoit avec tous les ménagemens de la charité qu'elle lui en portoit la nouvelle. Elle prenoit part à sa peine ; elle s'efforçoit d'essuyer ses larmes, et quelquefois elle en versoit avec elle. Si le Sujet lui paroissoit d'ailleurs avoir de la vocation pour la Vie religieuse, elle s'employoit avec zele à lui procurer l'entrée de quelque maison, dont la regle, moins austere, convînt mieux à ses dispositions, soit physiques ou morales ; et plusieurs Communautés n'ont eu qu'à se louer des présens qu'elle leur fit en ce genre.

Chérie comme elle devoit l'être de toutes ses Eleves, la pieuse Princesse ne paroissoit satisfaite de posséder leur cœur que pour l'avantage d'en mieux diriger toutes les affections vers Dieu. Toujours en garde contre ce qui auroit pu se glisser de trop humain dans cette réciprocité de sentimens affectueux, elle s'appliquoit à l'éviter elle-même, et ne négligeoit rien

pour en défendre celles qu'elle avoit à conduire. « Songez, mes Sœurs, leur di- » soit-elle, que nous ne devons vivre et » respirer que pour notre divin Epoux. » Nous lui appartenons à toutes sortes » de titres, il veut que nous soyons à lui » sans partage ; et le moindre mouvement » de notre cœur, qui s'arrêteroit à la » Créature sans aller jusqu'à lui, seroit » un larcin injurieux à ses yeux. » Elle ne vouloit pas qu'on lui adressât de ces expressions tendres et caressantes, par lesquelles les enfans ont coutume de témoigner leur affection à leurs parens. Elle reprenoit celles qui se permettoient de le faire ; elle leur disoit que c'étoit un langage d'idolâtrie, qu'on devoit sur-tout s'interdire dans le Cloître. Elle se faisoit scrupule d'être tant aimée de ses Eleves ; mais celles-ci ne s'en faisoient aucun d'aimer dans leur Maîtresse la vertu personnifiée et le modele accompli de leurs devoirs. Un jour que Madame Louise s'entretenoit d'une chose qui devoit avoir lieu après sa mort, une de ses Novices, suivant le premier mouvement de son cœur,

s'écria : « Que deviendrois-je, si j'avois » le malheur de vous perdre ? » Est-ce donc, reprit gravement la Maîtresse, que Dieu ne vous restera pas toujours ? mais, ne craignez rien, ajouta-t-elle, vous n'annoncez pas des dispositions assez parfaites pour mériter que Dieu vous ménage de sitôt l'épreuve d'un grand sacrifice. »

C'étoit comme naturellement et sans y penser que l'habile Maîtresse, suivant les circonstances et le caractere des Sujets, distribuoit et modifioit ses avis et ses leçons, sachant distinguer les manquemens de la fragilité des oppositions de la volonté, les répugnances de la nature des caprices de l'opiniâtreté, l'attitude incertaine de la timidité de la marche versatile de la duplicité ; et, soit qu'elle eût à combattre des imperfections, ou de ces défauts qui avoisinent le vice, toujours plus portée à l'indulgence qu'à la sévérité, à l'exemple du Sauveur des hommes, elle savoit encourager en reprenant ; et ses réprimandes même n'étoient que des invitations à mieux faire. Les manquemens contre la Charité étoient de ceux sur

lesquels elle étoit inexorable ; elle en prescrivoit la réparation dans toute son intégrité et toute sa publicité ; mais elle le faisoit encore sur le ton de l'Amitié qui conseille, plutôt que sur celui de l'Autorité qui exige. Une de ses Postulantes lui ayant fait l'aveu d'une faute en ce genre, elle lui répondoit : « C'est beaucoup me » demander, ma chere Sœur, que de me » demander une réponse aujourd'hui ; la » voici cependant. Votre réponse à mes » Sœurs N. et N., si vous étiez dans le » monde, ne seroit que drôle aux yeux » du monde ; en Religion, elle est dé- » testable. Tout cela est proscrit comme » dangereux pour l'Ame. Vous ferez bien » de vous en confesser, et d'exposer au- » paravant comment la chose s'est passée. » Pour la réparation, il faut en dire votre » *Coulpe* en particulier à notre Mere, et » ne pas oublier de dire, à notre premier » Chapitre, que vous avez été un sujet » de peines à vos Sœurs, par vos mau- » vaises réponses. Si vous avez dit quelque » chose à ma Sœur N. qui l'ait, je ne » dis pas fâchée, mais peinée, allez la

» trouver et lui faites des excuses ; faites-
» les à genoux, parce que c'est l'usage ici.
» Vous pourriez lui alléguer que ma Sœur
» N. vous a impatientée ; mais, s'il est
» possible, faites encore à Dieu ce sacri-
» fice ; ce sont ceux-là qui lui plaisent.
» Votre cœur s'étoit refroidi, et le bon
» Dieu a voulu l'éprouver. Renouvelez
» donc votre ferveur et votre amour pour
» lui, ma chere Sœur. »

Quelquefois l'ingénieuse charité de Madame Louise, pour s'insinuer plus utilement, se cachoit sous un voile étranger; et celle qui en étoit l'objet, recevoit, sans s'en douter, la leçon de sa Maîtresse, dans ce qui n'étoit à ses yeux que l'avis d'une Compagne. Je lis dans un billet que la Princesse écrivoit à une de ses Novices :
« Profitez de l'amitié que ma Sœur N. a
» pour vous, pour l'encourager et l'ani-
» mer à la ferveur. Par exemple, en amie
» et comme Compagne, engagez-la à
» mettre plus de paille dans sa paillasse.
» Je crois même qu'elle n'est pas piquée.
» Dites-lui que toute la beauté du lit

» d'une Carmélite consiste à être aussi
» uni et aussi dur qu'une planche. »

La conduite habituelle de Mad. Louise avec ses Eleves n'annonçoit rien d'extraordinaire. La simplicité et le naturel en faisoient tout le merveilleux. La regle à la main, elle leur demandoit la regle et l'esprit de la regle : c'est ce que font toutes les Maîtresses. Mais elle le faisoit avec ce ton de franchise et cet air de bonté qui appellent la confiance, et auxquels tous les cœurs s'ouvrent et toutes les volontés obéissent. Une infinité de traits particuliers, qui nous ont été transmis par celles des Carmélites qui ont eu le bonheur de recevoir de la Princesse leur éducation religieuse, portent l'empreinte de son bon esprit, toujours conduit par l'Esprit de Dieu.

Une Postulante, entrée depuis peu dans le Couvent, se trouvoit chez sa Maîtresse au moment où s'y rendit une Sœur du voile-blanc. Celle-ci, qui venoit de faire son travail dans la basse-cour, portoit une odeur peu suave, qui parut faire impression sur la jeune personne. Mad.

Louise s'en étant aperçue, lui dit : « Croyez-vous donc, ma Sœur, que ces » parfums-là, offerts à Dieu, n'en valent » pas bien d'autres ? » Occupée alors à filer de la laine grise fort mal apprêtée, elle ajouta : « Vous ne trouveriez pas » plus agréable l'odeur de cette laine ; » mais tout cela ne vous coûtera plus, » quand vous l'envisagerez avec des yeux » de Carmélite, comme un moyen d'ex- » pier les fausses délicatesses et toutes les » sensualités anti-chrétiennes, qu'on se » permet sans scrupule dans le monde. »

Une de ses Novices, par un reste d'attachement à sa chevelure, différoit de la faire couper à la maniere des Carmélites ; la Princesse la prit en particulier, lui représenta combien cette réserve puérile contrastoit avec les sacrifices qu'elle avoit faits, et lui dit en plaisantant : « Toute la grace que je puis faire à vos beaux cheveux, c'est de les couper moi-même, et de vous permettre de les pleurer en secret, sans laisser connoître à personne qu'on peut réunir le courage d'une Carmélite à toute la foiblesse d'un enfant. »

En même-temps qu'elle parloit, le ciseau opéroit ; car aucun office ne lui paroissoit vil, dès qu'elle le remplissoit pour l'utilité de ses Eleves ; comme aucun sacrifice ne lui coûtoit, lorsqu'il falloit leur apprendre à en faire. Une de ses Eleves, malade depuis quelque temps, ne pouvoit se résoudre à prendre une médecine qui lui était nécessaire. Sa Maîtresse, après avoir épuisé en vain tous les raisonnemens qu'elle crut les plus propres à la déterminer, finit par lui dire : « Je vois, mon Enfant, que » vous n'êtes pas généreuse. Hé bien, » ce que vous n'avez pas le courage de » faire, ni pour l'amour de vous, ni pour » l'amour de moi, ni même pour l'amour » de Celui qui a été abreuvé pour vous » de fiel et de vinaigre, vous allez me » le voir faire à moi, uniquement pour » vous prouver qu'une médecine n'est » pas un poison. » En même-temps qu'elle parle, elle a déjà versé une partie du remede dans un vase, il est avalé et elle dit à la Malade : « Me voilà ! » Celle-ci, surprise et confuse, demande

le

le restant; le prend, et avoue que le sacrifice qu'on lui a demandé n'est pas un sacrifice au-dessus des forces humaines.

Souvent, lorsque quelqu'une de ses Novices paroissoit vouloir décliner ce qui lui étoit conseillé ou prescrit, sa punition étoit de le voir faire par sa maîtresse, sur-tout lorsqu'il s'agissoit de quelque humiliation pour une faute commise. « C'est » très-sagement, disoit-elle, que Sainte » Thérese veut qu'à chaque faute publique » réponde une pénitence publique. Si » cette pénitence n'est pas subie par celle » qui a commis la faute, il est juste qu'elle » le soit par celle qui devoit veiller à ce » qu'on ne la commît pas. » C'étoit là son principe invariable; et l'on savoit qu'elle n'hésitoit pas, dans l'occasion, à le mettre en pratique. C'est ce qu'on craignoit beaucoup de lui voir faire : mais on y étoit quelquefois pris, lorsqu'on s'y seroit le moins attendu. Parmi les petites pratiques, en usage chez les Carmélites de St.-Denis, pour le maintien de la régularité, il en est une qui enjoint à celle qui, sans

raison légitime, ne s'est pas rendue avec la Communauté au premier exercice de la journée, de s'en accuser publiquement au réfectoire, tenant en mains l'oreiller complice de sa négligence. Une jeune Novice, dans le cas de cette humiliation, marquoit une répugnance insurmontable à s'y soumettre. Mad. Louise l'en guérit, en se mettant en devoir de la subir elle-même.

Toujours à la tête de celles qu'elle avoit à conduire; et telle que l'Ecriture nous dépeint l'Aigle, s'élevant au-dessus de ses Aiglons, pour les encourager à prendre l'essor, la bonne maîtresse, par ses exemples, appeloit ses Eleves à la perfection de leur état, s'appliquoit à dissiper leurs préjugés, et leur faisoit, pour ainsi dire, toucher les objets, pour leur prouver que ce qui les effrayoit dans la solitude du Carmel, n'étoient que des chimeres, et les monstres qu'elles s'y figuroient que des fantômes. Une de ses Novices lui parloit d'une aversion naturelle, qu'elle disoit être invincible, pour un certain légume d'un usage assez fréquent chez les

Carmélites. « Je suis bien aise, lui dit Mad. Louise, de m'être trouvée précisément dans le même cas que vous. La seule vue de ce légume m'étoit insupportable, et jetoit mon estomac en convulsions : voici ma recette. La prévention venoit en partie des yeux, je les détournois, je mangeois, et je trouvois que le goût n'en étoit pas si détestable ; et puis, ce qui n'est pas bon au goût, ah ! que cela est bon à l'ame ! » On vint un jour lui présenter un morceau de pain qui avoit été servi au Noviciat, et qui portoit une empreinte visible de mal-propreté. La Princesse le considere, et en disant : « Cela n'est » pas en effet bien appétisant, » elle le mange, et ajoute en souriant : « Une » teinte d'œuf et de betterave n'est pour » tant pas capable d'empoisonner une » Carmélite. » Une de ses Eleves s'adressoit un jour à elle ; et, sur le ton du découragement, lui faisoit l'aveu d'un défaut contre lequel elle avoit, disoit-elle, inutilement employé les prieres et les autres pratiques que conseillent les maîtres de la vie spirituelle : « Ah ! mon

» cher cœur, lui dit Mad. Louise, avec
» l'accent du zele qui pénetre et grave le
» souvenir, c'est par amour de Dieu que
» vous en triompherez. Croyez-moi, l'a-
» mour de Dieu ne connoît point de ma-
» ladies incurables. » Après avoir fait une
exhortation à une Postulante, sur la gé-
nérosité dans les sacrifices journaliers,
elle ajoutoit : « Vous me direz que cela
» vous coûtera, et je n'ai pas de peine à
» vous croire; sentant combien les mêmes
» choses m'ont coûté et me coûtent encore
» tous les jours, à moi qui aimerois mes
» aises comme personne; mais, en venant
» ici, nous avons dû y apporter la déter-
» mination de ne plus nous nourrir que
» de sacrifices. Le secret, pour nous les
» adoucir, c'est de nous occuper un peu
» moins de ce qu'ils nous coûtent, et un
» peu plus de ce qu'ils nous valent. »

Dans ces dispositions de zele pour les
vertus de son état, la Princesse saisissoit
jusqu'aux moindres occasions d'en prati-
quer les actes, en en donnant des leçons à
ses Eleves. Si elle s'apercevoit, par
exemple, qu'un livre, qu'un Crucifix,

ou quelque autre des petits effets à l'usage des Carmélites, plût moins à quelqu'une d'elles, parce qu'il auroit été moins neuf ou moins bien travaillé, elle lui proposoit aussi-tôt de l'échanger, contre celui qu'elle avoit. La seule propriété qui eût échappé à l'esprit de dépouillement de la Princesse, étoit une boucle des cheveux de la feue Reine, qu'elle gardoit dans une petite boîte fort commune. Ayant un jour remarqué qu'une de ses Novices conservoit aussi des cheveux de sa mere encore vivante, elle l'appela et lui dit: « Je » vous remercie de ce que vous m'avez » fait sentir, que conserver des cheveux » de nos meres, dénote un attachement » trop humain, pour des Carmélites, qui » doivent trouver tout en Dieu; ainsi, » renonçons l'une et l'autre à cette petite » satisfaction. » La Novice, en se rendant à l'avis de sa maîtresse, lui observa inutilement que, pour elle, conserver cette dépouille de la feue Reine, c'étoit honorer la mémoire d'une Sainte; Mad. Louise avoit entrevu qu'il seroit plus parfait d'en faire à Dieu le sacrifice, elle le fit aussi-tôt.

Les exemples de régularité qu'elle offroit à ses Eleves dans sa conduite, elle les appuyoit par ses discours, et il étoit peu de sujets qu'elle leur rappelât plus souvent, dans ses instructions familieres, que celui de la régularité. « Le plus grand » fléau qui puisse affliger une Commu- » nauté, leur disoit-elle un jour, c'est » que l'esprit de régularité s'y altere; et le » plus grand crime d'une Religieuse est de » contribuer à cette altération. Oui, mes » cheres sœurs, je vous parle comme je » pense; si jamais ce malheur arrivoit à » cette maison, je voudrois vous prendre » toutes avec moi, et je vous dirois: » fuyons d'ici; allons chercher le salut » où regne la régularité. »

C'étoit pour les affermir dans cet esprit qu'elle leur recommandoit, par dessus tout, de ne jamais s'occuper que de choses qui eussent un rapport bien prononcé avec le salut, et de ne pas se permettre la moindre action dont elles ne pussent dire à Dieu: « je la fais pour l'amour de vous. » Une de ses Novices lui ayant demandé la permission de lire un livre plus propre

à satisfaire l'esprit qu'à nourrir le cœur, la pieuse maîtresse lui en fit une sérieuse réprimande ; et, en lui mettant en mains le Traité *de la Perfection Chrétienne*, de Rodriguès, et *la Vie* de Sainte Thérese : « Voilà, ma sœur, lui dit-elle, ce qui » doit piquer la curiosité d'une Carmé- » lite, et ce qui est vraiment intéressant » pour elle. »

En même temps qu'elle portoit ses Eleves à la plus exacte régularité, elle les prévenoit souvent contre le danger des scrupules : « Tout ce qui ne vient pas de Dieu, leur disoit-elle, ne sauroit être bon, et les scrupules ne sont pas de lui. Faisons-nous, non une conscience large, mais une conscience paisible. La tristesse et les inquiétudes de conscience conviennent au monde et à ses partisans ; mais des Religieuses doivent porter le joug du Seigneur avec plus d'amour que de crainte. » Une de ses Novices trouvoit trop court le temps qui lui étoit donné pour faire sa préparation avant de se confesser : « Souvenez-vous, ma chere » sœur, lui dit Mad. Louise, qu'une

» Carmélite doit toujours être prête à se
» confesser, à communier et à mourir.»

Ce qui soutenoit la fervente Maîtresse dans cette activité de zele pour l'avancement et la perfection de ses Eleves, c'étoit, outre le désir de la gloire de Dieu et du salut de ses sœurs, la pensée continuellement présente à son esprit, qu'elle rendroit compte à Dieu du dépôt de leurs ames confié à ses soins. Dans cette disposition, les fautes de ses Novices lui paroissoient être ses propres fautes, et leurs défauts ses défauts. Elle s'en accusoit quelquefois publiquement devant elles, et leur disoit : « Si quelques-unes parmi vous se mettent dans le cas de mériter des reproches, c'est à moi-même qu'ils s'adressent et que je dois les faire d'abord. Si toutes n'êtes pas en tout ce que vous devriez être, c'est sans doute parce que je ne saurois vous dire, comme St. Paul disoit aux Fideles : *Imitez-moi, comme j'imite moi-même notre Seigneur.* » D'autres fois, elle leur tenoit à-peu-près le même langage en particulier; et, suivant les besoins du sujet elle lui disoit, avec

une effusion de cœur la plus capable de pénétrer : « N'est-il pas vrai, ma chere » sœur, que, si je vous offrois de plus » saints exemples, vous me montreriez » vous-même moins de négligence ; si je » cultivois plus soigneusement le champ » de votre cœur, je n'y verrois pas l'ivraie » croître à côté du bon grain ; si je vous » faisois mieux sentir l'importance de » telle vertu, j'aurois la consolation de » vous la voir mieux pratiquer ; si mes » prieres pour vous étoient plus ferventes, » elles vous obtiendroient d'être plus fi- » delle à tel et tel point de notre Ste. » Regle ? Voyez, concluoit-elle, combien » vous êtes vous-même intéressée à de- » mander à Dieu ma sanctification, de » peur que mes négligences et mes péchés » ne soient un obstacle aux desseins de » Dieu sur vous. »

Cependant, lorsque, dans sa profonde humilité, la pieuse maîtresse sentoit ainsi tout le poids de sa charge, et se regardoit comme comptable à Dieu des défauts et des manquemens de ses Eleves, elle n'en étoit pas moins, pour elles, un mo-

dele de confiance en Dieu. Il étoit peu de tentations contre lesquelles elle les prémunît plus soigneusement que contre celle du découragement dans les voies du salut. « Qui sommes-nous donc, leur disoit-elle, pour nous étonner ainsi et nous chagriner à l'excès de nos foibleses et de nos chûtes même ? les Saints s'en humilioient, se relevoient promptement, mais ne se décourageoient point. Notre découragement est l'effet d'un orgueil insupportable, qui attaque Dieu dans celles de ses perfections qu'il aime le plus à nous manifester ; sa bonté, sa miséricorde, sa toute-puissance. Le découragement ne va jamais sans présomption, et il en est le châtiment ordinaire. » Pénétrée de ces principes, elle saisissoit toutes les occasions de faire comprendre à ses Novices comment, avec le courage de la bonne volonté, jointe à une sincere humilité, on peut faire servir ses imperfections même à son avancement spirituel. Un jour qu'une d'entre elles lui faisoit, avec larmes, l'aveu d'une faute dont elle avoit été souvent reprise : « A quoi bon ces

» larmes de découragement, lui dit sa
» maîtresse ? Il vaudroit bien mieux, en
» nous pénétrant de notre foiblesse, mettre
» notre confiance en celui qui sait tirer
» le bien du mal. — Hé quel bien, ré-
» prend la jeune personne, peut résulter
» de ma persévérance à commettre les
» mêmes fautes? — Un plus grand que
» vous ne pensez, lui répond Mad. Louise:
» cela nous donne occasion de nous hu-
» milier devant Dieu, vous de ce que vous
» êtes, et moi de ce que vous n'êtes pas.»

C'étoit une bien douce jouissance pour la bonne maîtresse, elle étoit au comble de ses vœux, et se trouvoit amplement dédommagée de ses peines et de ses travaux, lorsqu'elle pouvoit accompagner au pied de l'Autel celles qu'elle avoit ainsi formées aux vertus religieuses. Il est d'usage chez les Carmélites, que la Novice, qui doit faire Profession, passe, la veille, une partie de la nuit en adoration devant le St. Sacrement, accompagnée de sa maîtresse. Mad. Louise, dans une de ces circonstances, souffroit beaucoup depuis plusieurs jours, et toute sa

Communauté demandoit qu'une autre Religieuse fît cette veille en sa place. « Point du tout, mes cheres sœurs, ré-
» pondit la Princesse : c'est mon droit
» d'offrir mes Enfans au Seigneur, et
» j'en suis trop jalouse pour qu'une flu-
» xion m'empêche d'en jouir. Et, d'ail-
» leurs, comment pourrois-je ne pas
» faire pour celle-ci ce que j'ai fait pour
» les autres : » Il fallut céder à la pieuse affection de la maîtresse pour son Eleve.

Depuis le moment où un sujet entroit dans la maison, jusqu'à celui où il s'y fixoit par un engagement irrévocable, Mad. Louise ne cessoit de l'exhorter à mesurer ses forces et son courage avec les obligations qu'il s'agissoit de contracter, et dont elle lui faisoit si bien connoître l'importance et l'étendue. Voici comment elle rappeloit la substance de ces obligations à une de ses Novices, dans les derniers avis qu'elle lui adressoit avant qu'elle prononçât ses Vœux. « Par le vœu de pauvreté, vous allez vous dépouiller de tout : de tout ce à quoi vous auriez pu prétendre, ou que vous auriez pu dé-

sirer dans le monde, tant pour le spirituel que pour le temporel. Non, rien désormais, ne sera plus à vous, pas même vos pauvres habits, ni la paille sur laquelle vous reposerez. Votre temps, votre santé, vos occupations, vos désirs même, par l'engagement que vous allez prendre, ne seront plus à vous. Oui, vous serez dépouillée de tout; et le nécessaire que l'on vous donnera, il faudra le recevoir à la maniere des Pauvres, à titre d'aumône. S'il est intolérable que les Pauvres de la Terre s'écartent de l'humilité et de la simplicité de leur état, combien plus le seroit-il pour ceux qui se sont faits pauvres par choix, pour imiter Jesus-Christ pauvre? Comment oseroient-ils le regarder dans la Crêche, sur la Croix, dans toutes les circonstances de sa vie? Il dit de lui-même: *les renards ont leurs tanieres, les oiseaux leurs nids, et le Fils de l'Homme n'a pas où reposer sa tête*. C'est là, ma chere sœur, le modele que vous entreprenez d'imiter....

» Par le vœu de chasteté, vous allez consacrer au Seigneur votre cœur aussi

bien que votre corps. Ainsi, pour vous rendre digne de l'alliance céleste que vous allez contracter, plus d'autres désirs que celui d'être à Dieu sans partage, plus de fausses délicatesses : c'est la mortification de l'esprit. Plus rien de ce qui flatte la nature, un combat continuel avec vos sens : c'est la mortification du corps.

» Par le vœu d'obéissance, vous mettez la perfection à tous vos autres sacrifices. Celui de la volonté est sans doute le plus difficile et le plus méritoire. On peut ne pas toujours ressentir la pauvreté, n'avoir pas toujours à combattre contre soi-même ; mais il faut toujours obéir et obéir en tout. Tous les momens de votre vie vont être consacrés par la Ste. Obéissance ; et ceux même où vous aurez le choix de faire une chose ou une autre, ils seront réglés par l'obéissance, et ce sera sous les auspices de l'obéissance que vous aurez ce choix. L'oraison, la priere, le travail, les œuvres même de charité envers les sœurs, tout cela sera subordonné à l'obéissance. Vous ne vous permettrez de rien désirer, de rien demander, de

rien recevoir sans vous être soumise auparavant à l'obéissance : vos pensées même vous les réglerez sur les devoirs de l'obéissance.... »

Tant de soins empressés, tant de leçons touchantes, appuyées de si grands exemples, ne pouvoient manquer de faire une vive impression sur de jeunes cœurs, que le désir d'échapper aux écueils du monde avoit déjà conduits dans la solitude. Aussi, le Noviciat de St.-Denis faisoit-il la grande édification de la maison, et la consolation de celle qui le dirigeoit. Voici ce que je lis dans différentes lettres de la Princesse à ses Supérieurs. « Je regarde toutes mes Novices comme autant de maîtresses que le Seigneur m'a données dans sa miséricorde, pour m'apprendre à être humble, mortifiée, pénitente, courageuse et fervente.

» Comment voulez-vous que j'aie un instant à moi, chargée de treize Novices d'une ferveur qu'il faut s'étudier continuellement à modérer ? Je n'ai de difficulté que quand il faut les faire reposer. Au plus grand goût pour la priere, elle joi-

gnent le plus grand zele pour les travaux pénibles. Elles avaleroient comme miel ce que la regle nous tolere de surérogation, si l'on n'apportoit la plus grande prudence pour les arrêter.

» Mon Noviciat est composé d'Anges. C'est bien le meilleur Sermon pour mon intérieur. Réellement, lorsque je les considere j'en suis honteuse. Elles sont remplies d'amour de Dieu, d'esprit de pénitence, de mortification et de dépendance.

» Je ne puis voir mes Novices, sans me sentir encouragée au service du Seigneur. Leur ferveur s'éleve sans cesse contre mes lâchetés. Je rends graces à la divine Providence d'avoir environné ma foiblesse de ce petit troupeau d'Anges, qui ne respirent que le plus pur amour de Dieu; et qui, en faisant ma confusion, font cependant aussi ma joie. »

La Communauté eut tant à se féliciter de la direction des Novices par Mad. Louise que, plusieurs années après, lorsqu'elle étoit Prieure, le Noviciat ayant perdu sa maîtresse, tous les yeux se tournoient encore vers celle qui avoit si bien

mérité dans cet emploi, et annonçoient le regret de ne pouvoir l'y rappeler. La Princesse, de son côté, n'auroit pas hésité à embrasser, dans son zele, cette énorme surcharge, s'il elle n'en eût été détournée par un motif de prudence, qu'elle exposoit ainsi au Supérieur de la maison : « Je pourrois bien me charger » du Noviciat; mais j'y vois un grand » inconvénient, c'est que les Novices » s'attacheroient encore plus à moi, et » que, lors des élections, rien ne les dé» tourneroit davantage que de perdre tout » à la fois leur maîtresse et leur Prieure. » Nous la verrons, néanmoins, dans des circonstances différentes, réunir la direction du Noviciat à la Supériorité.

Ce fut après qu'elle eut ainsi fait preuve, en qualité de maîtresse des Novices, du talent qu'elle avoit à discerner les Esprits et à les conduire dans les voies de Dieu, que Mad. Louise fut élue Prieure de la maison de St.-Denis, environ quatre ans après y être entrée. Elle fut portée à cette place par le suffrage unanime de la Communauté; et toutes ses sœurs, en

se félicitant de leur choix, assuroient que Sainte Thérese elle-même n'en auroit pas pu faire un meilleur dans la maison. La Princesse fut la seule qui ne prit point de part à la joie commune; et, en même temps qu'elle acceptoit, par obéissance, le fardeau qu'on lui imposoit, elle plaignoit bien sincerement celles qui s'applaudissoient tant de se voir sous sa conduite. « Autant cette élection paroît vous faire » plaisir, répondoit-elle à une lettre » qu'elle reçut à cette occasion, autant » elle m'afflige; et je crois qu'on ne re- » commencera pas pareille sottise : on en » aura, j'espere, assez de moi, au bout » de mes trois ans. » Elle écrivoit dans le même temps à M. l'Evéque de Clermont : « Quand on est élue Prieure, au » bout de deux ans de profession, on a » de grands sujets de trembler. Ma con- » fiance est dans l'obéissance que j'ai » vouée à Dieu et à mes Supérieurs. J'es- » pere, avec la grace du Seigneur, ne » m'en écarter jamais, et que vous trou- » verez toujours en moi, mon très-ho- » noré pere, une fille soumise. »

L'Evêque de Dax, Visiteur-général des Carmélites de France, porta au Roi la nouvelle que Mad. Louise avoit été élue Prieure, et qu'à une voix près, elle avoit réuni tous les suffrages en sa faveur. « Voyez cependant, dit le Roi, elle a eu » une voix contre elle ? Oui, Sire, reprit » le Prélat, mais ce fut la sienne et l'on » n'y eût point égard. » Louis XV alors, se tournant vers les Seigneur de sa Cour, leur dit, d'un air satisfait : « Je vous ap- » prends, Messieurs, que Mad. Louise » vient d'être élue Prieure de sa Commu- » nauté; et, ce qui me fait plaisir, c'est » que ç'a été surement sans cabale, parce » qu'elle craignoit de l'être. » Le Prince alla peu de jours après féliciter sa fille, et lui dit, qu'il étoit charmé qu'elle eût assez l'esprit de sa vocation pour mériter d'être élevée à la Supériorité. « J'aime- » rois bien mieux, cher Papa, lui répon- » dit Mad. Louise, n'avoir à m'occuper » que de ma propre sanctification; car, » quoique mes Etats soient bien bornés, » je sens que c'est une grande charge » devant Dieu que d'avoir à gouverner. » Quelle adresse à donner un avis !

La Prieure, chez les Carmélites, est en place pour trois ans : mais la regle permet, et il est d'usage qu'elle soit réélue pour trois autres années. Mad. Louise le fut ; et, en confiant à l'amitié ses sentimens à ce sujet : « Hélas ! il est donc arrivé, » écrivoit-elle, ce jour où nos Sœurs ont » doublé leur sottise. Il est donc vrai que » j'ai encore trois ans à passer avant d'être » délivrée d'un emploi dont je m'acquitte » si mal. » On étoit bien éloigné dans la maison, de partager à cet égard les sentimens de la Princesse. Quelques Religieuses, même, étoient si persuadées que l'autorité ne pouvoit reposer en de meilleures mains, qu'elles avoient imaginé de solliciter un Bref du Pape, qui autorisât la Communauté à la lui continuer pendant un temps indéfini. Mad. Louise, informée de ces dispositions, en marqua son étonnement et sa peine. « Oui, dit-elle, » si Dieu me réserve jamais à une pareille » épreuve, je lui demanderai qu'il me » fasse mourir, et j'ai la confiance qu'il » me l'accordera, plutôt que de permet- » tre qu'une telle irrégularité s'introduise

» à mon sujet, au préjudice de la mai-
» son et au scandale Public. » On ne donna pas de suite au projet.

La Princesse marqua ainsi, dans tous les temps, le même éloignement pour la premiere place, qu'on eût voulu qu'elle occupât toujours. En invitant le Supérieur de la maison à se rendre à St.-Denis, au jour fixé pour de nouvelles élections : « Ce jour, lui disoit-elle,
» sera le plus beau de ma vie, parce
» qu'il me mettra plus à portée d'étu-
» dier et de pratiquer ce que je prêche
» aux autres depuis six ans. » Trois ans après qu'elle eût déposé le fardeau de la Supériorité, fardeau que son zele et sa sollicitude lui avoient rendu très-pesant, la Communauté se proposa de l'en charger de nouveau, et tous les suffrages étoient réunis d'avance en sa faveur. Madame Louise, désolée de cette nouvelle marque de l'affection de ses sœurs, ne négliga rien pour en détourner l'effet. Elle réunissoit alors deux emplois, chargée en même temps du Noviciat, et du temporel de la maison. « Je vous ai déjà

» parlé plusieurs fois, écrivit-elle à M.
» l'Abbé Bertin, du désir que j'ai qu'on
» réélise notre mere, et vous ai exposé
» tous mes motifs... Je vous avoue,
» comme à mon Supérieur à qui je dois
» toute vérité, que j'ai besoin, pour
» ma santé, de n'être pas remise à la
» tête de la Communauté. Il n'y a
» qu'environ un an que je commence
» à me remettre des fatigues que j'ai eues
» pendant mes premiers six ans, qui
» ont été pour moi un temps de travail
» forcé.... Je regarde comme un mira-
» cle de la Providence que j'aie pu le sou-
» tenir : mais ce miracle ne subsisteroit
» pas toujours apparemment, si dans
» une élection, il pouvoit entrer des
» vues humaines. Pour moi, je suis très-
» en repos de conscience, en vous priant
» de recommander à nos Capitulantes
» de ne me pas élire; parce que ma santé
» a notablement besoin d'un repos d'es-
» prit qu'il ne seroit pas en moi de
» prendre étant Prieure; et que mon
» intérieur en a besoin aussi, pour ac-
» quérir les vertus qui me manquent. Le

» travail que j'ai n'est pas au-dessus de
» mes forces. Le Dépôt ne me fatigue
» pas, parce qu'il ne me coûte pas d'é-
» crire, et que je suis faite actuellement
» aux comptes. J'ai aussi le travail du No-
» viciat, et j'avoue qu'il est fort; mais il
» n'approche pas de celui de la Prieure... »

Comme le Roi avoit marqué de la satisfaction, la premiere fois que Madame Louise avoit été élue Prieure, ses Compagnes qui, dans le désir de se retrouver sous son obéissance, s'attachoient à tout, faisoient valoir auprès du Supérieur, outre les motifs d'utilité spirituelle pour la maison, celui de faire chose agréable au Roi et à la Famille royale; et je vois la Princesse fort empressée à détruire cette considération humaine. « Vous m'avez dit, mon Pere, écrit-elle à son Supérieur, que vous désireriez savoir la façon de penser du Roi. J'ai cru que le mieux étoit de lui en parler tout droit, je l'ai fait, et voici sa réponse : vous pouvez la lire aux Capitulantes. Mes sœurs pensent de même aussi, et trouvent fort étrange qu'il y ait de nos sœurs qui ima-

ginent qu'elles soient bien-aises de me voir Prieure. " Le Roi répondoit à sa fille : que, quoiqu'il vît avec plaisir les dispositions de ses Compagnes à son égard, il approuvoit cependant beaucoup l'opposition qu'elle marquoit à ce qu'on portât atteinte, en sa faveur, aux Constitutions auxquelles elle s'étoit soumise. Qu'au reste, son Supérieur et elle étant de même avis à ce sujet, leur accord suffiroit, sans doute, pour empêcher l'effet de cet attachement excessif qu'on vouloit lui marquer.

Secondée par les bons offices de M. l'Abbé Bertin, Mad. Louise échappa à la Supériorité ; mais ce ne fut pas pour aussi long-temps qu'elle l'auroit désiré : car la Supérieure réélue étant morte en charge, la Princesse, en qualité de derniere Prieure, fut obligée de la remplacer. Et, dans cette circonstance comme dans la premiere, ce ne fut que pour ne pas refuser d'obéir qu'elle consentit à commander. Elle occupa, en ces deux fois, la Supériorité l'espace de huit ans, et gouverna toujours par les principes et suivant l'esprit

l'esprit de Ste. Thérese. La regle étoit son guide ; elle s'en tenoit à la regle, elle en appeloit à la regle, que sa conduite interprétoit mieux encore que ses discours. Je lis dans les Mémoires de ses Compagnes : « Elle étoit pour nous une regle vivante. Toujours à la tête de la Communauté et la premiere à toutes les observances, elle étoit si éloignée de s'écouter, pour quelques incommodités, qu'à peine on pouvoit obtenir d'elle qu'elle se tranquillisât dans la maladie. Dure et austere pour elle-même, elle réservoit pour ses sœurs toute sa douceur et ses ménagemens. Elle les portoit aussi loin que pouvoit le permettre la charité, sans nuire au devoir et à la régularité. Elle vouloit sérieusement l'une et l'autre ; et, par les principes constans de sa conscience, on lui entendit souvent dire : qu'une de ses grandes craintes étoit que Dieu eût à lui reprocher un jour que la maison, sous sa conduite, fût déchue de sa ferveur et de sa régularité. »

Autant elle paroissoit redouter les devoirs de la Supériorité, autant elle mon-

troit de courage à les remplir, dès qu'une fois l'obéissance les lui avoit imposés. Toujours patiente, généreuse et d'une humeur égale, parmi les peines et les contrariétés inséparables du gouvernement d'une nombreuse Communauté, elle paroissoit ne pas même connoître les tentations du découragement. On eût dit que le travail pénible de son emploi ne lui coûtoit rien. Toute entiere à sa Communauté, dont elle étoit l'ame, et à laquelle elle imprimoit le mouvement, elle étoit toute entiere encore aux besoins de chaque particuliere. Rien n'étoit capable de lasser sa patience. Elle descendoit avec bonté dans les moindres détails. Sa charité embrassoit tout; sa vigilance l'avertissoit de tout; sa prudence ménageoit tout, et son activité suffisoit à tout. Ses avis comme ses décisions, ce qu'elle conseilloit avec bonté et ce qu'elle prescrivoit avec fermeté, tout partoit du même principe, tout portoit le caractere de cette affection tendre et empressée, qui montre un soutien et non un joug dans l'autorité.

La discrétion, vertu nécessaire à toutes

les personnes en place, étoit celle de Mad. Louise, long-temps avant qu'elle fût Prieure. On le savoit, et l'on n'hésitoit pas à lui découvrir ce qu'on vouloit tenir le plus caché. Le secret que lui avoit confié une de ses filles devenoit son secret; elle ne lui en parloit qu'à elle-même par ses conseils, ou à Dieu par ses prieres. Dans un temps où elle étoit retenue à l'Infirmerie, par une incommodité qui ne l'empêchoit pas de recevoir celles qui avoient des besoins à lui exposer ou des conseils à lui demander, la crainte qu'une jeune Religieuse qui la soignoit ne fut tentée de chercher à pénétrer le secret de ses rapports, l'engagea à lui tracer l'avis suivant: « On dit que je vous gâte, faites-donc voir le contraire. Soyez la plus fervente et la plus zélée; mais que votre zele ne se porte que sur vous. Laissons les autres pour ce qu'elles sont, lorsque ce n'est pas à nous à les corriger. . . . Ne cherchez pas à deviner pourquoi je fais une chose plutôt qu'une autre. Il s'agira, par exemple, d'un abus auquel je dois remédier sans qu'il y paroisse; d'un pro-

pos qui aura échappé, et que je ne veux pas laisser éventer ; ou bien j'aurai un arrangement d'offices difficile à faire ; j'aurai à pallier un défaut, à épargner une faute, à encourager à un acte de vertu. Il me faudra calmer la sensibilité de cette sœur, ouvrir le cœur de celle-ci à la confiance, préparer cette autre à la résignation sur des affaires de famille. Que sais-je ? il y a une infinité de choses de cette nature, qui boivent le sang aux Supérieures, et que, cependant, elles ne doivent point communiquer, parce que c'est le secret des sœurs.

Les plus saintes ames, dans les maisons les plus régulieres, payent encore quelque tribut à l'humanité. Les Mémoires que j'ai sous les yeux m'offrent, de la part des pieuses Compagnes de Mad. Louise, d'humbles aveux de certains manquemens qu'elles eurent à se reprocher envers leur Prieure ; et, de la part de la Princesse, beaucoup moins de zele à maintenir les droits de l'autorité que d'empressemens à augmenter la charité dans les cœurs, avec le désir de mieux faire. Ce qu'on

rapporte de St. Martin : que le dernier de ses Clercs auroit pu lui manquer impunément, on pouvoit le dire de Madame Louise à l'égard de ses filles. Aussi, certaines personnes lui reprochoient - elles d'avoir hérité de ce beau défaut, qui rendoit Henri IV l'idole de son peuple. Cependant cette extrême bonté, chez elle, étoit moins l'effet du naturel que le fruit de la vertu. Elle naissoit, sur - tout, d'une attention continuelle à imiter le Sauveur des hommes, qui ne nous manifeste rien tant que sa miséricorde. On la vit quelquefois demander pardon, dans les termes les plus humbles, à celles qui auroient dû lui faire des excuses. Son cœur étoit inaccessible à la pensée même du ressentiment, et, s'il étoit échappé à une sœur de lui manquer, c'étoit par des preuves plus marquées d'affection qu'elle la forçoit au repentir. Une Religieuse, qui avoit ce reproche à se faire, cherchoit à éviter sa rencontre. Mad. Louise va au-devant d'elle, et lui dit en l'abordant: « Est-ce donc qu'il ne sera pas permis à une mere d'embrasser son enfant: » Elle avoit

un jour, contre sa résolution, sollicité quelque faveur de la Cour : « Je ne l'aurois pas fait, disoit-elle à son Supérieur ; mais ma Sœur N. me l'a demandé, pouvois-je le refuser ? » C'est que cette sœur s'étoit donné quelques torts à son égard. C'étoit envers les foibles et les plus imparfaites qu'elle se montroit plus indulgente. C'étoit auprès d'elles qu'elle avoit la condescendance de motiver sa conduite. Son indulgence, au reste, n'étoit nullement celle qui tolere les abus, mais celle qui, en les combattant avec les ménagemens de la charité, n'en triomphe que plus surement. « N'est-il pas vrai, ma sœur, disoit-elle à une de ses Religieuses, que je vous ai montré ce matin un air bien sérieux ? » La Religieuse convint aussi-tôt qu'elle y avoit donné sujet. Ceux de ses avis qui sentoient le plus la réprimande, étoient toujours assaisonnés de quelque trait qui alloit au cœur. Un jour, après avoir fait à une de ses filles une exhortation assez vive, sur la nécessité de travailler avec plus de zele à sa perfection, elle lui dit en finissant : « Mais, après

» tout, Dieu a toujours ses raisons dans
» ce qu'il fait ou ce qu'il permet; car si
» vous étiez au point où je désirerois de
» vous voir, je vous aimerois trop.» Une autre sollicitoit avec beaucoup d'instances ce que Mad. Louise ne croyoit pas pouvoir lui accorder: après lui avoir déduit avec bonté les raisons de son refus, elle lui dit: « Je sais que vous m'aimez,
» et que vous seriez très-fâchée de me
» faire souffrir de grandes douleurs dans
» ce monde; et, cependant, vous vou-
» driez m'exposer à souffrir pour vous les
» ardeurs du Purgatoire, si j'avois la foi-
» blesse de me rendre à vos désirs. »

Avec les plus parfaites, Mad. Louise usoit d'un autre genre de charité. Elle les appeloit à la perfection par les voies les plus courtes. Elle ne cherchoit point à alléger le fardeau que leur ferveur pouvoit porter; elle les aidoit, au contraire, à ajouter de nouvelles fleurs à leur couronne: « Cela est bien, leur disoit-elle
» quelquefois, et vous pourriez vous en
» contenter: mais ceci sera mieux, et su-
» rement vous le ferez.» Ainsi, sans s'é-

carter des regles de la discrétion, elle leur laissoit tout le mérite de l'obéissance, des sacrifices journaliers et des austérités de la regle. Une de ces Religieuses lui demandoit une chose qui ne paroissoit pas devoir souffrir de difficulté : Mad. Louise la lui refusa, sans lui donner de raisons de son refus. L'humble Religieuse, respectant les motifs secrets de sa Prieure, se retira sans chercher à les approfondir. Le lendemain, Mad. Louise l'appela et lui dit : « Ce que vous m'avez » demandé hier est fort raisonnable, et » je vous l'accorde bien volontiers. Savez-» vous pourquoi je vous l'ai refusé hier ? » C'est que je voulois vous offrir la ma-» tiere d'un petit sacrifice, bien assurée » que vous n'en laisseriez pas échapper » l'occasion. »

Lorsque la fervente Prieure mettoit ainsi tout en œuvre pour la sanctification de ses filles, et que le succès le plus marqué répondoit à ses soins, les imperfections et les défauts, dont elle étoit encore quelquefois témoin, l'affligeoient comme si elle en eût été elle-même coupable.

Elle se les imputoit, en effet, et sentoit quelquefois renaître, à cette occasion, tous ses regrets d'être Prieure. Il lui sembloit toujours que toute autre, en cette place, y auroit fait mieux qu'elle; et elle ne se consoloit de l'occuper que par la pensée, qu'elle suivoit en cela la volonté de Dieu et non la sienne. Voici comment elle s'ouvroit à ce sujet au Supérieur de la maison : « Je me résigne à ne pas faire » toujours tout le bien qui pourroit se » faire. Avec quelques précautions et de » la prudence, au moins je ne tremperai » pas dans ce qu'il y aura de défectueux. » Ce qui peut m'encourager, c'est de re- » garder notre divin Maître. Dussé-je fi- » nir comme lui, par le Calvaire et la » Croix, il faut bien me soumettre à tout » et prendre pour devise : *Fiat, fiat.* »

Obligée, par sa place, de surveiller le temporel de la maison comme le spirituel, elle avoit les yeux ouverts sur tout; elle suivoit les détails économiques avec la plus grande exactitude, et ne dédaignoit pas de consulter en cette partie l'expérience des sœurs converses. Une de ces

filles lui faisoit, d'un ton assez brusque, une observation relative à son office, qui étoit fort raisonnable : « Je vous assure, » ma sœur, lui dit la Princesse, que l'avis » que vous me donnez est si sage que, » quand même vous ne me gronderiez » pas, je le suivrois encore. »

Plus la regle est sévere dans une Communauté, plus l'autorité doit s'appliquer à en faire oublier l'austérité ; et c'étoit là un des soins continuels de Mad. Louise. Elle égayoit, pour ainsi dire, les rigueurs de la Loi, par la maniere dont elle en exigeoit l'observance, sans jamais s'en dispenser elle-même. Elle portoit jusqu'au scrupule l'attention à ne laisser échapper, dans ses représentations ou ses ordres, aucune parole, aucun air de hauteur. Craignant toujours qu'on se souvînt, en lui obéissant, de ce qu'elle avoit été dans le monde, elle s'étudioit à en distraire ses sœurs, par le gracieux accueil qu'elle faisoit à celles qui s'adressoient à elles ; par les tendres prévenances qu'elle employoit pour ouvrir leur cœur à la confiance ; et, sur-tout, par les preuves effectives d'atta-

chement qu'elle leur prodiguoit à toutes, dans toutes les occasions et à toutes les heures du jour. Une Religieuse venoit-elle la trouver, pour lui exposer ses peines, au moment où elle alloit prendre son repas? quoique le jeûne eût été sa grande austérité, depuis que le régime du Carmel lui avoit rendu la santé, oubliant alors le besoin physique qui la pressoit, pour ne s'occuper que de ceux que venoit lui exposer sa fille, elle l'accueilloit avec sa bonté ordinaire, et ne la quittoit pas qu'elle n'eût rétabli le calme dans son ame.

Dans un temps où elle réunissoit à la direction du Noviciat la supériorité sur soixante Religieuses, toutes jalouses de profiter de leurs droits à ses lumieres et à sa sollicitude, elle faisoit à ses devoirs le sacrifice de ses goûts les plus purs, et, en quittant ainsi Dieu pour Dieu, elle trouvoit, dans l'action, le calme de la vie intérieure; et, dans l'exercice de la charité, toute l'onction de la priere. Sans cesse interrompue, toujours elle écoutoit avec bonté, toujours elle répondoit avec douceur; et le Dieu de paix qui possédoit

son cœur, la rendoit comme insensible aux vexations de l'importunité.

Les Religieuses qui, ayant à lui parler, ou n'en avoient pas trouvé l'occasion, ou n'avoient pas jugé à propos de le faire pendant la journée, se rendoient le soir auprès de la bonne Prieure, qui étoit toujours disposée à les écouter aux dépens de son sommeil. Comme cela arrivoit souvent, on lui représenta qu'elle devroit conseiller à ces sœurs de mieux prendre leur temps. « Hé pourquoi cela, » répondit Mad. Louise; est-ceque toutes » les heures d'une Supérieure n'appar» tiennent pas à sa Communauté? Pour» quoi voudriez-vous que celles qui n'ont » pas pu lui parler le jour, n'eussent pas » la liberté de le faire la nuit? Celle qui » occupe la premiere place ne doit ja» mais perdre de vue, qu'elle n'est plus » à elle-même, mais aux autres; et qu'elle » leur doit le sacrifice de son temps, de » son repos, de sa santé, et, s'il le fal» loit, de sa vie même. » Dans une autre occasion à-peu-près semblable, où on lui représentoit qu'elle ne devoit pas s'épui-

ser pour les autres : « Aurois-je donc « droit, répondit-elle, à plus de ménage- » mens que notre divin maître, qui est » venu au monde, non pour être servi » mais pour servir, et sacrifier sa vie » pour tous. »

Si elle savoit qu'une Religieuse eût cherché à lui parler sans en avoir trouvé l'occasion, au premier moment de liberté qu'elle avoit, elle se rendoit auprès d'elle et lui faisoit des excuses, comme s'il eût été en son pouvoir de se multiplier, pour suffire en même temps aux vœux ou aux besoins de toutes. La crainte de l'importuner, que lui alléguoient quelquefois des Religieuses, pour obtenir des permissions de prévoyance, étoit rarement pour elle un motif de les leur accorder. « Pourquoi » voulez-vous, leur disoit-elle, que je vous » prive du mérite de l'obéissance actuelle, » et moi-même de celui de l'importuni- » té ? » On n'imagineroit pas les détails de charité dans lesquels descendoit la bonne Princesse, pour se faire toute à toutes. Une de ses filles portoit jusqu'à l'excès la foiblesse de la peur. Mad.

Louise, qui connoissoit sa maladie, avoit la complaisance de l'accompagner le soir dans les différens endroits de la maison où elle n'auroit osé se rendre seule. Elle fit plus encore, dans sa charité : elle lui permit d'établir un lit dans son étroite cellule ; ce qui la fatiguoit beaucoup, pendant les chaleurs de l'Eté. Jamais, cependant, elle ne le manifesta qu'une seule fois à la sœur, en lui disant, sur le ton de la plaisanterie plutôt que du reproche : « Vous devriez bien du moins ré-
» server vos peurs pour l'hiver, car on
» étouffe ici, quand on y est deux. »

C'étoit sur-tout en faveur de celles qui étoient dans l'affliction ou la souffrance qu'on la voyoit déployer son grand cœur : elle leur prodiguoit ses soins compatissans. Elle ne se donnoit pas de repos qu'elle n'eût procuré la consolation et la paix à celle qu'elle voyoit dans la peine. Ce ministere de charité étoit à ses yeux un des grands devoirs de la Supériorité.
« La paix de l'Ame, disoit elle, est le
» seul plaisir qu'une Religieuse puisse
» goûter sans remords. Nous n'avons

» quitté le monde que pour chercher ce
» bien céleste, qui surpasse tout senti-
» ment; et il est si précieux, suivant moi,
» pour une Religieuse, que, s'il s'achetoit
» à prix d'argent, et qu'il fallût vendre
» nos Vases sacrés pour le procurer à la
» derniere d'entre nous, je n'hésiterois
» pas un instant à le faire. » Si elle étoit chargée d'annoncer une nouvelle affligeante à quelqu'une de ses filles, elle le faisoit avec tous les ménagemens qui pouvoient en tempérer l'amertume; mais en lui laissant cependant le mérite du sacrifice qu'elle avoit à faire : car il est aisé d'imaginer que ce n'étoit point à la vanité des consolations humaines que la pieuse Princesse appeloit ses Religieuses. « Hors
» de la Religion, leur disoit-elle, je ne
» vois que des maux incurables et déses-
» pérés; avec la Religion, point de maux
» sans consolation; aucun qui ne puisse
» être le principe de quelque bien. » Elle se regardoit comme plus particuliérement destinée de la Providence, dans la place qu'elle occupoit, à coopérer à cette heureuse métamorphose; et elle étoit au

comble de sa joie lorsqu'elle avoit pu y réussir. Une de ses Religieuses, après lui avoir ouvert son cœur et communiqué ses peines, avec la plus grande simplicité, lui disoit : « Je sais que je parle à ma mere. « Oh ! oui, lui répondit affectueusement » la Princesse, et aussi à votre meilleure » amie. »

C'est à ce double titre qu'elle obtenoit de ses filles une confiance sans réserve, et que j'appelerois volontiers excessive, s'il pouvoit y avoir de l'excès dans ce sentiment envers une si bonne mere. On se sentoit si soulagé, elle savoit si bien consoler, quand on s'ouvroit à elle sur ses peines, que souvent, après avoir commencé par lui exposer celles de l'esprit on finissoit par lui découvrir celles de la conscience : on lui faisoit connoître l'état de son ame comme on eût fait à un Confesseur. Une jeune personne, qui n'étoit pas encore liée par ses vœux, devoit communier avec la Communauté, le Jeudi-Saint, à la cérémonie de la Cene. S'étant rappelée, dans cette circonstance, que lorsqu'elle étoit dans le monde, elle avoit eu

le malheur de faire une Communion qui lui avoit laissé de trop justes sujets d'inquiétude, elle ne craignit pas d'en faire l'aveu à sa Prieure; et dans un billet qu'elle lui écrivit, après lui avoir dit, qu'il lui sembleroit, parmi ses pieuses Compagnes, être un autre Judas au milieu des Disciples, elle lui demandoit la permission de pleurer loin de l'Autel le malheur d'avoir pu s'en approcher à pareil jour, avec des dispositions équivoques. Mad. Louise, ne croyant pas devoir adopter ce mode d'expiation, répondit sur le champ au billet: « Hé bien, ma chere N., parce que vous serez plus en dévotion, le Jeudi-Saint, vous ne voudriez pas être de la Cene? Je suis bien édifiée de vos sentimens; mais joignez-y, je vous conjure, la confiance. Oui, s'il est vrai que vous ayiez commis le péché que vous dites, vous en avez reçu le pardon, tant par l'absolution qu'on vous en a donnée, que par votre contrition, qui me paroît avoir été bien sincere. Il n'y a donc plus qu'à l'expier; et il ne sauroit y avoir de meilleur moyen que celui que vous prenez, en vous faisant

Carmélite. Quelle bonté est celle de ce Dieu de miséricorde, qui, après cette faute, non-seulement vous a admise de nouveau à sa table, mais qui vous choisit encore pour son Epouse! Oui, vous ferez vos Pâques, le Jeudi-Saint, comme nous toutes; et avec des sentimens particuliers d'amour, de reconnoissance, de contrition et de pénitence. C'est une grande grace que Dieu vous fait de vous donner cette douleur de vos fautes; mais à l'extérieur, il faut faire comme les autres. Retenez bien cela, une fois pour toutes: l'affliction dans le cœur, à la bonne heure; mais toujours la sérénité sur le visage. Chacune a son secret, chacune a eu son motif de vocation, chacune a son objet pour faire pénitence; mais c'est entre Dieu et soi. La plus grande pénitence qu'on puisse faire, et la plus agréable à Dieu, n'est pas la plus extraordinaire. Toujours une conduite unie. On vous estimera peut-être meilleure que vous n'êtes; tant mieux: cela porte édification, et, vis-à-vis de vous-même, c'est un beau motif de vous humilier davan-

tage devant Dieu. Non, non, vous ne serez pas Judas : vous serez Pierre, que Jesus regarda, et qui pleura toute sa vie le malheur de l'avoir renié. Oui, il vous a regardée, puisqu'il vous a touché le cœur ; et vous avez pleuré, vous pleurez votre faute, veus continuerez de la pleurer ; parce que, toute votre vie, vous serez affligée d'avoir offensé un si bon maître ; et ces larmes ameres seront changées en consolations. Jesus dira de vous, comme de Magdelaine : *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé*. Bon soir, mon cher cœur : priez le bon-Dieu pour moi, j'en ai plus besoin que vous ne pensez. Je le ferai bien aussi pour vous. » Les maîtres de la vie spirituelle, les saints eux-mêmes ne parlent point avec plus de sagesse et d'onction.

Distraite, un jour, par la succession des travaux de sa journée et les soins multipliés de sa place, Mad. Louise oublia qu'une de ses Religieuses avoit une peine, et qu'elle ne l'avoit pas consolée. Cette pensée vient frapper la bonne Princesse au milieu de la nuit : son cœur s'inquiete

et ne lui permet plus d'écouter le sommeil : elle se leve, va trouver sa fille et lui dit : « J'aurois dû vous parler hier, ma » chere sœur, et c'étoit mon intention ; » je ne puis me pardonner cet oubli, qui » aura peut-être ajouté à vos peines, et » je viens le réparer. » Touchée jusqu'aux larmes d'un trait de bonté si extraordinaire, la Religieuse ne savoit comment en témoigner sa reconnoissance à sa Prieure : « Point de remercîment, lui » dit Mad. Louise ; ce que je fais, c'est » autant pour mon soulagement que pour » le vôtre ; aurois-je pu dormir tranquille » après m'être rappelée que vous étiez dans » l'inquiétude ? » Elle ne la quitta qu'après avoir rétabli le calme dans son ame.

Dans certaines circonstances de besoins plus urgens ou plus continuels de ses filles, la charitable Prieure paroissoit se surpasser elle-même par ses attentions auprès d'elles. Dans leurs maladies, malade, pour ainsi dire, avec les malades, par son assiduité à les visiter, elle ne se reposoit que sur elle-même du soin de les soulager et de les consoler. Le Médecin

ne faisoit pas une visite qu'elle ne fût présente, ne laissoit pas une ordonnance qu'elle n'en surveillât l'exécution. Tout le temps qu'elle passoit à l'Infirmerie, elle se considéroit auprès des malades comme leur premiere garde, et ne vouloit pas qu'une autre fît pour leur service ce qu'elle-même pouvoit faire. On la voyoit, tantôt arrangeant le lit des sœurs; tantôt, à genoux près de leur grabat, leur préparant ou leur offrant des remedes et des boissons; et, quelquefois, remplissant des offices qui répugnent beaucoup plus à la nature. Pendant deux ans, elle pansa tous les jours elle-même, sans qu'on le sût dans la maison, une plaie que portoit une de ses Religieuses, et dont l'aspect faisoit horreur. Après la mort de la Princesse, on apprit que, pendant long-temps, elle s'étoit levée tous les jours un quart-d'heure avant la Communauté, pour aller habiller une sœur converse qui souffroit d'un rhumatisme. Un jour qu'elle étoit elle-même incommodée à l'Infirmerie, on lui annonce qu'une sœur y arrive : elle prenoit alors son repas. Elle

le quitte et va au-devant de la malade, à laquelle, en ce moment même, il survient un vomissement. Mad. Louise s'approche, fait retirer la Religieuse Infirmiere, en lui disant : « Laissez-moi, je » m'en tirerai mieux que vous, parce que » j'ai bon cœur. » Elle s'empare en même temps de la malade, et la sert de la maniere la plus convenable en pareille crise. En vain essaya-t-on quelquefois de la détourner de faire de si fréquentes visites à l'Infirmerie, ou de passer tant de temps auprès de celles dont la maladie paroissoit présenter un caractere de malignité. Sa charité, dans ces occasions, parla toujours plus haut que la prudence humaine. On lui disoit, un jour, que la maladie d'une sœur pourroit bien être la petite vérole, qu'elle-même n'avoit pas eue ; et qu'elle devoit, pour le bien même de la maison, éviter de s'exposer au péril. « Hé quoi, répondit-elle, faudra-t-il « donc que, pour un péril incertain, je » néglige un devoir évident. »

Si les maladies traînoient en longueur, ou dégénéroient en infirmités, elle exhor-

toit les malades à ne pas se priver plus de huit jours de la grace de la Communion. « Lorsque Jesus-Christ nous fortifiera » par sa présence, leur disoit-elle, si nous » n'en souffrons pas moins, nous en souf- » frirons mieux. » Elle ne vouloit pas qu'elles se défendissent de communier, sur ce que, dans leur état, elles ne pouvoient pas s'appliquer assez sérieusement à la priere. « Prier, disoit-elle, c'est » s'unir à Dieu; et s'unir à lui par les » souffrances, c'est la meilleure des » prieres. »

Elle avoit pour principe, qu'en rendant aux malades tous les offices de la charité chrétienne, on devoit éviter de les rappeler à des sentimens trop humains, et ne rien négliger, au contraire, pour les aider à se tourner uniquement vers le Créateur, lorsque toutes les Créatures étoient sur le point de les abandonner. Un jour qu'elle donnoit ses soins à une Religieuse à l'extrémité, celle-ci, dans le sentiment expressif de sa reconnoissance, vouloit baiser la main qui la servoit; Madame Louise la retire promptement, et y subs-

titue son Crucifix; comme si elle eût dit à la malade: « Voici celui vers lequel doi-
» vent se diriger, en ce moment, toutes
» les affections de votre cœur. »

Dès que la maladie étoit jugée mortelle, elle ne le laissoit pas ignorer à la malade ; elle n'auroit pas souffert qu'on l'entretînt alors de vaines espérances de guérison. « Quoiqu'une Carmélite doive
» toujours être prête à quitter ce monde,
» disoit-elle, je désirerois beaucoup qu'on
» m'avertît, lorsque cet heureux moment
» sera arrivé pour moi; et je croirois man-
» quer à un grand devoir de charité, si
» je négligeois de faire pour les autres ce
» qu'il me paroît si important qu'on fasse
» un jour pour moi. » La malade qui se trouvoit dans cette situation, devenoit l'objet exclusif de sa solitude; elle ne quittoit presque plus le chevet de son lit, soit pour s'assurer qu'aucun des soulagemens nécessaires à son état ne lui manqueroit; soit sur-tout pour lui procurer, avec la grace des derniers Sacremens, tous les secours spirituels que l'Eglise offre à ses enfans dans le passage du temps

à

à l'Eternité. On la vit engager les Princesses ses sœurs, qui s'étoient proposé de la venir voir, de différer leur voyage, par la raison qu'une de ses Religieuses étoit dangereusement malade ; et, sur ce qu'on lui représentoit qu'il n'étoit pas nécessaire, pour cela, qu'elle fût continuellement auprès d'elle : « C'est ma place, » répondit-elle, je ne serois pas tranquille » ailleurs. »

Après avoir passé à l'Infirmerie tous les momens libres de sa journée, elle eût voulu y rester encore les nuits, et elle le faisoit quelquefois. Lorsque le besoin de repos ou la condescendance l'obligeoit à s'absenter d'auprès d'une malade en danger éminent, elle ne le faisoit que sous la condition, qu'à la premiere crise on auroit soin de l'appeler, et de l'éveiller si c'étoit la nuit. On ne manquoit pas de se conformer à ses intentions, parce qu'on savoit que rien n'auroit plus contristé sa charité, que de n'être pas obéie en pareil cas. A mesure que le danger augmentoit, la bonne mere redoubloit de soins et de zele auprès de sa fille. Elle passoit des temps

considérables en prieres au pied de son lit; elle l'animoit et la soutenoit par ses exhortations. Profitant des momens favorables, dont elle disoit que chaque minute pouvoit valoir des trésors, elle lui suggéroit les sentimens les plus propres à relever la confiance de l'ame chrétienne prête à paroître devant son Créateur. Elle offroit souvent à ses derniers hommages le signe consolateur de notre rédemption; et, après qu'elle avoit reçu ses derniers soupirs, elle lui continuoit encore ses religieux offices; elle prenoit sur elle tous les soins de sa sépulture; elle ne manquoit jamais, au moment où on alloit la mettre en terre, de lui donner le dernier baiser de la charité. Sa charité suivoit encore la Défunte dans le tombeau, et elle s'empressoit de lui procurer le secours des prieres et des bonnes œuvres de son ordre, et surtout l'offrande du St. Sacrifice. Nous aurons occasion de parler dans la suite de sa dévotion à prier pour les morts.

Mad. Louise ayant reçu quelques avis du Supérieur de la maison, sur son excessive assiduité après des malades, à l'occa-

sion d'une vieille sœur converse qui venoit de mourir, et qu'elle avoit servie pendant sa maladie, avec un zele vraiment héroïque, la pieuse Princesse lui répondoit: « Je voudrois bien aussi, mon pere, que vous ne crussiez pas si facilement au mal qu'on vous dit de moi; comme, par exemple, que je me tue auprès des malades. Je fais ce que je dois et rien de plus; et vous voyez que le Bon-Dieu le bénit, car je n'en ai pas du tout été incommodée. Il faut bien quelquefois compter sur la Providence. J'étois bien-aise d'apporter tous mes soins à cette pauvre sœur. On ne peut être indifférente en religion pour aucune; car c'est l'ame que je considere dans toutes, et je serois désolée de les voir privées, par ma faute, de la plus petite consolation chrétienne et religieuse. »

Par son assiduité auprès des malades, et son zele observateur pour tout ce qui pouvoit les soulager, la Princesse avoit acquis tant d'expérience, que ses Religieuses, dans le cours ordinaire des petites maladies, ne vouloient consulter

qu'elle pour médecin. Ce n'étoit pas seulement dans la circonstance des maladies graves qu'elle dispensoit ses soins à ses filles : leurs indispositions et leurs infirmités étoient également l'objet de sa sollicitude. Dès qu'elle apprenoit qu'une Religieuse étoit incommodée, sans l'être encore au point d'habiter l'Infirmerie, elle se rendoit le soir dans sa cellule ; elle s'assuroit de son état, s'informoit de ses besoins et s'empressoit d'y pourvoir. On rencontroit souvent la bonne Prieure, sur les escaliers et le long des corridors, portant tantôt une couverture, tantôt un oreiller, ou bien des pots et des tisanes. Son zele à procurer aux malades les secours spirituels et les soulagemens analogues à leur état, s'étendoit à toutes les Personnes attachées à la maison. Les domestiques du dehors, des ouvriers même devenoient, dans l'occasion, l'objet de ses soins charitables.

La religieuse Princesse, dans la place qu'elle occupoit, prenant pour modele le Sauveur des hommes parmi ses Disciples, se regardoit au milieu de ses sœurs, non

comme la maîtresse, mais comme la servante de toutes. Elle continuoit, quoique Supérieure, à balayer, à laver la vaisselle, à remplir les derniers offices de la maison. Si on oublioit son tour, elle-même se ressouvenoit de son devoir : car le premier devoir d'une Supérieure, à ses yeux, étoit de donner l'exemple en tout. Attentive à repousser toute espece de distinctions, à écarter jusqu'aux moindres attentions de la part de ses filles, au point que, si pendant le travail il lui échappoit quelque chose des mains, elle n'auroit pas voulu que la plus jeune de ses Religieuses se donnât la peine de le ramasser; elle étoit elle-même, à leur égard, d'une attention et d'une prévenance, qui rendoient souvent confuses celles qui en étoient l'objet. Les vieilles et les Infirmes avoient des droits privilégiés à sa charité. Elle leur donnoit, en toute occasion, des preuves d'une tendre et respectueuse affection. Si elle s'aperçevoit, en les rencontrant dans la maison, de quelque petit désordre dans l'arrangement de leurs voiles ou de leurs habits, elle y met-

toit officieusement la main ; et, plusieurs fois, ces vieilles meres virent Mad. Louise à leurs genoux, pour nouer les cordons de leurs pantoufles. Cela se faisoit avec un air d'aisance, de contentement et de gaîté qui annonçoit que, pratiquer ces actes de vertu, c'étoit encore pour elle suivre le plus doux penchant de son cœur.

Nous avons déjà pu remarquer que, dans la dispensation de ses soins charitables, elle ne mettoit pas de différence entre les sœurs du voile blanc et les autres Religieuses. « Tous les enfans d'une » même mere, disoit-elle, ont un égal » droit à son affection, quels que soient » les divers emplois qu'ils remplissent » dans la famille. » Elle paroissoit même quelquefois donner une sorte de préférence à l'état des premieres, parce qu'il lui paroissoit plus favorable à la pratique de l'humilité. « Soyez fidelle à votre vo» cation, disoit-elle à une de ces sœurs, » et vous serez plus grande devant Dieu, » en nous servant, que nous qui sommes » servies. » Elles avoient toutes le plus

libre accès auprès d'elle. Dans tous les temps et toutes les circonstances, elles la trouvoient disposée à les écouter et à partager leurs peines : elles savoient jusqu'à quel point elles pouvoient compter sur son cœur et sa vertu. Qu'on en juge par le trait suivant. Une de ces bonnes sœurs, chargée d'éveiller la Communauté un jour de Pâques, à deux heures du matin, craignoit beaucoup de manquer son heure. Se rappelant, dans son embarras, que sa Prieure savoit assez commander à son sommeil, elle va la trouver, lui expose sa crainte, et lui dit naïvement que, tout bien examiné, il n'y a personne dans la maison sur qui elle puisse compter aussi surement que sur elle, pour être éveillée au temps où elle doit l'être, et qu'elle la prie de vouloir bien lui rendre ce service. Charmée de cette marque d'excessive confiance, « Je suis fort-aise, lui répondit » Mad. Louise, de pouvoir vous décharger de votre inquiétude ; allez, dormez » tranquillement et vous en reposez sur » moi. » Le lendemain, avant deux heures du matin la sœur converse entendit sa

Prieure et la fille de son Roi gratter à la porte de sa cellule pour l'éveiller. De pareils traits, quoique la Religion les consacre, sont encore de ceux auxquels le monde profane lui-même ne refuse pas son admiration.

Après ses six années de Supériorité, Mad. Louise rentra, suivant l'usage, dans le rang des simples Religieuses, sous l'obéissance d'une nouvelle Prieure. Nommée alors Dépositaire, elle se trouva chargée du temporel et de tous les soins économiques de la maison. L'amour de son état suppléant à son inexpérience en cette partie, elle s'acquitta de ce nouvel emploi à la grande satisfaction de la Communauté; et, par un travail suivi, elle mit dans son office un ordre qui n'y étoit pas lorsqu'on lui en remit la direction. « Je me réjouis, » écrivoit-elle à l'occasion de son changement d'occupations, de n'avoir plus » qu'à écrire et compter. Ce n'est pas ce » que j'aimois autrefois; mais, avec les » années, les goûts changent; et je trouve » que l'obéissance adoucit tout. » Il faut bien ici l'en croire sur sa parole: car il

n'y a sans doute que la Religion et le sentiment encourageant de faire la volonté de Dieu, qui puissent porter une Princesse élevée dans l'insouciance de la Grandeur, à s'occuper des soins les plus étrangers à l'opulence ; à suivre des détails minutieux de recette et de dépense, de calculs et de mémoires ; à prendre des renseignemens sur le temps, le lieu et les personnes pour l'achat des plus viles denrées ; à entretenir correspondance de lettres avec le marchand, l'ouvrier et l'artisan. Un nombre infini de ces lettres m'a passé sous les yeux, dont 340 écrites à un seul Particulier, qu'un zele désintéressé engageoit à se charger à Paris de commissions et d'achats pour la Communauté de St.-Denis. Toutes ces pieces, insipides par leur objet, et qui semblent ne rien dire, disent beaucoup néanmoins en faveur de celle que sa vertu faisoit descendre dans ces détails fastidieux, et qui y portoit, comme par-tout ailleurs, l'esprit de son état. Voici quelques fragmens, par où on pourra en juger. « Souvenez-vous, je vous prie, dans votre commission, que

les pauvres filles de Sainte-Thérese ont besoin qu'on ménage leur bourse. — Vous sentez assez que c'est moins le brillant que nous recherchons que le solide. Ce qui dure le plus long-temps, chez nous, est toujours le plus beau. — Ce n'est pas de la qualité que nous avons eue à nous plaindre, mais un peu du prix qui nous a paru trop fort pour des Carmélites, qui, pour leurs comestibles comme pour leurs vêtemens, doivent toujours viser au plus commun. — Une autre raison qui m'engage à m'adresser à vous, c'est que je parois le moins que je puis dans les achats, pour empêcher l'erreur de bien des gens qui, au lieu de voir en moi la sœur Thérese-de-St.-Augustin, pourvoyeuse des pauvres Carmélites, voudroient y voir encore Mad. Louise, ayant le moyen de les payer grassement. — Travailler à nous bâtir une Eglise est une excellente chose, sans doute; mais vouloir y travailler, sans aucune nécessité, les jours de Fêtes, c'est un acte irréligieux et anti-chrétien, auquel, s'il plaît à Dieu, je ne donnerai jamais les mains. J'ai déjà fait dire à plusieurs ou-

vriers que, s'ils s'avisoient de travailler ces jours-là pour nous, ils le feroient pour la gloire de Dieu ; et que je saurois si bien tenir les cordons de la bourse, qu'assurément leur profanation ne seroit pas payée. Ces pauvres gens n'auroient pas même cette pensée, si elle n'étoit dans la tête des chefs qui les emploient. — Ces draps de lit, qu'on réforme à la Cour, ne sont pas du tout à mépriser, c'est une belle et bonne toile, qui peut nous faire grand usage dans nôtre sacristie et ailleurs. Je compte en écrire à Adélaïde, afin qu'elle prenne là-dessus des renseignements. Il ne s'agira que du prix, qui doit être fort bas eu égard à leur valeur. — Nous sommes parfaitement d'accord sur le chapitre des provisions; rien de trop. Ce n'est pas déjà une si petite affaire que de conserver ce que la bonne Providence nous envoie dans notre jardin. Les grandes provisions entraînent l'embarras de la conservation, et le danger de la prodigalité de la part des sœurs. Et puis, c'est une maniere de thésauriser, qui contriste l'esprit de pauvreté. Il n'y a vraiment de provisions sa-

ges et sûres pour des Chrétiens, que celles qu'ils ont soin de déposer dans les greniers du Pere céleste. »

Spécialement chargée, en sa qualité de dépositaire, de surveiller les travaux de la Cuisine, elle y apportoit toute l'attention convenable; et, après avoir interrogé l'expérience de celles qui l'avoient précédé dans cet emploi, les leçons d'économie qu'elle avoit reçues, elle les donnoit aux autres. Elle apprenoit aux sœurs du voile blanc comment elle devoient conserver ou employer les denrées, mesurer les dépenses ordinaires, respecter les restes destinés aux pauvres, entretenir par-tout une utile propreté; et telle de ces filles, élevée parmi les travaux de la campagne, entendit un jour la fille de son Roi qui lui disoit : « Remarquez bien, ma sœur, comment je » lave cette terrine; sans cette attention, » le lait que vous y mettrez s'aigrira. » C'est ainsi que la religieuse Princesse s'appliquoit à offrir à Dieu le tribut d'une égale fidélité à tous ses devoirs, dans les divers emplois auquels l'obéissance l'appliquoit.

Outre ces rapports particuliers, analogues aux fonctions qu'elle remplissoit dans le Monastere, Mad. Louise en avoit d'autres plus généreux; soit par état, avec la Société dont elle étoit membre, soit par condescendance ou par nécessité avec le monde qu'elle avoit quitté. Mais les uns et les autres, elle les consacroit par la Religion, et les rendoit utiles aux autres par la charité; sachant, comme le Législateur des Juifs, se faire aimer en même temps et de Dieu et des hommes. Elle étoit de ces caracteres francs et ouverts, qu'il n'est pas nécessaire d'étudier pour les connoître, et dont la candeur intéresse d'abord tout ce qui les environne. Dans le séjour des mortifications et de l'austérité, elle portoit un front toujours serein. Une douce gaîté respiroit sur son visage, et annonçoit le contentement intérieur qu'elle éprouvoit dans son état. On la vit offrir à Dieu des sacrifices douloureux pour la nature, mais jamais montrer un seul instant de tristesse humaine. Lorsqu'elle étoit Supérieure, elle ne recommandoit rien tant à ses filles que

la gaîté. « Réjouissons-nous, leur disoit-
» elle, c'est le précepte de St. Paul ; et
» je trouve que la gaîté dore la pillule de
» l'austérité. » Elle ne le cédoit pas plus
aux autres en bonne humeur pendant les
récréations, qu'en ferveur dans ses exer-
cices de piété. A certains jours de l'année,
où il est permis aux Carmélites d'égayer
le sérieux habituel de leur vie mortifiée
par des amusemens innocens, elle vouloit
que toutes y prissent part, les plus vieilles
comme les plus jeunes ; et elle leur en
donnoit l'exemple, comme Supérieure.
Elle imaginoit de petits jeux analogues
aux dispositions de celles qui devoient
s'en amuser : c'est ainsi, par exemple,
qu'elle fit un jour tirer une Loterie qui
plut beaucoup dans un pays où l'on est
fort avide de gains spirituels. Toutes de-
voient avoir quelque part aux faveurs de
la fortune, et ces faveurs étoient d'avoir
à réciter une priere, à faire une Oraison,
à passer un certain temps devant le St.
Sacrement ; à pratiquer, enfin, quelque
bonne œuvre de surérogation. « Non, di-
» soit la Princesse, à cette occasion, au-

» cune des Fêtes brillantes auxquelles je
» me suis trouvée à la Cour, ne m'a ja-
» mais fait goûter rien de comparable au
» plaisir que je trouve ici dans nos petites
» récréations. » Tant il est vrai que les plus douces jouissances sont celles que la conscience avoue, et que les plaisirs les plus innocens suffisent à l'ame innocente.

Cette aimable gaîté, compagne ordinaire de la vertu généreuse, avoit dans la Princesse un caractere prononcé, qui frappoit toutes les personnes qui l'approchoient. « Ce qu'il y a de plus admirable
» en elle, disoit le St. Evêque d'Amiens,
» c'est sa gaîté, parmi toutes les austéri-
» tés du Carmel, qu'elle pratique sans nul
» adoucissement. » Toute sa conduite portoit l'empreinte de cette heureuse disposition de son ame. Elle servoit le Seigneur avec gaîté; elle se portoit avec gaîté à tous ses devoirs; la gaîté régnoit dans ses conversations; et nous avons en mains bien des preuves qu'elle ne la bannissoit pas de sa correspondance, avec les personnes qu'elle jugeoit dignes de sa confiance. De ce nombre étoit M. l'Abbé

Bertin, dont elle se qualifioit tantôt *la Filleule*, tantôt la *fille aînée*; parce qu'elle étoit la premiere Carmélite qu'il eût reçue pour St.-Denis, et qu'elle portoit son nom. Quelque temps après son entrée dans le Monastere, voyant avec peine que son Supérieur continuât, malgré ses représentations, à la traiter en Princesse, voici comment elle lui en faisoit ses reproches : « Avec tout le respect que je vous dois, mon pere, vous êtes un drôle d'homme, de croire que je fais un acte d'humilité, en vous priant de m'écrire sans cérémonies, ni courtes pages. Hé bien, apprenez, monsieur et très-honoré pere, que, bien loin de vous montrer en cela de l'humilité, c'est un reste de mes anciens usages du monde. Car, si j'avois pensé en sœur Thérese-de-St.-Augustin, je me serois laissé traiter par mon Révérend Pere-Supérieur comme il lui aurois plû. Mais, par ma *souvenance* d'avoit été jadis Dame Louise, je vous ai écrit ce qui est d'usage parmi les Filles de France. Lorsqu'elles sont en commerce de lettres avec quel-

qu'un ; au bout de quelque temps, elles veulent bien faire taire le respect, et on leur obéit. Ainsi donc, M. l'Abbé Bertin ne mettra plus de Madame au haut de ses Lettres. Il les commencera au plus à la moitié de la page : il retranchera de la fin le *Respect* et tous les *Serviteur*, et les tierce personne dans le corps de la lettre. Telles sont les volontés de Mad. Louise, et les désirs de la sœur Thérese-de-St.-Augustin. »

En adressant au même la pendule de la maison qui s'étoit détraquée, elle lui écrit : « Je vous envoie notre pendule, et voici ses menées : 1.° Elle est très-sujette à avancer. A cela, vous direz peut-être, tel Maître tel Valet ; car il n'y a qu'au chemin de la vertu que je n'avance pas. . . . 2.° Sa sonnerie va un peu trop lentement pour ma vivacité. . . Adieu, mon St. Pere. Il est impertinent de vous écrire uniquement pour une commission ; mais je ne puis faire autrement. »

Etant maîtresse des Novices, dans une lettre qu'elle joignoit à celle que sa Prieure écrivoit au Supérieur, pour lui souhaiter

la bonne Fête, elle lui dit : « Notre mere n'arrivera pas toute seule avec son gros Troupeau; vous permettrez, mon pere, que votre filleule se présente aussi avec ses petits Anges du Noviciat, pour vous dire combien elles prient le bon St. Louis et St. Augustin de protéger leur Pere... »

C'étoit sur ce ton de gaîté que Mad. Louise écrivoit quelquefois au Cardinal de Bernis, à l'occasion de la Béatification d'une Carmélite, qu'elle sollicitoit conjointement avec l'Impératrice MARIE-THÉRESE; et, sur ce que, par un qui-pro-quo des Commissaires nommés pour cette affaire, on avoit repris le procès de Béatification déjà commencé d'une autre Religieuse du même Ordre; « C'est, Monsieur, lui écrivoit-elle, pour la vénérable Mere *Anne-de-Jesus*, et non pour la vénérable Mere *Anne-Magdelaine-de-St.-Joseph*, que je m'intéresse maintenant. C'est celle-là, et non celle-ci, qui est Fondatrice des Carmélites de France. La premiere étoit Espagnole, et mourut en Flandre; l'autre étoit Françoise, et mourut à Paris. Je voudrois de tout mon

cœur que toutes deux fussent béatifiées ; mais j'ai toujours ouï dire, qu'il ne falloit pas courir deux lievres à la fois. Vous verrez que ce sera l'Avocat du Diable qui, inspiré par son rusé Client, aura levé ce second lievre, pour nous donner le change, et nous les faire manquer tous deux. Il seroit bien attrappé, si cette finesse réussissoit, au contraire, à nous en faire donner deux pour un. Vous êtes bien capable, Monsieur, de lui jouer ce tour, et je vous avoue que je l'espere. Mais, si cela étoit impossible, travaillez uniquement pour la vénérable Mere *Anne-de-Jesus*, et laissez la vénérable Mere *Anne-Magdelaine-de-St.-Joseph*. Son tour viendra peut-être ensuite ; mais il faut que la Mere passe avant la Fille. »

Dans une lettre à une Carmélite : « Pour moi, dit-elle, je suis un Roger-Bon-temps. Si je ne m'en donne pas ce Carême, le bon Dieu sera autorisé à me faire, à Pâques, de vifs reproches de paresse et de lâcheté. La santé ne me manque pas, car cela a été publié aux Prônes des paroisses... Ma priere habituelle est:

Tout ce que vous voudrez, mon Dieu; mais je ne demande rien de plus que votre volonté. Avec cela je vais mon train. C'est tout ce que je peux faire, et je crois encore que c'est beaucoup. Mais, de m'aller alambiquer d'avance de ce qui pourra arriver, cela me donneroit des vapeurs noires : alors adieu les forces de mon corps; il me faudroit du potage gras avant Pâques. »

Cette gaîté constante de la Princesse, fruit d'une conscience sans reproche, étoit encore comme l'enseigne d'un cœur inépuisable en beaux sentimens. On ne pouvoit la connoître sans admirer la bonté de son caractere. Tout ce qu'elle faisoit pour les autres n'étoit rien à ses yeux; et rien de ce que l'on faisoit pour elle qui ne lui parût important. Sensible aux moindres attentions, elle se croyoit à peine acquittée, après les avoir payées de mille marques d'affection. Vive dans sa reconnoissance, elle portoit ce sentiment jusqu'à une sorte d'excès envers celles de ses sœurs qui lui rendoient les services de l'amitié vertueuse. Ainsi la vit-on pro-

diguer ses soins, ses veilles, sa santé même auprès de cette Religieuse long-temps infirme, qui lui avoit donné les premieres leçons de la perfection de son état, et dire encore, après cela : « Ce que je fais n'est » rien, en comparaison de ce que je vou- » drois pouvoir faire, pour le soulagement » de la personne du monde qui m'a mon- » tré le plus de zele pour le salut de mon » ame. »

Dans la conversation, Mad. Louise avoit un ton de franchise et de loyauté qui appeloit la confiance. Elle se concilioit d'abord l'affection des personnes qui n'avoient avec elle que les rapports du moment. On ne pouvoit l'approcher sans se sentir édifié de sa vertu, et pénétré en même temps de ses procédés. Elle ne rendoit pas seulement la Religion recommandable par ses exemples, elle la faisoit aimer dans sa personne ; et la piété chrétienne ne pouvoit, ce semble, habiter un Sanctuaire plus propre à s'attirer les hommages du monde. Ainsi voyons-nous que les plus grands Saints, ces Hommes divins dont la conservation

étoit dans le Ciel, s'humanisoient par la charité, et sembloient ramper encore avec leurs freres sur la terre, pour mieux les attirer à eux. Le titre de chrétienne qui, en l'élevant jusqu'à Dieu, la rapprochoit aussi du commun des hommes, étoit le seul qu'elle affectionnât et qu'elle fît valoir. Ce n'étoit pas seulement à ses Compagnes qu'elle eût voulu faire oublier sa naissance, elle s'étonnoit que les personnes du dehors pussent voir en elle quelque chose de plus que dans une Religieuse ordinaire. Un homme du monde, en qui elle avoit confiance, et qu'elle avoit appelé pour minuter un acte important pour sa Communauté, n'osoit prendre la liberté de s'asseoir en sa présence. « Quoi ! encore debout, lui dit la » Princesse ? Quand vous serez assis je » serai prête à m'emparer de vos bonnes » idées. Tenez, M. de Longchamp, » ajouta-t-elle, la Religion rend tous les » hommes égaux ; et, dans la Société, » deux choses rapprochent aussi les états » et les conditions ; la maniere dont on » vous oblige, et la maniere dont vous

» le sentez. L'une est pour vous, et l'au-
» tre pour moi. »

En quittant le monde, Mad. Louise avoit porté dans sa retraite cette inclination bienfaisante qui l'avoit fait si généralement regretter à la Cour. La disgrace et le malheur ne la trouvoient jamais insensible. Elle eût voulu pouvoir remédier à tous les maux qui affligent l'humanité ; et ses sentimens étoient connus. De là venoit qu'elle étoit encore assiégée, dans sa solitude, d'une foule de sollicitations de tous les genres, qui la fatiguoient excessivement, sans qu'elle pût se résoudre à les écarter avant l'époque de sa Profession religieuse ; et, alors encore, son bon cœur la rendit plus d'une fois infidelle à sa résolution. « Le monde, disoit-
» elle, veut tirer parti de moi jusqu'au
» bout, et il faut me résigner à en être
» importunée jusqu'au jour où mon di-
» vorce avec lui sera prononcé. » Sa tendre compassion pour les Malheureux la reconduisoit souvent à la Cour, tantôt auprès du Roi son pere, tantôt auprès des Princesses ses sœurs. Je la vois solliciter

des graces pour des Déserteurs; des moyens de subsistance pour les talens délaissés; des secours pour des particuliers, pour des Familles et des Communautés pressés par l'indigence. Ayant appris un jour que l'extrême misere, à laquelle se trouvoit réduit un jeune homme de famille honnête, l'avoit porté au plus coupable excès du désespoir; touchée de son état, quoiqu'elle ne le connût que par le scandale qu'il venoit de donner, elle sollicita pour lui et obtint de la Cour une faveur, qui eut la vertu de le changer subitement en un homme de bien. Une Religieuse de sa Communauté avoit inutilement cherché les moyens de procurer à un proche parent une retraite jugée très-utile pour son salut. Madame Louise l'apprend; et, sans en être priée, elle cherche la somme nécessaire à la bonne œuvre; la remet à sa Compagne, et lui dit: « Je suis charmée qu'un Etran» ger ne m'ait pas ravi la satisfaction de » vous tirer de cet embarras. »

Toujours guidée par des motifs surnaturels; dans le bien qu'elle faisoit aux hommes,

hommes, elle ne se proposoit que de plaire à Dieu et ne cherchoit qu'en lui sa récompense. C'eût été la mortifier que de lui rappeller ses bienfaits : on pouvoit même les oublier sans crainte d'en tarir la source. On la vit s'empresser de faire du bien à des personnes tellement accoutumées à ses bontés qu'elles sembloient les exiger comme une dette. C'étoit sur-tout une jouissance pour elle, de pouvoir se venger, par les bons offices, des torts qu'on avoit pu se permettre à son égard ; et elle n'en laissa jamais échapper l'occasion.

Les distributeurs des graces n'étoient pas toujours maîtres de seconder les vœux charitables de la bonne Princesse, ou disposés à le faire. Elle ne le trouvoit pas mauvais ; elle ne s'en plaignoit pas. « N'ayant plus rien au monde, écrivoit-» elle à une personne de confiance, je ne » puis plus rien donner ; mais ce n'est pas » déroger au vœu de pauvreté que de » mendier pour les autres. Si on me re-» fuse, c'est sans conséquence. Les pau-» vres ne doivent pas être surpris qu'on

» leur dise : *Dieu vous bénisse.* » Dans le temps où elle crut devoir sacrifier à l'esprit de son état le louable penchant qu'elle avoit à faire du bien et à venir au secours des Malheureux, en rendant compte de ses motifs à un des Supérieurs de son Ordre : « Si, je prends ce parti, » lui disoit-elle, c'est moins par la crainte » des refus ou des reproches, auxquels je » me soumettrois pour Dieu, qu'à cause » de la dissipation qu'entraînent les affai- » res extérieures. »

Quoique Mad. Louise eût adopté une nouvelle famille, au nom de la Religion ; la religion, en épurant et consacrant chez elle les sentimens de la nature, ne les avoit pas détruits ; et la bonté de son cœur ne se produit nulle part sous un caractere plus touchant que dans les rapports qu'elle conserva avec la Famille Royale. Le salut du Roi et des personnes qui lui étoient unies par les liens du Sang étoit entré comme motif dans sa vocation, elle ne le perdit jamais de vue. Tous les jours on prioit à cette intention dans son Monastere. « Je puis vous l'as-

» surer, écrivoit elle à M. l'Abbé Bertin, » et vous le savez aussi bien que moi, il » ne se fait ici ni prieres ni bonnes œu- » vres auxquelles le Roi n'ait part. » Et ces prieres publiques, elle les offroit à Dieu dans la ferveur de ses vœux particuliers. Les lettres qu'elle écrivoit à plusieurs personnes de piété sont remplies d'invitations pressantes de prier pour le Roi. Je lis dans une : « Priez bien pour » le Roi. Il est celui de tous les Princes » actuellement regnans qui protege le » plus la Religion : mais hélas ! cela ne » suffit pas. »

Louis XV, faisoit de fréquens voyages à St.-Denis, et il étoit rare qu'il passât un mois sans voir sa fille. Ce bon Prince avoit l'attention de se concerter avec elle pour ne lui faire ses visites qu'aux jours et aux heures où elle pouvoit les recevoir, sans dérangement pour elle ni pour sa Communauté. Il avoit défendu toute espece de cérémonial pour sa réception; et jamais il n'introduisit personne de sa suite dans l'intérieur du Monastere. Il arriva plus d'une fois, qu'il étoit prêt d'en

sortir qu'on ignoroit encore dans la maison qu'il y fut entré. Suivant l'heure à laquelle il étoit arrivé, il assistoit à la Messe, aux Vêpres ou au salut, et c'étoit dans le Chœur extérieur. « Il ne faut pas » distraire vos Religieuses, disoit-il à sa » fille ; et d'ailleurs, en passant par le de- » hors j'obligerai mon monde à faire acte » d'apparition dans votre Eglise. »

On avoit fait disposer dans la maison un petit appartement pour recevoir le Prince. Il y prenoit ordinairement un léger rafraîchissement, et il y fit quelquefois un petit dîner. Dans une des premieres visites qu'il fit à Mad. Louise encore Postulante ; comme il dînoit seul avec elle ; « Faites » entrer vos Religieuses, lui dit-il, elles » seront bien-aises de voir le Roi. » Il leur recommanda sa fille, et leur parla à toutes avec cette extrême bonté qui faisoit le fonds de son caractere. Quelquefois, pendant le Carême, il faisoit substituer aux mets grossiers qu'on devoit servir au Réfectoire des Religieuses, le plus beau poisson destiné pour sa table, et qu'il avoit lui-même apporté dans sa voi-

ture. La premiere fois qu'il gratifia le Couvent de cette aumône royale; « Tenez, » chere fille, dit-il à à Mad. Louise, je » vous apporte mon dîner. Je n'ai pas » voulu d'agent intermédiaire, parce qu'il » y a à parier qu'il ne vous seroit pas par- » venu intact. » Un jour qu'il étoit resté plus long-temps que de coutume auprès de sa fille, il lui dit, en la quittant: « On va raisonner sur nos entretiens; on » dira que nous réglons ici les affaires de » l'Etat. » On se seroit bien trompé dans ces conjectures; car jamais la Princesse n'entretint le Roi son pere que des affaires de son Ordre, ou de discours analogues au saint état qu'elle professoit. Un jour, au sortir d'un de ces entretiens, où la tendre piété de sa fille avoit parlé à son cœur, ce Prince assista, suivant son usage, au salut du Saint-Sacrement. Pendant la Bénédiction, il se prosterna jusqu'à terre; resta quelques temps dans cette attitude, et se releva en essuyant ses larmes. Il en avoit arrosé le pavé du Sanctuaire. Aussi, personne ne doute-t-il que ce furent les sacrifices de l'Inno-

cence, et les touchans exemples que lui offroit sa fille, qui préparerent dans le cœur de Louis XV les sentimens de pénitence qu'il fit éclater dans les derniers momens de sa vie.

Ce fut aussi à cette époque que Mad. Louise déploya tout l'héroïsme de la piété filiale, joint au zele le plus religieux. Elle prioit, elle faisoit prier, elle passoit les jours et les nuits au pied des Autels, demandant à Dieu le salut du Roi, avec cette vivacité de foi qui pénétre le Ciel et en obtient des prodiges. Son inquiétude sur-tout égala sa douleur, depuis le moment où elle apprit le danger de ce Prince, jusqu'à celui où on lui annonça que, de son propre mouvement, il avoit demandé avec empressement les secours de l'Eglise, et les avoit reçus avec des sentimens prononcés de repentir, de résignation et de confiance, bénissant, parmi les plus cruelles souffrances, la main qui le frappoit, déplorant les égaremens de sa vie, et rédigeant lui-même l'humble formule, dans laquelle il vouloit qu'on publiât, par toute la France, les regrets d'un

Roi mourant, qui, jugeant ses actions par sa foi, les appelloit des *scandales*, dont il demandoit *pardon à Dieu et à son Peuple*.

Mad. Louise, dans une lettre, en réponse à celle qui lui annonçoit ces détails consolans, s'écrioit : « Le Ciel nous a exaucés : quel bonheur ! ce que vous me mandez du Roi ne m'étonne point. Ma joie est complette. J'espere que nous le conserverons encore long-temps, et parfait Chrétien. Oui, je compte bien plus sur la vie de mon pauvre pere, depuis que le Bon-Dieu est possesseur de son cœur. » Et, deux jours après, écrivant à la même personne, qui lui rendoit compte des progrès de la maladie et des dispositions chrétiennes du Monarque : « Quelle » consolation n'avons-nous pas, dans » cette affligeante situation ! Je suis pré- » parée à tout : le Bon-Dieu est le maî- » tre. Je ne veux pas revenir sur le sa- » crifice que je lui ai fait. Cependant, » je ne désespere pas ; parce que je ne » désespérerai jamais de la miséricorde » du Seigneur. Mais, *fiat voluntas* par- » dessus tout. »

La maladie du Roi empirant de jour en jour, Mad. Louise, toujours occupée du salut de son ame, lui envoya un Crucifix, présent qu'elle avoit reçu du Pape, et lui fit dire qu'il portoit des Indulgences *in articulo mortis*. Le Malade, quand on le lui présenta de la part de sa fille, dit avec attendrissement : « Je la » reconnois bien là ! qu'on lui fasse mes » remercîmens » ; et s'emparant de ce Signe sacré de notre rédemption, il ne le quitta plus, il l'eût jusqu'à la mort sous les yeux ou entre les mains. Louis XVI, à cette époque, écrivoit à la Princesse sa Tante : « Plongés dans la douleur » comme nous le sommes, je n'ai pas pû » vous écrire hier. C'étoit un terrible » moment ; mais les graces que Dieu lui » a faites sont bien consolantes. Il est » mort tenant son Crucifix, et s'unissant » aux prieres qu'on faisoit pour lui... »

Fin du Tome Premier.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06398 3616